UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01595146 0

N
8388
F686

BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE DE L'ART

LES AMATEURS DE L'ANCIENNE FRANCE

LE SURINTENDANT FOUCQUET

PARIS. — IMPRIMERIE DE L'ART. J. ROUAM, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
41, RUE DE LA VICTOIRE, 41.

BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE DE L'ART

LES AMATEURS DE L'ANCIENNE FRANCE

LE SURINTENDANT FOUCQUET

PAR

EDMOND BONNAFFE

LIBRAIRIE DE L'ART

PARIS ET LONDON

35, AVENUE DE L'OPÉRA, PARIS
J. ROUAM, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

134, NEW BOND STREET, LONDON
REMINGTON AND Co, PUBLISHERS

1882

LIBRARY
DEC 3 1968
UNIVERSITY OF TORONTO

SALON DU CHATEAU DE VAUX, CARIATIDES PORTANT LES SIGNES DU ZODIAQUE

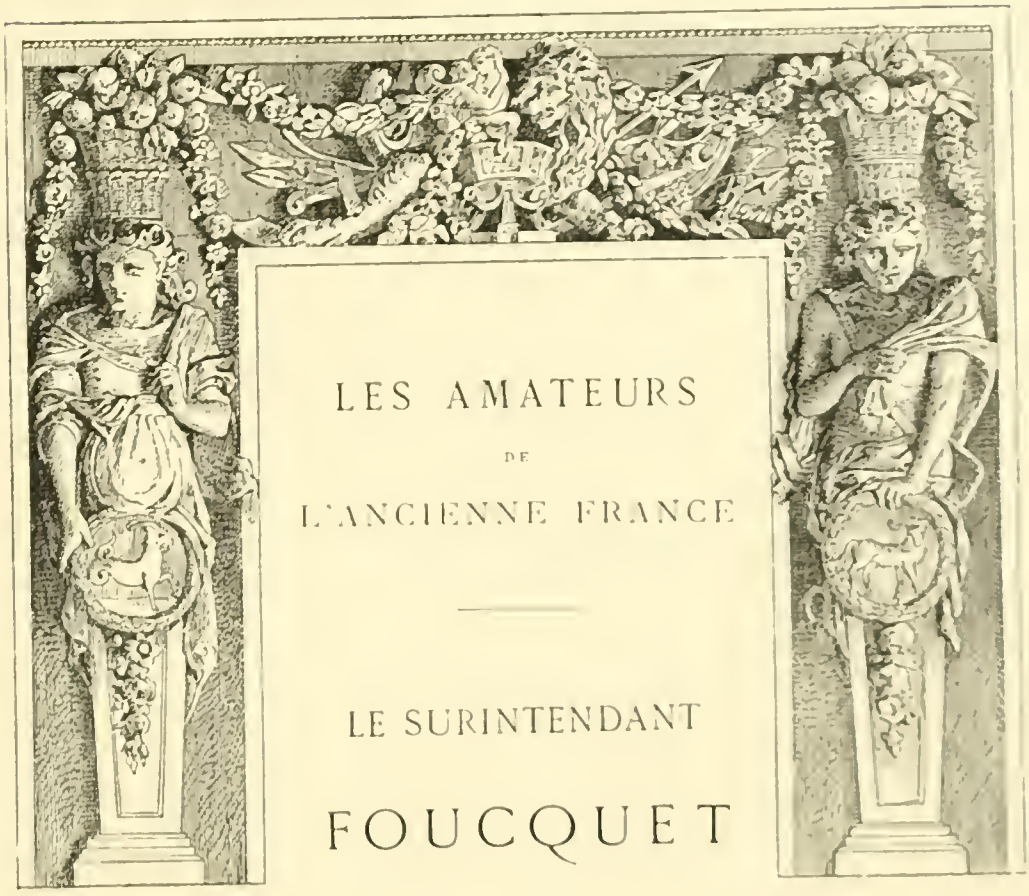

LES AMATEURS DE L'ANCIENNE FRANCE

LE SURINTENDANT FOUCQUET

I

La Curiosité française au XVIIe siècle. — Les Précurseurs de Nicolas Fouquet : Mme de Rambouillet, le cardinal Mazarin, les *grippes*, les financiers.

Le XVIIe siècle marque une ère nouvelle pour la curiosité française, elle grandit, se transforme, prend son aplomb; comme la société même, elle se fait moderne. Deux femmes, deux Italiennes, ont singulièrement favorisé cette évolution, Marie de Médicis et la marquise de Rambouillet. L'une apportait en France le goût traditionnel de sa famille, l'amour de la peinture, pour en faire un des attributs du courtisan; l'autre, Cathe-

rine de Vivonne [1], en bouleversant l'architecture intérieure des maisons, ouvrait la porte toute grande à la curiosité, lui préparait un logement, la faisait entrer dans les mœurs.

On ne sait pas assez que l'hôtel de Rambouillet, l'oracle du bon ton et du bel esprit, fut aussi le modèle des arrangements élégants, des distributions ingénieuses, le type nouveau du bien-être chez soi [2]. Le moyen âge, toujours sur le qui-vive et prêt à déménager, avait façonné la vie intérieure à son image : une salle commune tenant lieu de chambre à coucher, de salon et de salle à manger; peu de meubles, beaucoup de coussins, de tapis et de coffres; un outillage simple, pratique, solide et peu encombrant. La Renaissance hérita de ces principes, mais sous bénéfice d'inventaire, se réservant de les interpréter librement, à sa manière, avec ses grâces et sa belle humeur. Le XVIIe siècle n'avait point d'attaches dans le passé; il amenait une société neuve, avide de paix, de bien-être et pressée de se consolider. Mme de Rambouillet le comprit à merveille; interprète de son temps, elle mit à son service deux facultés qui ne marchent pas souvent d'accord, l'instinct du confort et l'imagination de l'artiste. « Le goût fin et savant tout ensemble de cette héroïne, dit Sauval, a découvert des agréments, des commodités et des perfections ignorées même des anciens, et que depuis on a répandues dans tous les logis propres et superbes. » C'est à elle que nous devons les chambres de dimension moyenne, multipliées suivant leur destination, les dégagements commodes, les tentures de soie pour remplacer les tapisseries réservées aux salons d'apparat, les cheminées proportionnées aux chambres et faites pour la causerie du coin du feu, les fenêtres sans appui, ouvrant dans toute la hauteur, pour répandre l'air, le jour et la gaieté, des meubles plus variés, plus maniables [3]. Sans cesse préoccupée de rendre son hôtel plus commode, son salon plus attrayant, elle combine des plans, des embellissements nouveaux : « Un soir, après y avoir bien revé, elle se mit à crier : Vite, du papier; j'ai trouvé le moyen de faire

1. Fille du marquis Pisani et d'une Savelli.

2. De Laborde, *Palais Mazarin*.

3. De Laborde, *ibid.* « C'est la première, dit Tallemant (II, 487), qui s'est avisée de faire peindre une chambre d'autre couleur que de rouge ou de tanné; et c'est ce qui a donné à sa grande chambre le nom de la chambre bleue. »

ce que je voulois. Sur l'heure elle en fit le dessein, car naturellement elle sayt desseigner et, des qu'elle a veu une maison, elle en tire le plan fort aisément[1]. » Voiture lui écrivait à sa façon hyperbolique : « En vous jouant, vous avez fait des dessins que Michel-Ange ne désavoueroit pas. » C'est une Parisienne de sang italien : elle aime les tableaux[2], les objets d'art, les curiosités, toutes les belles choses qui sont le charme des yeux, l'âme du logis, l'esprit de la maison. Elle sait les arranger, les faire valoir, les combiner avec la décoration : elle fait, qu'on me passe le mot, de la curiosité appliquée. « Tout est magnifique chez elle et même particulier, les lampes y sont différentes des autres lieux. Les cabinets sont pleins de mille raretés qui font voir le jugement de celle qui les a choisies ; l'air est toujours parfumé dans son palais, diverses corbeilles magnifiques, pleines de fleurs, font un printemps continuel dans sa chambre, et le lieu où on la voit d'ordinaire est si agréable et si bien imaginé, qu'on croit être dans un enchantement lorsqu'on y est auprès d'elle[3]. »

Mme de Rambouillet fit école : chacun voulut imiter plus ou moins les belles inventions de l'*incomparable Arthénice*, ses arrangements nouveaux, ses distributions commodes, sa façon originale et pittoresque de comprendre le chez soi. Dès lors la curiosité pénètre dans la vie privée, elle élargit son domaine et sa clientèle. Aux médailles, aux livres, aux antiques, aux monuments sévères de la science et de l'histoire, viennent s'ajouter les meubles, les porcelaines de la Chine, l'orfèvrerie, les estampes et les peintures contemporaines. L'art moderne prend sa place à côté de l'art ancien. Le cabinet de tableaux et la bibliothèque deviennent un luxe nécessaire, l'accessoire obligé de toute installation élégante. On les entoure de *ceintures* (étagères), on ménage dans la boiserie des ouvertures garnies de rayons, des *relais pour mettre les raretez*[4]. Les

1. Tallemant, *ibid.*

2. Scudéry, dans son *Catalogue*, Paris, Courbé, 1654, cite plusieurs peintures, parmi St Jean, et 110, qui devaient se trouver chez Mme de Rambouillet. [illegible] d'Annibal Carrache, *le Martyre de saint Étienne*, qui fut [illegible] Roi par [illegible] Monsieur. Au Louvre, n° 145.

3. Mlle de Scudéry, *Artamène ou le grand Cyrus*, Paris, chez Augustin Courbé, [illegible], p. [illegible].

4. Mem. du cardinal de Richelieu sur les travaux à exécuter à son château. [illegible] II, 120.

ébénistes de la cour, Pierre Gole, Domenico Cucci et Macé de Blois, fabriquent ces magnifiques armoires en ébène, à tiroirs et gradin intérieurs, où les femmes installent en bel ordre les miniatures et les bijoux « montés en or à ravir », les émaux et les ivoires, les coquilles et les cristaux de roche, les laques et les porcelaines, toutes les raretés que l'on trouve à la foire Saint-Germain, à la foire Saint-Laurent, au grand magasin de l'Arche de Noé[1].

La réforme imaginée par la marquise exerça même son influence sur la peinture. Du moment que l'on remplaçait, dans l'intimité, les anciennes tapisseries par des tentures de soie destinées à recevoir des tableaux, l'artiste devait nécessairement augmenter le nombre et diminuer le format de ses compositions, pour les mettre à l'échelle des nouveaux appartements. Le Poussin lui-même fut obligé de sacrifier à la mode : « On lui envoyoit de divers endroits, dit Felibien, et particulièrement de Paris, des mesures pour avoir des tableaux de cabinet, d'une grandeur médiocre; ce qui luy donna occasion de renfermer son pinceau dans des bornes un peu étroites[2]. » Ainsi le peintre jette dans la circulation un plus grand nombre d'objets d'art mobiles, relativement moins dispendieux, faciles à placer, à déménager, pouvant se vendre, s'échanger, passer de main en main; il fait les affaires de la curiosité.

Mazarin reprit à son tour, sous une forme nouvelle, l'œuvre de ses deux devancières. Marie de Médicis avait fait de la curiosité officielle, Mme de Rambouillet de la curiosité intime, le cardinal fit de la curiosité politique. On connaît sa collection fameuse, un des recueils les plus magnifiques et les plus intelligents que la France ait jamais possédés : 676 tableaux et 241 portraits des maîtres les plus renommés, 350 antiques, 411 tapisseries, 50,000 volumes et 400 manuscrits, 21 cabinets d'ébène,

1. Bien que les porcelaines de la Chine aient paru dans les cabinets d'amateurs dès le XVIe siècle (voir les *Collectionneurs de l'ancienne France*), la mode de ces curiosités ne date réellement que du XVIIe siècle. Ch. Patin, dans son *Introduction à l'histoire des médailles*, parle des *cimelia murrhinorum Sinensium ac Japonensium*. L'Arche de Noé, dans l'île du Palais, était le magasin principal « où l'on vend toutes les curiosités naturelles ou artificielles des Indes ou de l'Europe. » (Évelyn, p. 231.) Sur les foires de Saint-Germain et de Saint-Laurent, voir Sauval, I, 664-65. La ville de Dieppe avait aussi la spécialité de vendre « tout ce que les Indes orientales peuvent fournir de cabinets, de porcelaines et d'autres choses rares et précieuses. » (Évelyn, p. 251.) Pierre Borel cite encore à Amsterdam « le magasin des Indes ».

2. Felibien (II, 324). Voir aussi le *Journal du Bernin, Gazette des Beaux-Arts*, XXII, 2e pér., 95.

ÉCUSSON ET DEVISE DE NICOLAS FOUQUET

Dessin de Le Brun (Collection de M. M. Lambert)

d'ivoire et de mosaïques, des miroirs d'argent, des lustres et des girandoles de cristal de roche, des coupes, des aiguières de matières précieuses, une vaisselle et une orfèvrerie incomparables. « Ces propretés de cabinets et de cristaux, disait un jour Chantelou au Bernin[1], se sont introduites sous la Régence qui étoit un gouvernement de femmes, et M. le cardinal Mazarin les a cultivées pour entretenir et divertir le Roi. » Laissons dire Chantelou, il avait servi la Fronde et gardait rancune à Mazarin. Divertir le Roi! le cardinal n'y pensait guère : en prenant à l'Italie ses chefs-d'œuvre, à Florence ses mosaïques et ses matières précieuses, à la Flandre et à l'Angleterre leurs tapisseries, à Venise ses miroirs et ses dentelles, à l'Orient ses tapis et ses damasquinures, à la Chine ses soieries, ses laques et ses porcelaines, Mazarin voulait faire de son palais, suivant le mot de Laborde[2], « une sorte d'exposition générale des produits de l'industrie », fournir des modèles à nos artistes et populariser le goût des collections. Malgré les critiques, les pamphlets et les chansons, il eut la gloire de réussir.

Ainsi se consolidait de jour en jour la curiosité française. Encouragée par le ministre, patronnée par la mode, luxe nécessaire pour les uns, étude attrayante pour les autres, elle faisait son chemin par le monde, brillante, active et remuante. Déjà le curieux a un sobriquet, on l'appelle un *grippé;* on le chansonne, on danse à la cour le ballet des *grippes à la mode*[3]. Un recueil inédit du temps[4] met en scène tous les *grippes* du jour et chacun défile, débitant des couplets de circonstance. Voici les quatrains du *grippé des médailles;* à coup sûr Corneille n'a point passé par là, mais les chansonniers n'y regardent pas de si près :

Dedans mes médailles de cuivre
Je lys les belles actions
Des héros, et je fais revivre
Les Cesars et les Scipions.
Pour les morts seuls j'ai ceste envie
De priser les antiquités;
Mais pour celles qui sont en vie,
J'adore les jeunes beautés.

1. *Journal du Bernin*, p. [illegible].
2. *Palais Mazarin*.
3. *Catal. Solemne*, III, p. [illegible], cité par Ed. Fournier dans le *Livre commun*.
4. Bibl. nat., mss. fr., n° [illegible], p. [illegible].

Le *grippé de la roquaille*, l'amateur de coquilles,

Estime un rocher de roquailles
Beaucoup plus qu'un cœur de rocher.

Les couplets du *grippé de tableaux* sont d'assez mauvais ton :

Une femme toujours caquette,
Ne vous laissant jamais en paix;
Mais une peinture est muette
Et ne vous estourdit jamais.
Une femme un temps ne peut plaire.
Voulés-vous sçavoir comme quoy
Je prends du plaisir à les faire,
Mais non à les prendre cheux moy.

Le *grippé des miroirs*[1] trouve dans sa curiosité l'avantage philosophique de« se cognoistre soy-mesme ». Le *grippé des verres* et le *grippé des pierreries* vantent leur prédilection, chacun à sa manière. Il y a encore le *grippé des fleurs*, le *grippé du Petun*, le tabac « qu'on appelle l'herbe à la Reyne », le *grippé des poules et des pigeons*,

Est-il une grippe plus belle
Que d'avoir poules et pigeons
Qui soient à la mode nouvelle?

Et la liste est loin d'être complète; notre chansonnier anonyme ne parle ni des estampes, ni des pierres gravées, ni des armes, ni des chinoiseries, etc.

En 1648, à la veille de la Fronde, quatre-vingt-dix villes en France sont déjà pourvues d'un ou de plusieurs amateurs[2]; Paris compte cinquante cabinets curieux à une époque où Rome n'en possède que huit[3]

1. Les glaces de miroirs venaient encore à cette époque de Murano; c'était presque une rareté et l'on en faisait de véritables collections. P. Borel cite un amateur de Nancy, « M. Rignol, bourgeois, curieux des miroirs et des perspectives ». Le fournisseur à la mode était Poquelin, qui faisait un grand commerce de points et de glaces de Venise. C'est lui, dit Savary (*Dictionnaire*), « qui trouva le moyen d'attirer des ouvriers vénitiens qui vinrent à Paris, où, après quelque temps, les ouvriers français qui travaillèrent d'abord sous eux, se perfectionnèrent de telle manière que les glaces soufflées de France devinrent infiniment plus belles que celles de Venise. » En 1665, Poquelin obtint, avec Nicolas du Noyer, le privilège pour l'établissement de la première manufacture de glaces qui fut installée à Tourlaville, près de Cherbourg.

2. J'ai réuni une liste de 1,000 noms environ d'amateurs français au XVIIe siècle; cette liste sera publiée prochainement.

3. Sans compter les galeries de tableaux et de sculptures.

et Londres cinq[1]. La curiosité pénètre dans toutes les classes et dans tous les mondes; c'est un terrain neutre où les ducs de Richelieu, de la Vrillière, de Créqui, de Liancourt, de Verneuil, de Grammont, font concurrence au banquier Jabach, au médecin Delorme et au brodeur Henry. Le curieux est homme de cour avec Bussy-Rabutin et Beringhem, apothicaire avec Nodin et Catelan, homme d'église avec La Noue, de Marolles, Claude Maugis, Séguin, Feydeau, l'abbé de Louvois. Il est orfèvre, magistrat, horloger, avocat, diplomate, bourgeois, artiste, prince du sang comme Gaston d'Orléans, poète comme Scudéry et pâtissier comme Tribou, qui collectionne « les tableaux, les armes des Indes, les couteaux de Turquie et de Perse[2] ».

La finance à son tour se jette dans le mouvement avec son cortège de partisans, de gens d'affaires et de fermiers. Tous ces parvenus faisaient alors grand tapage, renversant les vieux hôtels parisiens pour bâtir leurs nouveaux palais, détruisant les villages et comblant les vallées pour installer leurs châteaux, leurs parcs et leurs pièces d'eau[3]. Du jour où la curiosité devint un luxe, ce fut à qui aurait les tableaux des plus grands maîtres, les cabinets les plus rares, les bibliothèques les mieux pourvues[4], les galeries les mieux décorées. La Basinière, Trésorier de l'épargne, protège Le Brun; d'Hervart, que l'amitié de La Fontaine a rendu célèbre, patronne Mignard; Guénégaud réunit à son château de Fresnes une remarquable collection de tableaux; de Chambré, Trésorier des guerres, grand amateur de musique et de peinture, fait illustrer par Le Sueur, Abraham Bosse et Nanteuil, les compositions musicales de son ami Denis Gaultier. On cite les livres et les estampes de Querver, Receveur général des finances, les tableaux de Mauroy, les médailles de Charron et de Basin de Limeville, intéressé dans les

1. Les collections fameuses de Charles Ier, de Lord Arundel, du duc de Buckingham, la collection de John Bargrave, et celui des frères Tradescant. Ce dernier fut légué à Elias Ashmole et [illegible] par lui à l'Université d'Oxford en 1683. Voir à ce sujet un excellent travail de M. Nesbitt dans la *Quarterly Review*, oct. 1880.

2. J. Spon, *Antiquités de la ville de Lyon*, 1675. Evelyn écrit dans son *Journal* en 1651 : « Il a à Paris tout personnage de rang, qui se bâtit une maison, se croit obligé, s'il veut satisfaire ses prétentions intellectuelles, d'avoir son cabinet et sa bibliothèque. »

3. Sauval, III, 51.

4. Voire même des bibliothèques pour la frontière, ne contenant que des livres de [illegible]. Sauval, I, 18, et II, 553.

fermes. Les financiers de province rivalisent avec leurs confrères parisiens : à Lyon, à Aix, à Rouen, à Bordeaux, de Pianelle, Sibon, Bigot, de Boisgarnier forment des recueils célèbres de tableaux, de livres, d'antiques, de monnaies, de manuscrits.

L'heure était venue pour Fouquet d'entrer en scène.

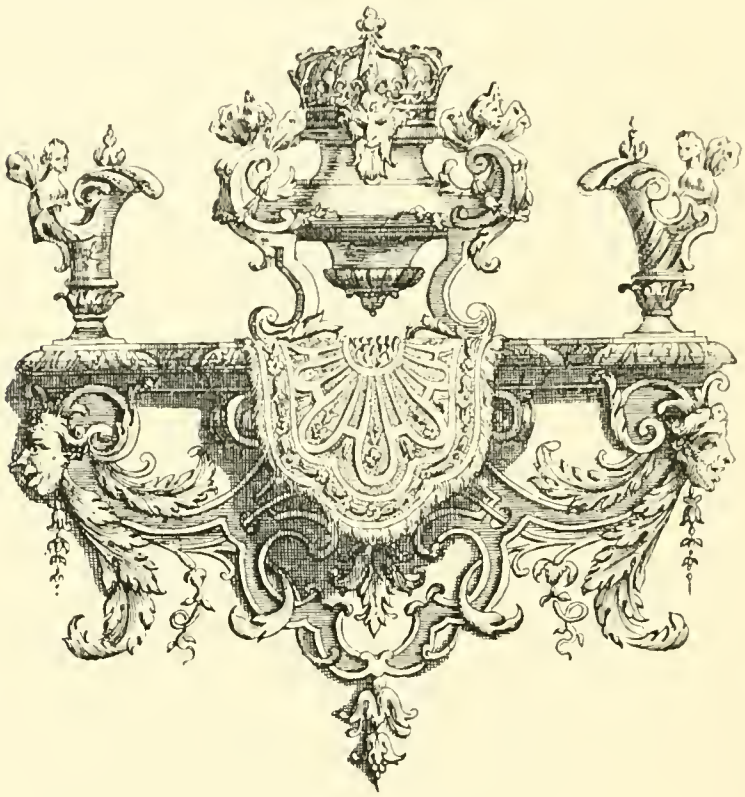

Nicolas Foucquet, François Foucquet, Saint-Mande, la bibliothèque, les sarcophages.
Vaux-le-Vicomte, inventaire du château.

NICOLAS FOUCQUET[1] est une des grandes figures de la curiosité parisienne. Il aime les lettres, les arts, les poètes, les femmes, les fleurs, les tableaux, les tapisseries, les livres, les antiques, tous les luxes et toutes les élégances ; un de ses juges l'appelait *omnium curiositatum explorator*[2]. C'est un délicat et un clairvoyant, qui choisit tout d'abord Molière et La Fontaine, Le Nôtre et le Poussin, Puget, Le Brun et La Quintinie, avec Menneville et du Fouilloux, les deux plus jolies filles de la cour, au dire de Racine qui s'y connaissait. Amoureux de gloire et de grandeur, « le plus magnifique et le plus curieux homme de son temps », séduisant, politique, rompu aux affaires, il a le coup d'œil, la passion, la puissance et la fortune, tous les dons qui font l'amateur de haute taille[3].

Je n'ai pas à refaire ici le procès de Foucquet. L'histoire et la chronique scandaleuse se sont partagé la besogne ; on a fouillé les gazettes et les mémoires, déchiffré les mystères de la fameuse cassette ; on a raconté par le menu ses aventures, ses faiblesses, ses dilapida-

1. J'ai conservé l'ancienne orthographe, celle de Nicolas Foucquet lui-même (voir sa signature, p. 27) et de presque tous ses contemporains.

2. *Discours sommaire de ce qui a été inventorié à Saint-Mandé*, Bibl. Nat. (mss. suppl. f., [illegible]) — Bibl. de Rouen, *Papiers d'Ormesson*, vol. VI.

3. Voir son portrait par Le Brun. Nanteuil l'a fait un beau portrait de Foucquet *ad vivum* [illegible] M. H. Bordier croit reconnaître Foucquet dans un émail de Petitot de la collection Gouldring en Angleterre. Claude Mellan a gravé son portrait en [illegible] et Gerard Rouselet en [illegible]. P. Mignard l'a peint vers 1660.

tions, son interminable procès, sa longue captivité. Le financier, l'homme politique et l'homme privé ne sont pas mon affaire : c'est l'amateur qui pose.

Il naquit en 1615. Son père, François Foucquet, conseiller d'État, l'un des hommes les plus intègres de son temps[1], avait formé un cabinet remarquable de médailles et de livres. Peiresc en parle dans un de ses manuscrits[2]; on sait que le savant amateur ne manquait jamais, en voyage, de visiter les cabinets célèbres et d'en noter les particularités les plus intéressantes. En 1610 ou 1616[3], se trouvant à Paris, il ne manqua pas d'aller voir la collection de François Foucquet et décrit longuement ses médailles romaines en or et en argent[4].

Nicolas Foucquet hérita des goûts de son père et débuta comme lui; il acheta des monnaies, des médailles et des livres; c'était assez pour un petit maître des requêtes. Mais Foucquet savait attendre, il croyait à sa bonne étoile et ses amis l'avaient déjà surnommé *l'Avenir*. La Fronde décida de sa fortune. Resté fidèle à Mazarin pendant les mauvais jours, il apprit à son école les grandes affaires et la grande curiosité. En 1650, il avait acheté la charge de Procureur Général au Parlement de Paris; trois ans plus tard il était nommé Surintendant des Finances. La Fronde venait de dire son dernier mot, Mazarin triomphant s'apprêtait à refaire ses collections dispersées et chacun se hâtait de réparer le temps perdu. Foucquet se mit à l'œuvre à son tour.

Il possédait alors deux maisons principales, Saint-Mandé et Vaux-le-Vicomte[5]. Saint-Mandé, sa résidence habituelle, avait le double

1. Voir ses titres dans son épitaphe citée par Hurtaut, IV, 840. Il avait épousé Marie, fille de Gilles de Maupeou, seigneur d'Ableiges, contrôleur général des finances. François Foucquet mourut en 1640.

2. Conservé dans la bibliothèque du musée Meermanno-Westreemanum de La Haye. M. le Dr Campbell, directeur du musée, a bien voulu prendre la peine de faire pour moi un extrait très étendu de ce précieux manuscrit; je tiens à l'en remercier ici publiquement.

3. Une coupure en haut de la feuille du manuscrit ne permet pas de fixer la date plus exactement.

4. Le Père du Molinet (*Cabinet de Sainte-Geneviève, 1692*), parle d'une « agathe antique portant le nom d'Agrippine, qui avoit appartenu à Tristan de Saint-Amant, lequel l'avoit eue de M. Foucquet. »

5. Foucquet logeait à Paris rue Saint-Thomas-du-Louvre. Il acquit par son mariage une maison, rue du Temple, appartenant à sa femme Magdeleine de Castille. En 1658, il acheta Belle-Isle et vers la même époque l'hôtel d'Émery, à Paris, celui que Sauval appelait *le Commode*. Cet hôtel disparut dans les démolitions nécessitées par la construction de la place des Victoires. A Fontaine-

NICOLAS FOUCQUET, PAR LE BRUN.

avantage d'être aux portes de Paris et de Vincennes où Mazarin passait d'ordinaire la belle saison. Les jardins de Foucquet touchaient au parc royal et le surintendant pouvait traverser directement de chez lui chez le cardinal. Dans l'origine, le domaine se composait de deux propriétés vendues par Mme de Beauvais[1]. Peu à peu Foucquet acheta de nouveaux terrains, augmenta les bâtiments, ajouta des appartements, des cours (il y en avait six), une galerie, une bibliothèque ; si bien que la construction revenait, au dire du maître maçon[2], « pour le moins à onze cent mille livres dont le plus beau, qui est commencé, restoit à parachever[3] ». L'abbé de Marolles parle « des belles choses que Foucquet faisoit peindre à Saint-Mandé, et des inscriptions latines, confiées aux soins de Nicolas Gervaise, médecin[4]. » Un document, conservé aux Archives[5], donne « l'estimation et la prisée des statues, bustes, scabellons, colonnes, tables et autres ouvrages de marbre et de pierre étant à Saint-Mandé [illegible], dans la galerie, le salon, la bibliothèque, l'orangerie, les jardins et les magasins. Un grand nombre de ces pièces sont antiques ; les autres, pour la plupart, sont de la main de Michel Anguier, le sculpteur favori de Foucquet, qui passa trois années à Saint-Mandé, de 1655 à 1658. On citait parmi ses meilleurs ouvrages un *Hercule* de six pieds de haut[6] et « une *Charité* serrant en ses bras un enfant endormi et qui en a un autre à ses pieds, et deux qui en sont tout proches, pour représenter Mme Foucquet et ses enfants, et marquer la tendresse et l'union qui régnoient dans cette famille[7]. » Ce groupe

bleau, Foucquet avait un logement à l'Hôtel des surintendants des finances bâti par Louis XIII. Hurtaut, III, 72.

1. Catherine-Henriette Bellier, première femme de chambre d'Anne d'Autriche. Chéruel, *Mémoires de la vie de Foucquet*, II, 181.

2. Il s'appelait Pastel.

3. *Discours sommaire*, etc., déjà cité.

4. *Mémoires*, III, 278, 285. Les stucs étaient l'œuvre de Pietro Sassi, un artiste italien, qui fut jeté vers, appelé en France par Mazarin et travailla pour lui. (*Journal du Dessin*, *Gaz. des Beaux-Arts*, XXIV, 162.) Un des plafonds était peint par Le Brun. *Mem. des Acad.*, I, 41.

5. Appendice, page 61. L'estimation est faite par Jacques Houzeau, sculpteur de l'Académie Royale, et Jean Le Gros, maître sculpteur, le 26 février 1660. Il y a vingt-six statues et plusieurs bustes.

6. *Mémoire des académiciens*, I, 141.

7. Guillet de Saint-Georges, *Vie de Michel Anguier*. Eug. Gressy, *Château de Vaux-le-Vicomte*, Melun, 1861.

figurait dans le cabinet de l'Orangerie. C'est encore Michel Anguier qui composa, pour la galerie de Saint-Mandé, treize statues de grandeur naturelle, « représentant les divinités de l'Olympe et copiées sur les meilleurs modèles de l'antiquité [1] ». Ces belles figures, alternant avec trente-trois bustes de bronze et de marbre, placés sur des meubles et des *scabellons*, formaient autour de la galerie une décoration imposante et magnifique.

La bibliothèque du surintendant est célèbre : « c'est là, dit le grand Corneille [2], qu'on attend ces précieux moments qu'il dérobe aux occupations qui l'accablent, pour en gratifier ceux qui ont quelque talent d'écrire avec succès. » Composée de plusieurs pièces, elle renfermait environ 27,000 volumes dont 7,000 in-folio, 8,000 in-8° et plus de 12,000 in-4°, imprimés ou manuscrits. Dans une des salles se trouvaient « les alcorans, les talmuds, les rabbins et quelques vieux interprètes de la Bible » ; dans une autre, les historiens de tous les pays, les traités de médecine, de droit, d'histoire naturelle, de mathématiques, les orateurs, les poètes, les théologiens, les philosophes, les savants, les livres à figures, etc. [3] Partout des cabinets de médailles [4],

1. G. Brice, 1713, II, 60.

2. Œdipe, 1659, *Avis au lecteur*. Chéruel, *Mémoires*, I, 430. Foucquet avait une vraie passion pour les livres ; dans les *Conseils de la Sagesse* composés par lui dans sa prison, il écrit : « Vous savez que je me consolois autrefois en livres. » Il dota la bibliothèque des Jésuites, au collège de Louis-le-Grand, « de mille livres de rente pour son entretien et pour l'enrichir de ce qui pourroit y manquer, et fit construire à ses dépens les logements où elle est établie ». (G. Brice, 1698, II, 116.)

Pour le dire en passant, cette question des livres de Foucquet est assez obscure. Suivant Neimetz (*Séjour à Paris*, 261), les livres achetés par le Collège des Jésuites avec la dotation de Foucquet « ci-devant ministre d'État de France, sont marqués au dos de deux *phi grecs*, qui doivent signifier les lettres initiales de François Foucquet ». Or le surintendant s'appelait Nicolas. M. de Montaiglon, dans ses annotations sur Vaux-le-Vicomte par Eug. Grésy, pense que le donateur de la rente en question serait le père du surintendant qui, en effet, s'appelait François, mais comment concilier cette opinion avec les textes de Germain Brice et de Neimetz lui-même ? Enfin, si l'on s'en rapporte à une note de l'abbé Goujet, en marge de l'exemplaire *de Bibliothecis Parisiensibus* de Dan. Maichel, 1729, que possédait M. Ed. Fournier, le donateur de la Bibliothèque des Jésuites ne serait pas le surintendant Foucquet, mais Fouquet, marquis de la Varenne. (*Livre Commode*, I, 132.) Voir ci-après, page 48.

3. *Lettre du conseiller de la Fosse* du 7 octobre 1661 ; voir aussi l'*Inventaire, prisée et estimation des livres trouvés à Saint-Mandé*, du 30 juillet 1665. Bibl. nat., mss. f. fr. 9438. Le total de l'estimation s'élève à 38,544 livres. Dans ce chiffre figure une somme de 1,131 livres pour livres appartenant au R. P. de Champneuf, au collège de Clermont. C'était un des parents de Foucquet ; le 26 oct. 1661, il obtint de Le Tellier l'autorisation d'entrer dans la Bibliothèque de Saint-Mandé, une fois par semaine. (*Arch. Bastille*, vol. I.) L'inventaire est signé par Jacques Villery, Louis Gontier, Pierre Bienfaict et Pierre Le Petit, libraires-jurés de Paris, et clos le 27 mars 1666.

4. André Boulle possédait « deux cens médaillons grecs, moulés sur les antiques qu'avoit

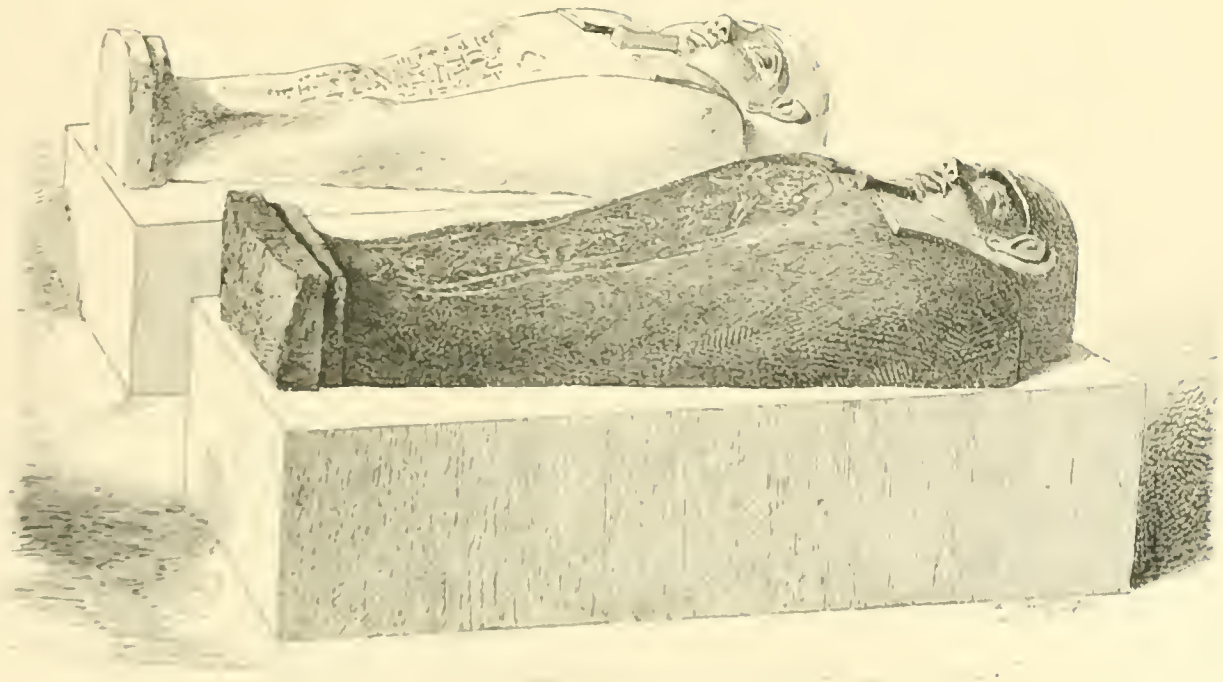

SARCOPHAGE EGYPTIEN, AYANT APPARTENU A NICOLAS FOUCQUET.

Musée du Louvre, D. [illegible]

des cartons pleins d'estampes[1], des tableaux, des statues, des bustes, des tables de porphyre et de mosaïques, des raretés de tous les âges et de tous les pays : *Rex Hispaniarum nihil tale habebat*, disaient avec enthousiasme deux voyageurs espagnols, à la vue de ces merveilles[2].

Deux morceaux extraordinaires attiraient surtout l'attention des curieux et des savants : c'étaient des sarcophages égyptiens de forme humaine, l'un de marbre blanc, l'autre de basalte, les premiers, disait-on, qui fussent venus à Paris. Leur histoire est piquante et vaut la peine d'être racontée.

En 1632, des habitants de la province de Saïd découvrirent dans une pyramide deux tombeaux contenant des momies. Amenés au Caire, de là à Alexandrie, ils furent achetés par un marchand français et embarqués pour Marseille. A Gênes, où le navire fut obligé de relâcher, le prince Doria se rendit à bord et offrit un prix considérable de la cargaison; il faut croire que la proposition ne parut pas assez tentante, car le navire reprit sa route et gagna Marseille le 4 septembre 1632[3]. Là, ces monuments inconnus furent l'objet de l'admiration universelle. Le Père Kircher, informé de l'événement par une lettre du Père Brusset, se rendit à Marseille pour les voir et publia ses observations dans l'*Œdipus Ægyptiacus*[4]. Quel fut l'heureux propriétaire de ces reliques pendant vingt-cinq ans? Je l'ignore; peut-être faisaient-elles partie du cabinet du s[r] Chembon de Marseille, possesseur, dit une pièce anonyme de 1648[5], « d'idoles d'Egypte pour serrer les momies ». Quoi qu'il en soit, vers l'année 1659, les sarcophages furent achetés pour le compte de Fouquet et transportés à Saint-Mandé. Les momies, retirées de leurs cercueils, furent mises à part dans

feu M. Fouquet [illegible]. Ces medailles [illegible] 30 août 1730; *Arch. de l'art français*, IV, [illegible] Vol. [illegible] p. [illegible] vées à Saint-Mandé ».

1. D'après M. Duchesne (*Cabinet des estampes*, VI), la collection [illegible] renferme principalement des pièces [illegible] et des [illegible] de la Bibliothèque. M. Duchesne se base sur un certain [illegible] d'estampes de la [illegible] *Vinq*, qu'il présume devoir être le nom de Fouquet. [illegible] avec un *c*.

2. *Discours sommaire* [illegible].

3. G. Brice, I, [illegible].

4. *Œdipus Ægyptiacus*, Rome, 1654, III, 172; *Sphinx Mystagoga*, Amst., [illegible].

5. Publiée dans les *Collectionneurs de l'ancienne France*, Paris, 1873.

« un appentis fermé à clef[1] », et les deux sarcophages, montés sur un socle, prirent place dans la galerie du surintendant.

Comme on peut le croire, l'admiration ne fut pas moindre à Saint-Mandé qu'à Marseille[2]. Les tombeaux provenant d'une pyramide, il fallait à tout prix leur trouver une origine illustre et l'on décida qu'ils devaient contenir les corps de Chéops et de son frère Chephren, grands fondateurs de pyramides, comme chacun sait[3]. Or, un jour que La Fontaine attendait, plus longtemps que de coutume, le surintendant

En ce superbe appartement
Où l'on a fait d'estrange terre,
Depuis peu, venir à grand'erre
(Non sans travail et quelques frais)
Des rois Cephrim et Kiopès
Le cercueil, la tombe ou la bierre,

il me fallut, dit le poète dans une épître à Foucquet,

Il me fallut entretenir
Avec ces monuments antiques,
Pendant qu'aux affaires publiques
Vous donniez tout votre loisir.
Certes, j'y pris grand plaisir.
Vous semble-t-il pas que l'image
D'un assez galant personnage
Sert à ces tombeaux d'ornement ?
Pour vous en parler franchement.
Je ne puis m'empêcher d'en rire.
« Messire Orus, me mis-je à dire,
Vous nous rendez tout ébahis.
Les enfants de votre pays
Ont, ce me semble, des bavettes
Que je trouve plaisamment faites. »
On m'eût expliqué tout cela ;
Mais il fallut partir de là
Sans entendre l'allégorie.
Je quittai donc la galerie
Fort content, parmi mon chagrin,
De Kiopès et de Cephrim,

1. *Lettre du conseiller de la Fosse*, Bibl. nat., f. fr. 17398 : « Après cela, je vins dans un appentis fermé à clef, tout rempli de statues, de tables de marbre et de bronze, et entre autres de deux grands corps égyptiens embaumés et en momie. »

2. Sauval, II, 344; Thévenot, 1674, p. 251; Gourville, p. 258, Paris, 1724.

3. La prisée du 26 février 1666 (Voir l'Appendice, page 61) les catalogue comme suit : « Deux mosollées antiques représentant un roy et une reyne d'Égypte, 800 livres. »

D'Orus et de tout son lignage,
Et de maint autre personnage,
Puissent ceux d'Égypte en ces lieux,
Fussent-ils rois, fussent-ils dieux,
Sans violence et sans contrainte,
Se reposer dessus leur plinthe
Jusques au bout du genre humain!
Ils ont fait assez de chemin
Pour des personnes de leur taille.

Fouquet ne jugea pas à propos d'exaucer les vœux du poète: il avait formé le projet d'installer les deux sarcophages à Vaux, c'est Mlle de Scudéry qui nous l'apprend[1] : *Méléandre,* — l'homme noir, c'est-à-dire *Le Brun,* — chargé de ce soin, « fist batir, en un petit coin de terre assez irrégulier, deux pyramides à l'imitation de celles qui sont auprès de Memphis »; attention délicate pour les deux exilés d'Égypte. Hélas! ils n'étaient pas au bout de leurs aventures.

Mais retournons à Saint-Mandé.

J'ai dit que Fouquet avait la passion, ou, pour parler le langage à la mode, la *grippe* des fleurs. C'était une curiosité fort répandue au XVIIe siècle et La Bruyère n'a pas oublié dans sa galerie le *fleuriste,* « cet homme raisonnable qui a une âme, qui a un culte et une religion, et qui revient chez soi, fatigué, affamé, mais fort content de sa journée : il a vu des tulipes ». La curiosité florale était d'ordinaire le complément d'autres collections : Morin, qui avait réuni 10,000 espèces de tulipes[2], recherchait aussi les estampes; Guillaume de Lamoignon et Tambonneau collectionnaient les plantes aussi bien que les livres et les tableaux. Quand Olivier d'Ormesson fut voir le duc de Verneuil[3], un grand amateur de médailles, « l'entretien fut de nouvelles, et puis des fleurs et des fruits. Il me fit voir un livre de tulipes enluminées les plus belles du monde[4] ». On citait les jardins curieux des ducs de Vendôme et de Grammont, des Monnerot, de Puget, maître des requêtes, des Célestins, des Petits Jacobins, des Recol-

1. *La Clélie*, t. X.
2. Evelyn, p. 272.
3. Henri de Bourbon, fils d'Henri II, [illegible] de Henri IV.
4. Journal d'Olivier d'Ormesson, I, [illegible] — Feuillet de Conches, Causeries d'un curieux, II, [illegible].

lets, etc.[1] Tous les ans la foire aux oignons fournissait un assortiment « d'oignons de tulipes, d'anémones, de tubéreuses et autres plantes considérées pour leur nouveauté et leurs odeurs[2] ». On tirait les graines et les plantes rares de Hollande ou d'Italie; Vaillant, le célèbre antiquaire voyageur, s'approvisionnait même en Orient. Foucquet, qui passait pour être « mieux pourvu en anémones qu'homme de France[3] », se faisait adresser par ses correspondants « des greffes d'orangers et de citronniers les plus rares d'Italie, recouvrés dans les plus célèbres jardins de Rome[4] ». Le potager de Vaux avait été organisé par La Quintinie, et le jardinier de Saint-Mandé était un personnage; « il y a dans les jardins, écrit le conseiller de la Fosse, deux cens grands orangers[5] et force plantes de noms à moi inconnus et barbares. Le jardinier qui est vêtu, logé et meublé comme un honnête homme, et que l'on appelle le *Fleuriste,* est celui de tous les domestiques dudit lieu, duquel le sieur Foucquet faisoit le plus d'estat, et auquel il prenoit le plus de confiance, nonobstant qu'il fust allemand luthérien[6] ».

En novembre 1657, Louis XIV, accompagné de Mazarin, alla visiter

Cet agréable lieu
Qui Saint-Mandé, sans faute nulle,
Se qualifie et s'intitule.

C'est Loret qui parle ; et le surintendant

Reçut admirablement bien
Ce roi très sage et très chrétien,
Qui très content témoigna d'être
Tant de ce logis que du maître.

Le château de Vaux lui réservait d'autres surprises.

La maison de Saint-Mandé construite, remaniée, augmentée d'an-

1. Sauval, III, 45.
2. Sauval, I, 662.
3. *Lettres* de Louis Foucquet, *Archives de l'art français,* 2e série, II, 305.
4. *Ibid.*
5. Arch. nat., O1 1964, *Inventaire des orangers.*
6. *Pap. de Ségnier;* M. Chéruel qui fait la même citation (*Mém. sur Foucquet,* I, 282) a lu par erreur le *Henriste* au lieu de le *Fleuriste.*

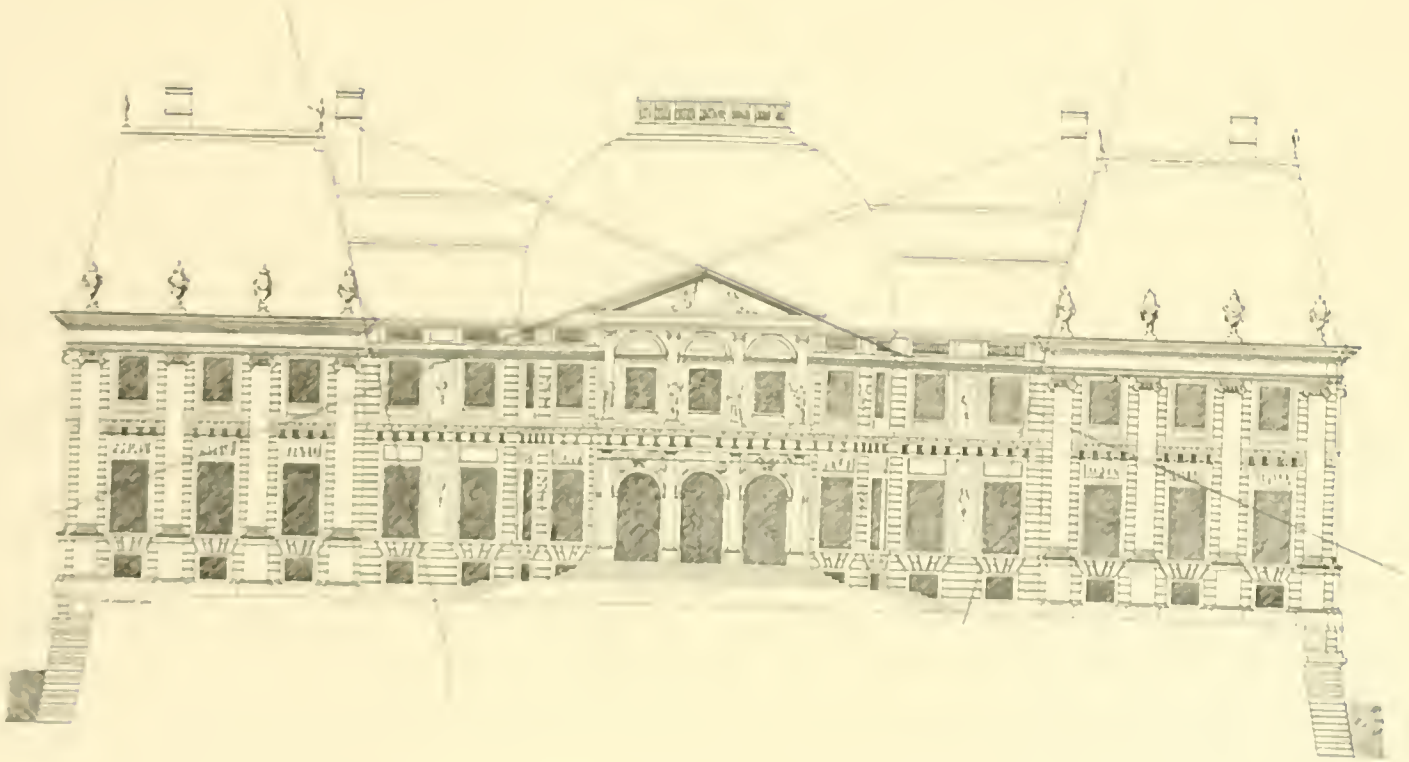

CHATEAU DE VAUX, FAÇADE SUR LE JARDIN,

[illegible] aux plans et dessins de construction

née en année, avait grandi avec la fortune de Foucquet; Vaux-le-Vicomte, commencé en 1656[1], achevé en quatre ans, création collective de trois hommes de génie, Le Vau, Le Brun et Le Nôtre, est une œuvre d'un seul jet, grandiose et définitive. C'est le salon du ministre, comme Saint-Mandé était son cabinet de travail, sa bibliothèque et même, si la cassette dit vrai, son boudoir.

On connaît les splendeurs de Vaux; tous les contemporains en ont parlé, La Fontaine les a chantées, Mlle de Scudéry a célébré le château sous le nom de Valterre[2], Silvestre, Perelle, Marot, Aveline ont gravé la maison, le jardin et les fontaines sous toutes leurs faces. De nos jours, MM. Eug. Grésy et de Montaiglon ont publié des notices excellentes sur les artistes employés à Vaux[3]; ainsi nous savons que Le Vau, l'architecte, avait sous ses ordres Antoine Bergeron, juré des maçonneries du Roi, Pierre Gittard, charpentier[4], et Jacques Prou, menuisier. Beaudrain, maître peintre à Paris, et Philippe Lallement de Reims, peintre de paysages, travaillaient avec Le Brun. Ce dernier fournissait aussi des cartons à la manufacture de tapisseries fondée à Maincy[5], près de Vaux, par Foucquet; l'atelier de tapisseries, composé d'ouvriers flamands commandés par un Français, Louis Blamard, exécuta, sur les dessins de Le Brun, les *Chasses de Méléagre* et cinq pièces de l'*Histoire de Constantin*[6].

Parmi les sculpteurs, on trouve Michel Anguier[7], qui passa de Saint-Mandé à Vaux en 1658; Nicolas Legendre[8], chargé des stucs de tous les plafonds; Thibaut Poissant, qui exécuta des modèles de

1. D'après le plan indiqué page 26. Suivant une [illegible] de Perelle, le château aurait été commencé en 1653. Voltaire assure que le palais et les jardins avaient coûté 18 millions à Fouquet, lequel aurait « ban le palais deux fois et acheté trois villages entiers. Tout l[illegible] terrain fut employé dans ces jardins immenses ».

2. *Clélie*, X, 1001.

3. *Arch. de l'art français*, V et tirage à part. Mêlin, 1861.

4. Il était le frère de Daniel Gittard, architecte [illegible] Foucquet employa plus tard à Fontainebleau. « Il acheta la terre de Belle-isle dans le dessein de faire [illegible] le château, et [illegible] y employa le sieur Gittard, très bon architecte, qui y fit travailler assez longtemps. » (Gourville, [illegible]).

5. Maincy, Seine-et-Marne, à deux kilomètres et demi de Vaux.

6. Voir page 40.

7. Voir dans les *Mémoires inédits sur les ouvrages des membres de l'Académie* [illegible] le détail des principaux ouvrages de Michel Anguier, à Vaux-le-Vicomte.

8. Né à Étampes, mort à cinquante-deux ans, en 1671. *Mém. Acad.* [illegible]

Termes et la Renommée couchée dans un des frontons. Puget, que Le Pautre avait recommandé à Fouquet, fut chargé en 1660 d'aller à Gênes acheter des marbres et réserva un de ses plus beaux blocs pour en tirer l'*Hercule gaulois*, destiné au surintendant [1]. Quant au Poussin, qui modela des Termes en pierre pour le château, nous le retrouverons tout à l'heure.

Enfin Le Nôtre avait pour chef fontainier Claude Robillart et, pour jardinier, Antoine Trumel, peut-être un compatriote du jardinier de Saint-Mandé.

Les Archives nationales possèdent plusieurs pièces originales et manuscrites, relatives aux deux maisons de Vaux et de Saint-Mandé [2] : l'une de ces pièces est « l'Estimation et prisée des statues, bustes antiques et modernes, colomnes, tables, carreaux et autres ouvrages de bronze et de pierre qui sont dans les appartements de la maison et jardins de Vaux, par Jacques Houzeau [3], sculpteur ordinaire des bastimens du Roi, et Jean Le Grue, maistre sculpteur de cette ville de Paris, le 17 juillet 1665 »; ces deux artistes furent chargés l'année suivante de l'estimation des statues de Saint-Mandé. Un autre dossier renferme le « Mémoire des figures qui sont à Vaux et du prix que M. Girardon les estime » (2 mars 1687). A l'appui de ce Mémoire se trouvent quinze feuillets sur lesquels une main habile, sans doute celle de Girardon lui-même, a indiqué à la plume la silhouette des principales statues. Nous donnons deux fac-similés de ces croquis [4].

Nous reproduisons également une vue du château. Cette vue fait partie d'une série de trois dessins au lavis, appartenant à un de nos amateurs parisiens les plus délicats : ils représentent le plan et les deux façades du bâtiment. Ce sont les pièces originales annexées au marché pour la construction de Vaux; au dos de chaque feuille on lit la men-

1. Mariette le dit expressément. *Abec.* au mot *Puget. Gazette des Beaux-Arts*, XVIII, 317-18.

2. Je dois la connaissance de ces documents curieux à M. A. de Montaiglon. L'estimation des statues de Vaux et le Mémoire de Girardon ont été récemment publiés dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*; les autres pièces sont inédites.

3. Né à Bar-le-Duc, mort en 1691, à soixante-sept ans.

4. A la fin de ce Mémoire on lit : Total des prix de M. de Vaux 25,400 livres, et de M. Girardon 16,000 livres. M. de Vaux, Louis Nicolas, était le fils aîné de Fouquet; il proposa sans doute au Roi de lui vendre les statues restant à Vaux et Girardon fut chargé de faire une évaluation contradictoire.

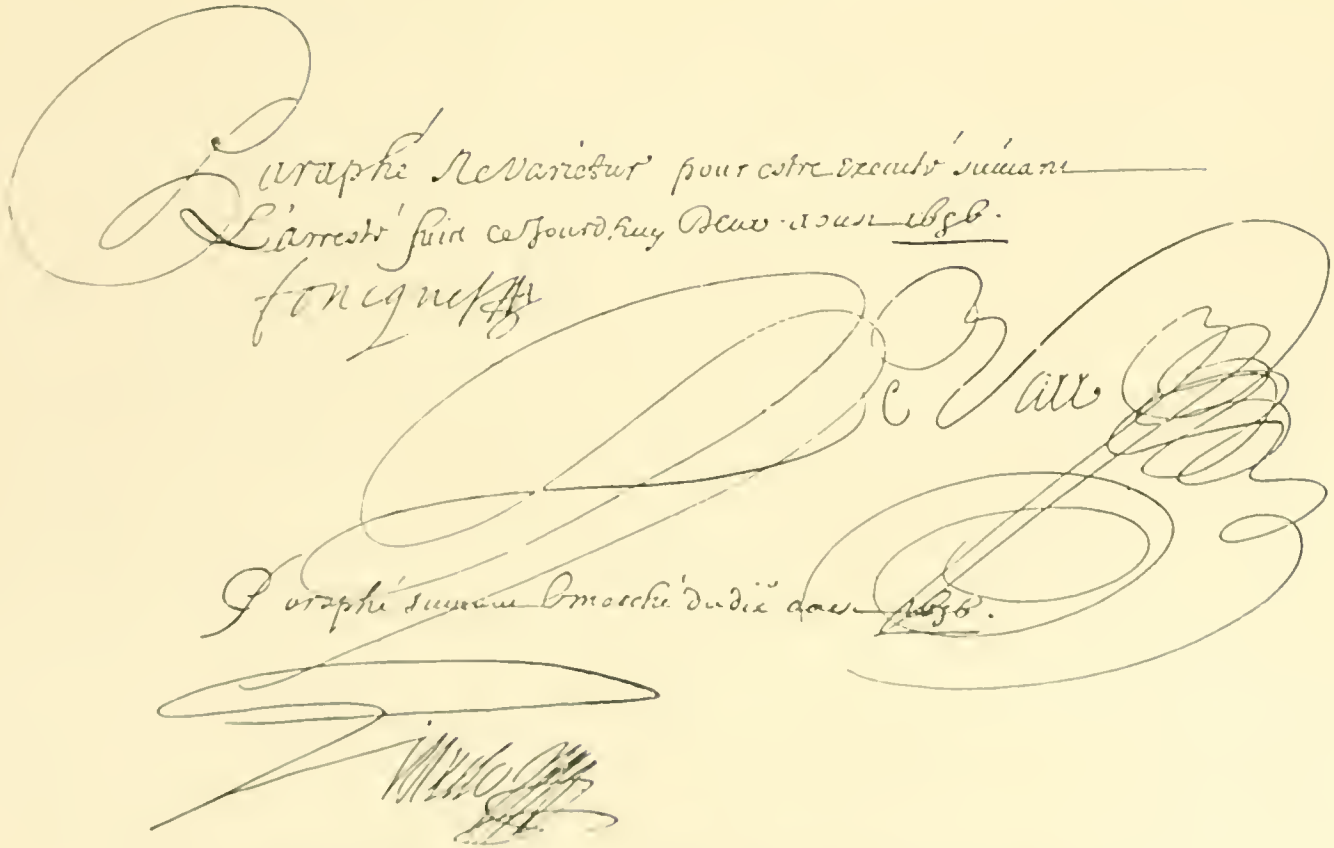

SIGNATURES DE NICOLAS FOUQUET, DE LE VAU ET DE VILLEDO,
sur les plans originaux du château de Vaux

tion suivante : *Paraphé ne varietur pour estre exécuté suivant l'arresté fait ce jourd'huy deux^e aoust 1656.* — FOUCQUET, LE VAU. — et au-dessous : *Paraphé suivant le marché du dix aoust 1656.* — G. VILLEDO [1].

Ces dessins présentent un intérêt particulier : ils fixent la date des premiers travaux. En outre, ils indiquent certains remaniements effectués en cours d'exécution; ainsi la construction est figurée en briques, tandis qu'en réalité le château fut exécuté en pierre de taille [2].

Un dernier document complète heureusement les indications précédentes. La Bibliothèque Nationale conserve l'*Inventaire manuscrit* [3] dressé à Vaux le 13 septembre 1661, par Jean d'Estempes de Valençay et François de Vertamont, conseillers d'État, Jacques Paget et Pierre d'Albertas, maîtres des requêtes. Nous pouvons donc, pour la première fois depuis deux siècles, visiter le château de fond en comble. Profitons de l'occasion pour jeter un coup d'œil aux appartements; ils sont encore tels que le surintendant les avait laissés à la fin d'août 1661, quelques jours avant son arrestation.

Un grand vestibule donne accès dans le château; il est orné de quatre bustes avec draperies d'albâtre oriental et de deux statues antiques, Auguste et Tibère, estimées chacune 2,000 livres [4]. Le vestibule ouvre dans le grand salon, placé au centre du château; des cariatides portant les signes du Zodiaque (voir le dessin) soutiennent l'immense coupole sur laquelle Le Brun devait représenter les quatre Saisons; la rapide disgrâce de Foucquet l'empêcha de mener à fin son projet [5]. L'appartement à main droite est celui de Mme Fouc-

1. Villedo était l'entrepreneur; en 1674, il devint maître des œuvres de maçonnerie des bâtiments du Roi. Son fils fut conseiller du Roi et contrôleur général des bâtiments de S. M., ponts et chaussées de France; voir Jal, *Dictionnaire*.

2. Les deux façades gravées par Marot présentent des différences très notables avec le dessin original que nous publions ici. L'estampe de Marot a dû être faite d'après un dessin defectueux ou d'après un premier projet non exécuté.

3. Appendice, page 77.

4. Dans le dessin que nous publions la figure de gauche porte par erreur le nom de Domitien. Voir les estimations de Girardon, Appendice, page 73.

5. Comme le fait remarquer M. Eug. Gresy, « Carle Audran n'a donc pu graver ses belles planches des Saisons que d'après les cartons ou une esquisse du maître ».

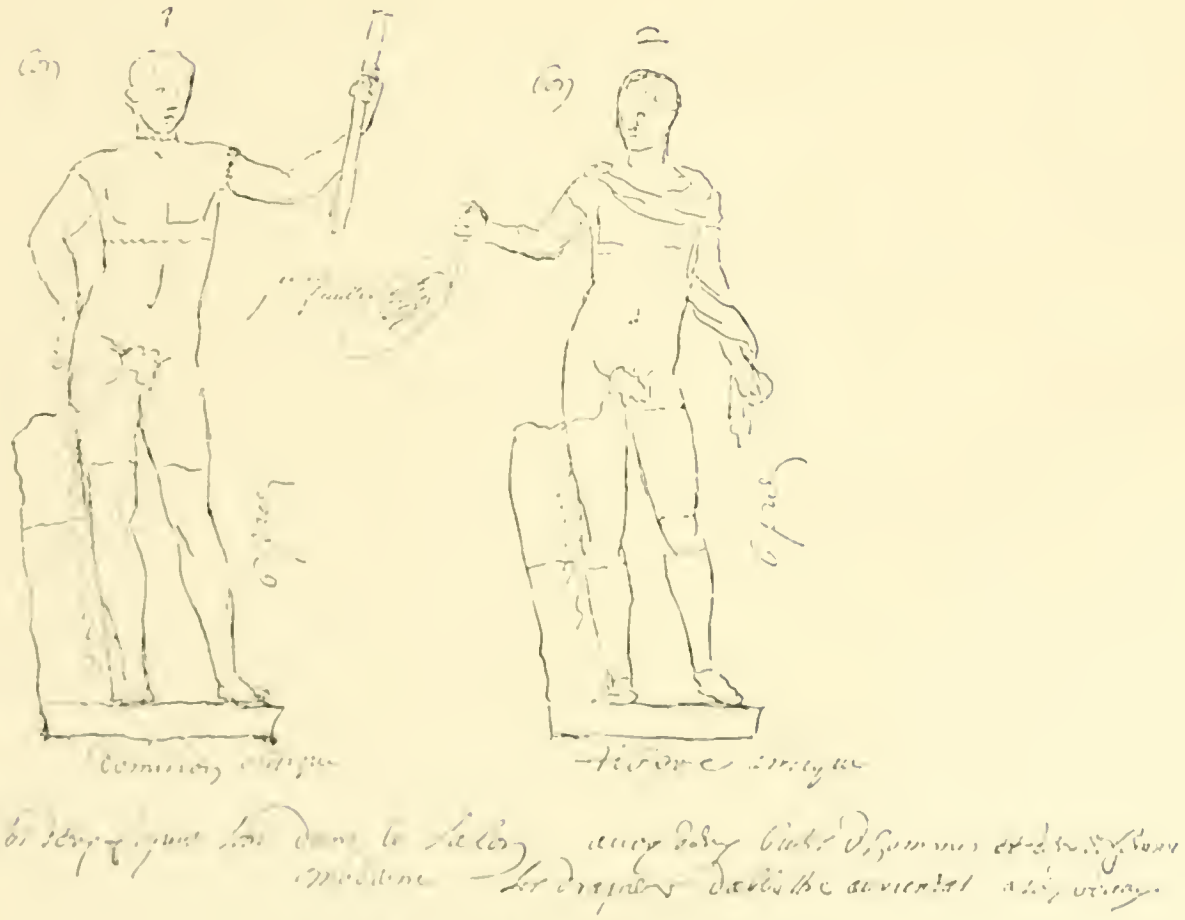

STATUES ANTIQUES, AU CHATEAU DE VAUX

quet[1]; le plafond de l'antichambre représente l'*Apothéose d'Hercule* par Le Brun : « Monté sur un char qu'entraînent de fougueux coursiers, le demi-dieu entre dans l'Olympe, guidé par la Sagesse et couronné par l'Immortalité[2] ». Aux deux extrémités, des anges soutiennent les armes de la famille de Castille[3]. Sur les murs, quatre pièces de tapisserie de l'*Histoire de Clytemnestre ;* « plus trois douzaines et quatre chaises de moquette et une table de porphire de trois pieds et demi de long, montée sur un pied fort propre[4] ».

La salle suivante, la *Chambre des Muses*[5], est encore décorée par Le Brun qui a peint au plafond le *Triomphe de la Fidélité* représentée par une femme tenant un épagneul endormi sur ses genoux; elle est escortée de la Prudence, de la Raison et de la Force; Apollon la protège en décochant ses flèches contre ses ennemis[6]. La tenture se compose de « huict pièces de tapisserie de haulte lisse de trois aulnes et demye de hault ou environ, représentant l'*Histoire de Vulcain*, avec des rideaux verdz tout à l'entour pour les couvrir ». Ces tapisseries fameuses, rehaussées d'or, provenaient de la fabrique de Mortlake en Angleterre[7]; elles étaient estimées 11,789 livres. Vingt fauteuils de peluche de la Chine, des tables, des guéridons « vernis de rouge », quatre lustres de cristal de roche, des miroirs dans une bordure d'argent et, sur le sol, un tapis de Perse d'environ 8 aunes de long ($9^m,40$) complètent cette magnifique décoration.

La troisième pièce, formant l'angle du château sur le jardin, est entièrement dorée; au plafond, *Morphée* sous les traits d'une jeune femme, peint par Le Brun.

Dans la même partie du château, mais sur la cour, une salle avec plafond à poutrelles est garnie de six pièces de tapisserie, l'*Histoire d'Iphigénie*[8], protégée par des rideaux verts; tapis de Perse d'environ

1. Marie-Magdeleine de Castille, fille de François de Castille et deuxième femme de Foucquet, qui l'épousa en 1651. Il était veuf de Louise Fourché, morte en 1641.

2. Eug. Grésy, p. 12.

3. D'azur au château sommé de trois tours d'or; devise : *Surgit radicibus altis.*

4. Estimée 300 livres.

5. Florent Le Comte, III, 159.

6. *Revue universelle*, XII, 305.

7. Voir page 47.

8. Voir page 47.

5 aunes 1/2 de long (6m.90), et meubles de velours rouge cramoisi brodé. Dans une autre chambre à coucher, la tenture de l'*Histoire de Raphael*[1], et un mobilier de damas bleu à franges d'or[2].

L'autre moitié du château, celle qui se trouve à gauche du vestibule d'entrée, ne nous arrêtera pas longtemps; toutes les chambres, qui formaient l'appartement du Roi, sont dégarnies et les meubles déposés provisoirement dans le garde-meuble. La seule pièce encore meublée est la « salle à manger » contenant « trente-une chaises de moquette, de bois de noyer tourné, cloués avec un galon de soye », trois tables, dont une de marbre, et deux lustres de cristal de roche.

Montons maintenant au premier étage. A gauche, on entre dans une chambre tendue de six pièces de tapisseries rehaussées d'or, les *Douze mois de l'année*[3], et d'une pièce de la tenture de *Pyrame et Thisbé*[4]. Le mobilier se compose d'un « tapis de pied rhodien, d'un lit à pentes de velours en broderye d'or cramoisy rouge, avec crespines d'or et d'argent » et les sièges pareils. L'autre appartement, sur le jardin, « tout doré, peint et lambrissé », renferme « un tableau sur la cheminée et un sur la porte d'entrée, sept fauteuils de peluche de la Chine, un buste de jaspe dont la tête est de marbre, sur un piedestal de jaspe ».

Près de là se trouve la chapelle, qui n'est pas achevée.

A main droite de l'escalier, l'antichambre contient une tapisserie de huit pièces à personnages représentant l'*Histoire d'Israel*[5]; dans la pièce attenante, un lit et des sièges de satin cramoisi rouge, en broderie d'or, et une tenture de haute lisse *à Vieux personnages*[6].

Le cabinet de Foucquet ouvre sur la même antichambre : tenture de « petit taby à fleurs, et un petit lict de campagne complet en satin à fleurs avec une frange et molet or et argent »; six fauteuils et

1. En sept pièces. S'agit-il de la tenture du *Nouveau Testament* ou de celle des *Loges de Raphael*?

2. « Plus un petit tableau representant la Magdeleine » (Lavel ou de Vouet ?) probablement de chambre à coucher de Mme Foucquet, voir page [illegible].

3. Voir page [illegible].

4. Le reste se trouve au garde-meuble, en tout huit pièces de [illegible]

5. Probablement *L'Histoire de Gedéon* (voir [illegible] page [illegible])

6. Sept pièces.

quatre sièges en pareil, deux tables avec leurs tapis, et « une escritoire fermant à clef ». A côté, la garde-robe tendue d'une tapisserie de Rouen.

Le Brun occupe la chambre voisine, sous l'œil et sous la main du surintendant. Depuis 1658, nommé directeur des peintures du château de Vaux, il avait installé à Maincy son logement personnel, son atelier, l'atelier des tapissiers et celui des peintres décorateurs[1]. L'appartement de Vaux n'est donc qu'un pied-à-terre; il se compose de deux pièces, une chambre à alcôve avec un « lit de taby jaune, garny complet, six chaises, un fauteuil de serge bleue avec de la frange de soye meslée », et une grande garde-robe. Les deux pièces sont tendues de tapisseries de Bergame.

L'inventaire ajoute à cette description sommaire quelques détails qui laissent deviner une partie de la décoration intérieure : « Plus, cinq bustes de fonte sur des piedz d'estail de bois, — une figure de marbre blanc sur un pied d'estail de bois[2], — neuf tableaux du Bassan de moyenne grandeur à bordures dorées, — quatre autres tableaux dont deux grands et deux moyens aussy à bordures dorées ». Dans la garde-robe, « deux tableaux de fruictz roullez sur un baston, — un tableau à bordure dorée représentant une bataille avec plusieurs personnages, — un autre tableau qui n'est qu'esbauché, — un autre tableau à bordure dorée représentant un homme et un chien (Méléagre?) — une figure entière de bronze[3], — une autre plus petite de marbre, — trois testes[4] et un buste de fonte, — deux autres petites figures et un buste de marbre; — plus un modelle de cire d'un Hercule ».

Si je ne me trompe, cet intérieur a tout l'air d'un petit cabinet d'artiste-amateur. Le Brun aimait la curiosité, « il étoit parfaitement bien logé et bien meublé, dit Florent Le Comte[5]; les tableaux et les

1. Les peintres Yvart, Courant et Lefébure exécutèrent à Maincy les copies de *l'Histoire de Constantin*.

2. Probablement le Bacchus jeune, estimé 700 livres.

3. Estimé 500 livres.

4. Estimé 75 livres.

5. III, 165. Plusieurs objets indiqués ici comme existant en 1661 ne figurent plus dans l'estimation faite en 1665, ce qui permet de supposer qu'ils étaient la propriété personnelle de Le Brun et furent enlevés par lui après le premier inventaire.

curiositez dont il étoit la source ne lui manquoient pas ; il sçavoit l'arrangement et la disposition des choses comme si cet art fut né avec luy ».

La chambre à la suite est « celle où sont les coffres-forts, argent monnoyé et vaisselle d'argent, et pierreries et autres meubles ». La vaisselle d'argent comprend « cinq cent douzaines d'assiettes, trente-six douzaines de plats et un service d'or massif[1] ». Les bijoux sont nombreux et d'une grande richesse, chaînes d'or, de pierres fines et de perles, portraits entourés de diamants, heures « couvertes d'or à jour esmaillé, et touttes chargées de diamantz tout plain, au dos et aux fermoirs aussy[2] », bagues, cachets, bracelets, pendants d'oreilles, — un de ces bijoux est estimé 14,000 livres, — un service de table et un service de chapelle de vermeil.

Le Vau loge à l'extrémité de l'escalier situé au bout du bâtiment : dans la première pièce, une tapisserie de Rouen, un mobilier de serge rouge ; dans la seconde, une tapisserie de Rouen et « une table de bois sur des tréteaux », la table de l'architecte.

Ne quittons pas cet étage sans visiter « une petite chambre estant au bout dudict corridor, près un petit escallier, et en laquelle logeoit ordinairement le sieur Naute » ; c'est ainsi que le rédacteur de l'inventaire a défiguré le grand nom de Le Nôtre[3]. Rien de plus modeste que cet intérieur : une tenture de Rouen, un tapis de pied de moquette, le lit, sept chaises et un fauteuil en « fustaine à petits carreaux », une table avec son tapis vert et un guéridon. « Dans un coin, une armoire dans le bas de laquelle il y a une paillasse, matelas, couverture et traversin pour coucher un vallet, et au-dessus une armoire que le lit s^r Naute nous a ouvert, où il ne s'est trouvé que des papiers de dessins de ses ouvrages de Vaux. »

Le garde-meuble, situé au second étage, mériterait une longue visite, mais nous n'avons que le temps de jeter un coup d'œil ; c'est

1. Mss. f. fr. 17016, *Portefeuille de Vallant*.

2. Estimé 4,000 livres. Appendice, page [illegible].

3. Notons ici cette particularité que le 14 sept. 1661 c'est-à-dire la veille du jour où Colbert inventorie sa chambre à Vaux, Le Nôtre était à Saint-Roch assistant au baptême de sa fille Jeanne-Françoise, où il figure sous le titre de « Conseiller du Roi et Contrôleur général de ses bâtiments et jardins. » (Jal, 771.)

là que sont déposés, en l'absence du surintendant, quelques-uns de ses meubles les plus précieux, notamment ceux qui garnissent l'appartement du Roi. Voici une collection de lits d'une richesse sans égale, en brocart fond d'argent à fleurs d'or, en brocart d'or fin fond incarnadin, en velours rouge en broderie d'or et d'argent, en brocart de soie à fond vert doublé de satin incarnat, en velours vert à passementeries d'argent, en velours vert garni de broderies d'or et d'argent, pièce magnifique estimée 14,000 livres [1]. Tous ces lits sont chamarrés de passementerie d'or et d'argent fin et accompagnés de leurs meubles assortis, « chaises, fauteuils, sièges pliants, pommes de lictz et petites dépendances ».

La série des tapisseries n'est pas moins remarquable. Nous avons déjà rencontré quelques tentures magnifiques dans les appartements, voici les plus intéressantes parmi celles du garde-meuble : les *Grotesques* (cinq pièces) [2], les *Vertus* (huit pièces) [3], l'*Histoire d'Abraham* (dix pièces) [4], à *Personnages d'antiques* (huit pièces), les *Sauvages* (une pièce) [5], *Sainte Suzanne* (une pièce), les *Pèlerins d'Emmaüs* d'Angleterre (une pièce) [6], « trois pièces de celles qui ont été faites à Maincy », rehaussées d'or (c'est la célèbre tapisserie de *Constantin*) [7], la *Vie de Notre-Seigneur* (cinq pièces) [8], l'*Histoire sainte* (deux pièces), *Saint Luc* (une pièce) [9], les *Actes des Apôtres* (six pièces) [10], l'*Histoire de Priam* (sept pièces) [11], *Pyrame et Thisbé* (sept pièces).

1. Voir page 45.

2. Trois aunes et demie sur vingt-cinq ; figure à l'inventaire des tapisseries du Roi en 1692, sous le nom de *Grotesques de la Couronne*. Ce sont probablement les *Mois* dits de Lucas, sur fond d'ornements. Au Garde-meuble, en copie du XVIIIe siècle. (Note communiquée par M. Alfr. Darcel.)

3. Inventaire de 1692.

4. *Ibid.*

5. « Une seule pièce de la tapisserie des sauvages, aussy de haulte lisse, le surplus de la tenture estant à Paris. » Serait-ce la *Tenture des Indes* exécutée deux fois avant 1692 sur des tableaux donnés au roi par un prince d'Orange ? (*Hist. de la Tapisserie*, par Darcel ; *Gazette des Beaux-Arts*, XIV, 201.)

6. M. Eug. Müntz pense qu'il s'agit peut-être ici d'une autre suite des *Actes des Apôtres* connue sous le nom de *Arazzi della scuola nova*, dont les cartons attribués à Raphael furent envoyés à Bruxelles où Charles Ier a pu faire l'acquisition de l'un ou de l'autre d'entre eux.

7. Voir pages 46 et 97, la série des tapisseries réservées par Louis XIV.

8. *Id.*

9. *Id.*

10. *Id.*

11. *Id.*

Le reste se compose d'une quantité de tapis de Turquie et de Perse tissés d'or, de tentures de damas, de cuir doré, de brocatelle de Venise ; il y a des tapisseries de Rouen, de Bergame, blanc et bleu de Flandre, des tapis de table, des lustres de cristal de roche, des miroirs garnis d'argent massif, des cabinets d'ébène, des écrans, guéridons, bois de lit, de fauteuils, de sièges, etc. ; c'est la plus riche collection de meubles que nous ayons rencontrée après celle de Mazarin.

L'inventaire se termine par une visite à la sommellerie, à la panneterie, à la cuisine et dans les pavillons des cours où logent le maître-maçon Bergeron et son fils, le tapissier, quelques ouvriers peintres et doreurs, le Sr de la Rivière, médecin, Claude Legras, « apprenti du nommé Legendre (Nicolas), sculpteur », Courtois, capitaine du château, et les gardes.

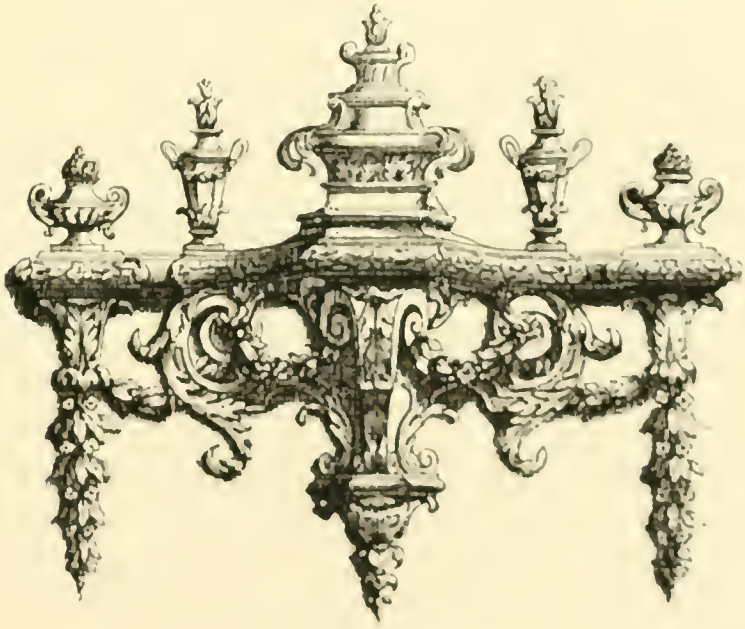

Les agents de Foucquet en Italie, l'abbé Louis Foucquet; le Poussin, la *Manne* et les *Termes*. Maucroix, Bertinetti.

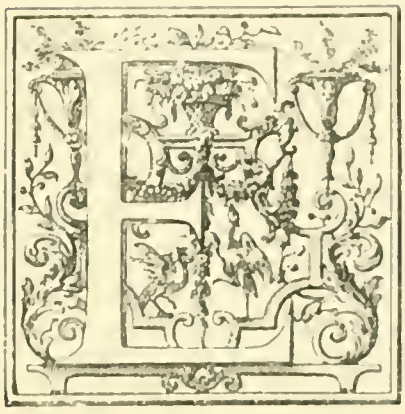

En 1655, Foucquet envoya son jeune frère à Rome. L'abbé Louis Foucquet, conseiller au Parlement[1], était chargé de surveiller notre ambassadeur de Lyonne et devait profiter de l'occasion pour acheter des objets d'art destinés à l'embellissement des maisons de Vaux et de Saint-Mandé. La mission ne laissait pas que d'être difficile : l'abbé n'était pas connaisseur, il en fait l'aveu, il « ne sent pas du tout en lui un certain génie qui porte à ces connoissances » : mais, avec le temps, il espère faire des progrès. A peine installé depuis trois mois dans la Ville éternelle, il commence à voir un peu plus clair : « Je n'ay pas, écrit-il à son frère, ni le goût ni les yeux si grossiers pour ces sortes de choses que j'avois en arrivant à Rome. L'espouvantable quantité que j'en ay veus insensiblement m'ont rendu moins barbare. »

Une autre question l'embarrassait peut-être davantage. Le surintendant exigeait que ses acquisitions fussent tenues secrètes; il avait ses raisons pour dissimuler ses dépenses et ne cessait de recommander à son frère la discrétion la plus absolue. Mais le moyen de réussir ? « Il est absolument impossible, répond l'abbé, que l'on achète ici quelque chose de la nature de celles qui ne sortent qu'avec licence[2],

1. Il était le cinquième enfant de François Foucquet et de Marie de Maupeou. L. Foucquet devint évêque et comte d'Agde, et mourut en 1705. R. Lochon a gravé son portrait en 1670.

2. Lettres de Louis Foucquet à son frère. *Archives de l'art français*, 2e série, II, 267.

3. *Causeries sur l'art et la curiosité*, par [illegible]. Paris, Quantin, 1888.

comme marbre et une infinité d'autres, sans qu'une partie de Rome ne le sache. Il en faut parler au Pape, mesme des moindres ; il faut avoir la déposition du commissaire des visites pour les antiques ; il faut solliciter la permission de Sa Sainteté ; il faut obtenir le congé du cardinal camerlingue ou vice-camerlingue ; il faut une patente de la Chambre apostolique ; il faut des visites des douanes, des compositions avec la douane, d'autres menus droits de poste, des traités et des embarquements avec les capitaines. Jugez, Monsieur, si ce sont choses qui puissent être tenues secrètes ou qui se puissent faire sous le nom d'autruy ? De sorte que de nécessité il faut choisir, ou de ne rien acheter, ou que ce qu'on achète soit sçeu, hors tableaux et austres menues hardes. »

Cependant l'abbé eut la main heureuse : il se mit dans les bonnes grâces du Poussin qui consentit à le guider dans ses acquisitions. Foucquet, qui avait du « goût pour les choses exquises[1] », ne voulait que des morceaux excellents et « de fort bons tableaux ». Aidé des conseils du maître, l'abbé fit un premier envoi (11 janvier 1656), « statues, bustes, scabellons, tables de marbre en estat et autres choses....., un lit de broderie non achevée, à qui neantmoins il ne manque que deux pièces, qui a esté trouvé beau et à bon compte, un tapis de Perse, un ballot de tableaux, un cabinet d'agathes, toutes fines et orientales, et grandes chacune comme la paume de la main, et de lapis-lazuli ; un service de chapelle d'ambre ». Les objets les plus pesants devaient aller par mer jusqu'à Saint-Malo, les autres jusqu'à Marseille. Le ballot de tableaux comprenait une *Décollation de saint Jean,* le *Massacre d'Abel*, le *Baptême de Notre-Seigneur*, la *Magdeleine, Saint Jean l'Évangéliste, Saint François, Saint Sébastien, Saint Joseph*, « tous originaux fort beaux et fort bien faits et de grands peintres tous morts... un *Paysage de Gaspard* (Guaspre), beau-frère de M. Poussin, et deux copies d'originaux de M. Poussin ; elles représentent une *Exposition de Moyse* et une *Vierge avec un Jésus* ». Les deux premiers tableaux coûtaient « 100 pistoles[2], les sept autres ori-

1. Tournefort, *Gazette des Beaux-Arts*, XVIII, 317.
2. Pistoles d'Espagne de 10 livres.

ginaux 80 pistoles, ce qui a été un marché admirable ». Un *Saint Michel* d'Alexandre Véronèse, une ébauche, fut même donné par-dessus le marché « pour tenir les tableaux en estat dans le ballot ». Le cabinet d'agates orientales coûtait 700 écus, le lit en broderie 590, les deux copies 23 pistoles, le paysage du Guaspre 12 ou 13, le tapis de Perse 26 pistoles, la chapelle d'ambre 130 écus. « Vous trouverez aussi, disait l'abbé en terminant sa lettre (7 mars 1656), des bassins d'argent qui m'ont paru beaux et d'un travail incogneu en France; ils font belle monstre sur un buffet. Ce n'est pas que je ne sçeusse bien qu'on travaille admirablement en France en argent, mais en choses massives et d'une autre manière. C'est argent de la Chambre apostolique, qui est tout le meilleur. L'argent et sa façon coûtent 588 écus d'Italie. » Il paraît que le surintendant fut satisfait de ce premier envoi, sauf de la chapelle d'ambre, qu'il trouvait « inutile et difficile à conserver ». Sur quoi l'abbé piqué réplique que le bon marché l'a décidé, que d'ailleurs, si la chapelle ne plaît pas, il « la retirera à semblable prix, espérant bien le faire doubler par quelque autre à Paris, par troc ou autrement ».

Le 3 avril de la même année, nouvel envoi de quatorze tableaux sans désignation. Le 10, l'abbé informe qu'il fait restaurer « une bellissime statue antique qu'il avoit achetée depuis longtemps ». Le 17, il fait espérer « un marché de force bons tableaux »; en même temps il annonce « une table magnifique de pièces rapportées, qui est enfin achevée, et qui depuis quatre mois m'a fait suer sang et eau... deux petits vases de porphire bien jolis et à fort bon compte... deux petites colonnes de marbres toutes d'une pièce. Vous en avez maintenant quatre et dans peu vous en aurez huit ».

La dernière lettre de l'abbé est du 24 avril 1656; elle annonce « une statue restaurée passable et à bon marché, et de nouvelles colonnes fort belles, et autres choses », ainsi que des greffes d'arbustes rares « accommodés avec du miel et de la mousse... Mr Senci, qui a le plus beau jardin d'Europe en agrumes (cédrats et citrons), est celui qui en a donné la meilleure partie, et un Père Ferdinand le reste ».

Quelle était la valeur de ces peintures que l'abbé décrit d'une

façon si sommaire? Sans doute ces « originaux fort beaux et fort bien faits, de grands peintres tous morts », qui reviennent en moyenne à 200 livres la pièce[1], sont des morceaux honorables, car le Poussin disait son mot sur le tout et « ne laissoit rien passer de médiocre »; pourtant on se fait une autre idée des magnificences du surintendant, et l'on aimerait à voir son frère moins préoccupé des prix et des bonnes affaires. Il faut bien le dire, la pénurie des beaux ouvrages était extrême à Rome : « c'est l'œuvre d'un siècle, disait le Poussin, que de trouver une bonne emplette à faire ». La concurrence des amateurs avait fait table rase des anciens maîtres, « on avoit déjà transporté ce qu'il y avoit de meilleur et le peu qui reste n'étoit plus dans le commerce ».

Aussi l'abbé pressait-il vivement son frère de commander au Poussin « une couple de belles pièces d'une égale grandeur, de quelque sujet agréable et de son choix ». Mais le surintendant avait d'autres vues : le Poussin se faisait vieux, on parlait déjà de « sa main tremblante[2] »; Foucquet préféra sans doute choisir lui-même, sur place et à coup sûr, une œuvre de son meilleur temps. Chantelou possédait alors les plus beaux Poussin et l'œuvre capitale du maître, la *Manne,* composée en 1639. Comment la *Manne* devint-elle la propriété de Foucquet? Je ne saurais le dire, mais le fait est hors de doute. Dans le *Journal du cavalier Bernin en France* (1665), rédigé par Chantelou lui-même[3], celui-ci raconte qu'il eut l'idée de proposer à Colbert de faire faire « pour le Roi une tenture de tapisserie sur divers tableaux de M. Poussin qui sont à Paris, de l'histoire de Moïse, laquelle pourroit être appelée la tapisserie du Vieux Testament. Elle seroit composée de *Moïse exposé sur les eaux,* qui est chez Stella, du *Moïse trouvé,* qu'a M. de Richelieu, de la *Manne,* qu'avoit M. Foucquet »; et Chantelou énumère les autres originaux du Poussin appartenant à des amateurs parisiens. Voilà qui est net : Chantelou devait

1. Les tableaux du Poussin, « dont la cherté est estonnante », se payaient 200 pistoles, 2,000 livres. Il est vrai qu'il s'agissait « des trois plus grandes pièces qu'il aye faites et des plus achevées ». *Lettres de L. Foucquet, id.*

2. *Lettres, id.*, p. 290.

3. *Gazette des Beaux-Arts*, XXIII, 2e pér., 276.

LA LIBERALITÉ

Terme en gaîne, modèle fait à Fontainebleau pour Nicolas Lancret, [illegible] de Versailles, [illegible]

savoir mieux que personne où se trouvait la *Manne* qu'il avait possédée. Il ne s'agit pas ici d'une réplique, puisque le Poussin n'en a pas fait; d'ailleurs, Chantelou n'eût pas parlé d'une réplique pour servir de modèle à des tapissiers, s'il avait eu l'original entre les mains. Ce petit détail n'était point connu, il a son intérêt pour fixer la généalogie des tableaux de notre grand maître national[1].

Au lieu des peintures que demandait l'abbé, Foucquet le chargea de commander au Poussin, pour la maison de Vaux, quatorze Termes sculptés. L'artiste se mit immédiatement à l'œuvre; on sait qu'il aimait à modeler lui-même et se servait de maquettes en cire pour préparer la composition de ses tableaux[2]. « Il le fit bien voir, raconte Bellori, dans ses statues de Termes pour la maison de campagne que faisait M. Fochet *(sic)*, car il fit de sa main les modèles de la grandeur d'exécution de ces statues, qui furent exécutées par plusieurs sculpteurs dans l'atelier desquels je l'ai vu bien des fois travailler la terre avec l'ébauchoir et modeler avec une grande facilité. Avec ces figures, il donna aussi le dessin de deux vases à l'antique qu'il fit travailler et exécuter en marbre africain antique[3]. »

La correspondance de Louis Foucquet montre que les Termes étaient en main, et que l'on y travaillait sous la direction du Poussin; mais l'abbé ne parle pas de l'expédition de ces ouvrages, qui eut lieu probablement après sa rentrée en France.

Quelques années plus tard, en 1661, après la mort de Mazarin, Foucquet envoya un nouveau chargé d'affaires à Rome; c'était François de Maucroix, l'ami de La Fontaine. La mission de Maucroix, comme celle de l'abbé Foucquet, avait deux buts : il devait créer au surintendant des partisans à Rome et acheter pour lui des antiques, des peintures et des curiosités, en prenant les conseils de l'abbé Elpidio Benedetti, agent de France à Rome et l'ancien homme d'affaires de

1. Le projet de Chantelou fut mis à exécution et l'on composa aux Gobelins deux tentures de l'*Histoire de Moïse* avec or en dix et onze pièces. Le peintre Bonnemer fut chargé d'exécuter la *Manne*. (Note de M. Darcel, *Chronique des arts*, 25 mars 1881.

2. Voir une curieuse notice de M. de Montaiglon à ce sujet. *Arch. de l'art français*, 2e série, vol. II, 270.

3. *M.* Bellori, *Vie du Poussin*, éd. Pise, III, 170-81.

Mazarin. Ses instructions lui prescrivaient d'ailleurs la discrétion et le mystère recommandés à son prédécesseur[1].

Bertinetti, graveur en médailles, qui remplissait auprès de Foucquet les fonctions de secrétaire, fut également l'un de ses agents à l'étranger. M. Eug. Grésy a raconté les aventures romanesques de ce personnage[2]; on ignore si lui ou Maucroix réussirent dans leur mission.

1. Chéruel, *Mémoires sur Foucquet*, p. 144.
2. Page 15.

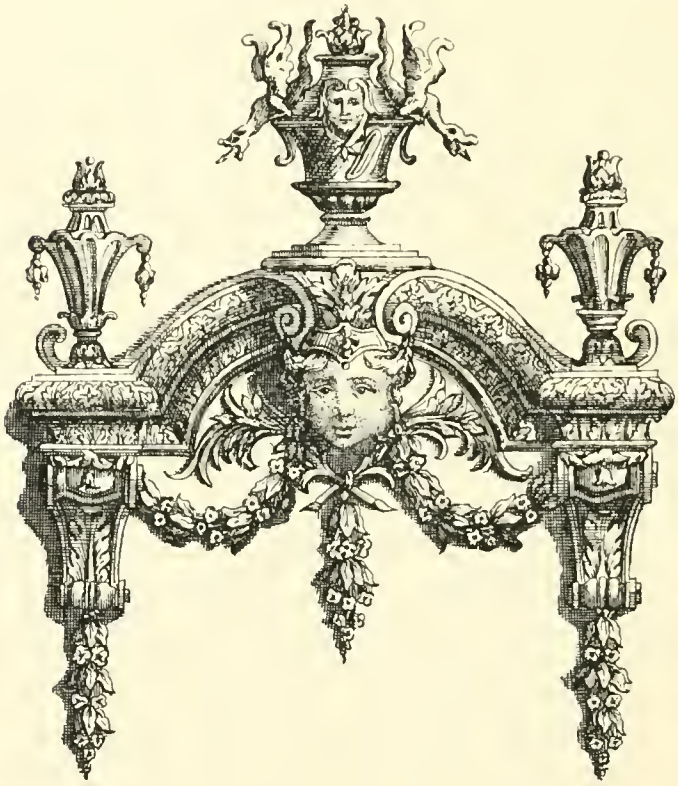

IV

Procès de Foucquet. Ce que sont devenus Saint-Mande, Vaux, les tapisseries, les statues, les meubles, les livres, les sarcophages.

Le 5 septembre 1661, Nicolas Foucquet fut arrêté à Nantes. La Chambre de justice se réunit dans les premiers jours de décembre et le procès commença immédiatement ; il devait durer trois ans. Foucquet fut condamné au bannissement, peine commuée par le roi en un emprisonnement perpétuel dans la forteresse de Pignerol. C'est là qu'il mourut en 1680[1].

Dès l'origine, tous ses biens avaient été saisis par les créanciers. Aussitôt le procès terminé et les formalités remplies, on s'occupa de la vente publique, de *l'inventaire* comme on disait alors. Mais auparavant, le roi fit mettre à part un certain nombre de meubles et de tapisseries d'une richesse exceptionnelle. Nous en donnons la nomenclature et l'estimation d'après un document manuscrit, conservé aux archives de l'Oise[2] :

Un lit[3] de brocart fond d'argent avec les sièges, estimé.	5,600 livres.
Un lit en velours vert en broderie fort riche avec tous les sièges	14,000 —
Un autre lit de velours vert chamarré de grands passements d'or et d'argent.	4,400 —
Quatorze tapis de Perse et de Chine, la plupart à fonds d'or.	

1. Voir G. Brice, 1713, II, 70 ; et Cheruel, *Mémoires sur Foucquet*, loc. cit.
2. On trouvera cette pièce *in extenso*, Appendice, page [illegible]
3. Ce lit et les deux suivants figurent à l'*Inventaire de Vaux*, nous les avons signalés plus haut.

Tentures :	*Apollon et les quatre Saisons* (cinq pièces)[1] .	1,500 livres.
	Histoire d'Abraham (dix pièces)[2]	1,600 —
	Les Œuvres de miséricorde (huit pièces).	5,000 —
	Verdure et *Chasses de Bruxelles* (sept pièces)[3]	800 —
	Suzanne et les Vieillards (une pièce). . .	60 —
	L'Histoire de Constantin (deux pièces)[4] .	2,000 —
	La Fraction du pain (une pièce). . . .	200 —
	Verdure de Fouquières (cinq pièces)[5]. . .	1,200 —
	Le Festin de Simon le lépreux, N. S. portant sa croix, N. S. devant Pilate, Ecce Homo, Résurrection de N. S. (cinq pièces)[6].	1,000 —
	L'Histoire de saint Jean-Baptiste (quatre pièces)	750 —
	Notre-Seigneur en croix (une pièce). . .	60 —
	Saint Luc qui peint (une pièce)	150 —
	Les Actes des Apôtres (six pièces)[7]. . . .	1,500 —
	Histoire de Priam (sept pièces)[8]	1,500 —
	Histoire d'Arthémise (huit pièces)[9] . . .	2,400 —

1. Au Garde-meuble. Cinq pièces de la même suite, appartenant à M. le comte d'Yvon, figuraient au Musée rétrospectif en 1865.

2. Inventaire des tapisseries du Roi en 1692.

3. Peut-être des imitations des chasses de Van-Orley, dont une réplique a paru à l'Exposition de 1876.

4. L'*Inventaire de Vaux* mentionne « trois pièces de tapisserie de celles qui ont été faites à Maincy, rehaussées d'or »; nous n'en trouvons ici que deux. Il s'agit de ce qu'on appelait la *troisième tenture* fabriquée à l'atelier de Foucquet, qui fut apportée et complétée aux Gobelins, où l'on substitua des bordures nouvelles aux armes du Roi, en remplacement de celles portant le chiffre de Foucquet. La tenture complète comprenait cinq pièces d'après Raphael et Le Brun, peintes par Yvart, Courant et Lefébure. (Note communiquée par M. Darcel.) — Au Garde-meuble.

5. L'inventaire de 1692 dit : « Paysage et verdure à bestions, d'après les dessins de Fouquières ». Jacques Fouquier, né en Flandre et mort à Paris en 1660; il excellait dans le paysage. C'est lui que Poussin appelait le baron de Fouquier.

6. Portés à l'*Inventaire de Vaux* sous le nom de *Vie de N. S.*

7. Ce n'est pas la célèbre tenture faite en Angleterre et actuellement au Garde-meuble, mais une série de très petite dimension, une aune deux tiers de haut. Les *Actes des apôtres* de Mazarin ont trois aunes et demie

8. Inventaire de 1692.

9. Une des nombreuses tentures qu'il ne faut pas confondre avec la première, exécutée à la Trinité pour Catherine de Médicis. Cette suite porte le nom de *Foucquet* dans l'inventaire de 1692. — Au Garde-meuble.

Tentures :	*Les Vertus* (huit pièces)[1]	900 livres.
	Les Douze Mois (six pièces)[2]	3,000 —
	Histoire de Gédéon (huit pièces)[3]	1,800 —
	Histoire d'Iphigénie (dix pièces)[4]	4,000 —
	Fable de Vulcain (huit pièces)[5]	11,789
	Histoire de Salomon (huit pièces)[6] . . .	8,000 —
	Adoration des Rois (une pièce).	

En se réservant presque toutes les tapisseries de Fouquet, Louis XIV n'entendait pas les confisquer pour lui seul et sans profit pour l'État. La magnificence du surintendant, son goût intelligent des belles choses, ses façons quasi royales, l'éclat de ses fêtes et le luxe de sa maison avaient singulièrement frappé l'esprit du jeune roi. La mort de Mazarin le débarrassait d'une tutelle étroite et gênante; libre désormais d'agir à sa guise, il résolut d'imiter Fouquet comme un grand prince pouvait le faire et, pour aller plus vite, il emprunta son organisation qui était toute prête. Le 6 juin 1662, l'hôtel des Gobelins fut acheté; on y transporta le personnel et l'outillage de Maincy avec les tapisseries en cours d'exécution et, dès la fin de l'année, la *Manufacture des Tapisseries royales* était en pleine activité. Ce n'est pas tout : Le Brun fut nommé directeur du nouvel établissement et premier peintre du Roi, Le Vau, premier architecte; Le Nôtre fut chargé de créer Versailles. On fit venir de Vaux et de Saint-Mandé les plus belles statues, les plantes les plus rares, la collection d'orangers, le jardinier Trummel pour les soigner[7] et La Quintinie pour installer le potager.

Ainsi Versailles et les Gobelins sont les héritiers directs de Vaux-

1. Inventaire de 1692.

2. Peut-être les *Mois grotesques*? Les *Douze Mois* de l'*Inventaire de Mazarin* ont la même hauteur, mais le cours n'est pas le même.

3. Peut-être la même suite que celle catalogue à l'*Inventaire de Vaux* sous le titre d'*Histoire d'Israël*.

4. Inventaire de 1692.

5. Fabrique de Mortlake, — au Garde-meuble. Le *Vulcain* de l'*Inventaire de Mazarin* a quatre pièces et celui-ci huit.

6. Au Garde-meuble, dans la série de l'*Ancien Testament*.

7. *Comptes des bâtiments du Roi* publiés par J. J. Guiffrey, [illegible] aux Archives nationales, O[1] 1963, la *Prince des orangers* et Dussieux, *Versailles*, I, [illegible]

le-Vicomte et de Maincy ; l'honneur de l'initiative appartient à Foucquet, c'est lui qui a donné l'exemple et montré le chemin.

La vente publique commença en 1665 et continua jusqu'en septembre 1666; elle se fit à Saint-Mandé[1] et à Paris, « dans la maison du Cattelan, rue Viviene[2] ». Guy Patin écrit à la date du 25 février 1665 : « On procède ici à la vente de M. Foucquet, on commence par les meubles. Il y a une belle bibliothèque; on dit que M. Colbert la veut avoir; s'il en a tant envie, je crois bien qu'il l'aura, car il est un des grands maîtres et a bien de quoi la payer. » En effet Colbert en avait envie, mais pour le roi; Carcavi, garde de la Bibliothèque Royale, fut chargé d'acheter pour cet établissement 13,000 volumes environ. Les comptes des Bâtiments du Roi[3] mentionnent, en janvier 1667, un payement de 6,000 livres « au sieur Mandat, directeur des créanciers de M. Foucquet, pour le prix des livres que le Roy a fait achepter de ceux de la bibliothèque de Saint-Mandé », et un autre payement de 14,000 livres « au sieur Arnoul pour les livres de l'histoire d'Italie que S. M. a fait pareillement achepter[4] ». Les manuscrits passèrent entre les mains des libraires Denys Thierry, Frédéric Léonard, Jean Dupuis et Claude Barbin[5]. J'ignore si ce sont les mêmes que les 498 manuscrits provenant de Foucquet et offerts au roi en 1700 par l'archevêque de Reims[6].

Le roi fit aussi quelques acquisitions de meubles précieux; elles sont en partie indiquées dans une pièce manuscrite, conservée aux

1. Le 3 sept. 1666, M. de Chenedé écrit à Colbert : « Je suis en peine de savoir si parmi les bustes, termes, mausolées, figures et tables de marque de Saint-Mandé, il y en a quelques-unes à marquer pour le Roi ; l'on en fera demain après midi la seconde exposition pour la vente à la huitaine. » (*Arch. Bastille*, III, 35-36.)

2. *Nouvelle estimation des pierreries de Vaux*, Appendice, page 75. Fr. Catelan était conseiller du Roi en ses conseils et secrétaire du Conseil d'État et direction de ses finances; il fut compromis dans les affaires de Foucquet et enfermé à la Bastille.

3. Déjà cités.

4. Probablement les mêmes que Foucquet avait acquis de Raphaël Trichet du Fresne, fils de Pierre Trichet : « Il avoit fait entr'autres une collection de livres sur l'histoire d'Italie, que Mr Fouquet avoit achetée de luy quatorze mille francs. » (*Pierre Trichet*, par Dezeimeris, Bordeaux, 1878.)

5. M. le baron Pichon possède un petit in-12 de 62 pages, intitulé : Mémoire des manuscripts de la bibliothèque de M. Foucquet, qui se vendent à Paris chez Denis Thierry, Frédéric Léonard, Jean Dupuis rue Saint-Jacques et Claude Barbin au Pallais M.D.C.LXVII. Dans une lettre du 13 sept. 1662, le libraire Cramoisy informe le chancelier Seguier qu'il a fourni à Foucquet des livres pour une somme de 23,000 livres dont il n'est pas payé. Bibl. nat., mss. fonds fr. 17398.

6. Alb. de la Fizelière, *la Rymaille*, p. 144.

L'HERCULE GAULOIS

Gravé par Pierre, par Piget (Musée du Louvre, sculpture moderne).

archives de l'Oise, intitulée *l'Estat de ce qui a esté vendu et adjugé au Roy à l'inventaire fait des meubles de M. Foucquet*[1]. Ce sont des étoffes de soie, des objets en cristal de roche, montés en or émaillé et en vermeil, des tables de porphyre et de marbre; quelques-unes de ces pièces doivent se trouver à la galerie d'Apollon.

La *Manne* du Poussin fut-elle achetée par le roi ou réservée pour lui avant la vente comme les tapisseries? En tout cas, ce chef-d'œuvre faisait déjà partie du cabinet du Roi en 1667 et fut l'objet d'une dissertation savante de Le Brun devant les membres de l'Académie de peinture[2]. En 1709, la *Manne* ornait le petit appartement du roi à Versailles; elle est au Louvre.

Le Louvre possède un autre tableau venant de Fouquet, la *Circoncision* de Bagnacavallo[3]; Le Brun s'en rendit acquéreur à la vente. La *Circoncision* passait alors pour un ouvrage de Jules Romain; en 1684 elle appartenait au peintre Bonnemer qui la vendit au roi 6,700 livres, par l'entremise de Charles Hérault.

Les quatorze Termes modelés par le Poussin furent enlevés de Vaux en 1683; ils sont à Versailles, dans les anciens bosquets de la Girandole et du Dauphin (quinconce du nord et quinconce du midi). L'exécution est assez faible en général, mais la composition a tous les caractères du maître[4]. (Voir le dessin d'une de ces figures.) Quant aux deux « vases à l'antique », que l'on croyait encore dans les magasins de Versailles[5], l'administrateur actuel, M. le comte Clément de Ris, m'assure qu'il ne les a jamais vus.

L'*Hercule gaulois* de Puget n'était pas encore terminé au moment de la disgrâce de Foucquet[6]; Colbert le fit venir en France pour le placer dans un des bosquets de Sceaux. Ce beau marbre a passé de Sceaux au Luxembourg et de là au Louvre.

Le marquis de Seignelay acheta de Michel Anguier trois figures de

1. Cette pièce paraît incomplète. Appendice, page 101.
2. Fehbien, II, 500.
3. N° 500, *Catalogue* Villot.
4. V. de Montaiglon, *Arch. de l'art français*, II, 2e série, 1854.
5. *Id.*, *ibid.*
6. Marlette, *Abecedario*, au mot *Puget*. Rougerel assure que l'*Hercule* fut achevé d'abord par Des Noyers, fils du secrétaire d'État. Voir *Pierre Puget*, par L. Lagrange. *Gazette*, XVIII, [illegible]

pierre de Vernon, qu'il avait exécutées pour la maison de Vaux[1], et les installa dans le parc de Sceaux. Les treize statues d'après l'antique, qui décoraient la galerie de Saint-Mandé, furent divisées; De l'Isle, architecte, en acheta cinq qu'il plaça dans son jardin, rue de la Couture Sainte-Catherine, à Paris; les huit autres furent envoyées à Choisy[2], chez la marquise de Louvois.

Une des plus belles statues de Vaux, l'*Antinoüs* antique de bronze[3], courut d'autres aventures. Un vieux domestique, sachant le prix que l'on y attachait, voulut la conserver pour les enfants de son maître et l'enterra dans une cave, ce qui explique comment elle ne figure sur aucun de nos inventaires. Plus tard, le marquis de Belle-Isle, fils du surintendant, chercha les moyens de s'en défaire; il chargea Mariette, le père, de négocier la vente au prince Eugène, grand amateur d'objets d'art; l'affaire ne fut conclue qu'en 1717. L'*Antinoüs* entra dans la galerie du prince à Vienne; celui-ci le revendit au prince de Lichtenstein qui l'offrit au roi de Prusse; et le bronze fut porté à Sans-Souci[4].

Belle-Ile, que Foucquet avait acquis en 1658, demeura la propriété de sa femme pour ses reprises[5], et fut érigé en marquisat en faveur de son petit-fils.

Saint-Mandé fut acheté par Titon, directeur des manufactures d'armes et secrétaire du Roi[6], pour le compte des Hospitalières de Gentilly. Elles occupaient encore la maison en 1785.

Quant au château de Vaux, voici ce que nous avons appris sur son histoire. Mme Foucquet, séparée de biens avant la condamnation de son mari, avait pu conserver une partie considérable de sa fortune. Le 19 mars 1673, elle racheta aux créanciers, moyennant le prix de 1,250,000 livres, la vicomté de Melun avec la terre de Vaux et d'autres terres et seigneuries[7]. Dix ans après, elle en fit donation à son fils

1. *Mém. des Acad.*, I, 446, note 2.
2. G. Brice, I, 323, et Hurtaut, *Dictionnaire*, au mot *Choisy*.
3. Quatre pieds de haut.
4. Mariette, *Abecedario*, II, 259, au mot *Foucquet*.
5. Chéruel, II, 466.
6. Père de Titon du Tillet. Il habitait non loin de là, rue de Montreuil.
7. Voir une lettre de Foucquet à sa femme à ce propos. Chéruel, II, 457.

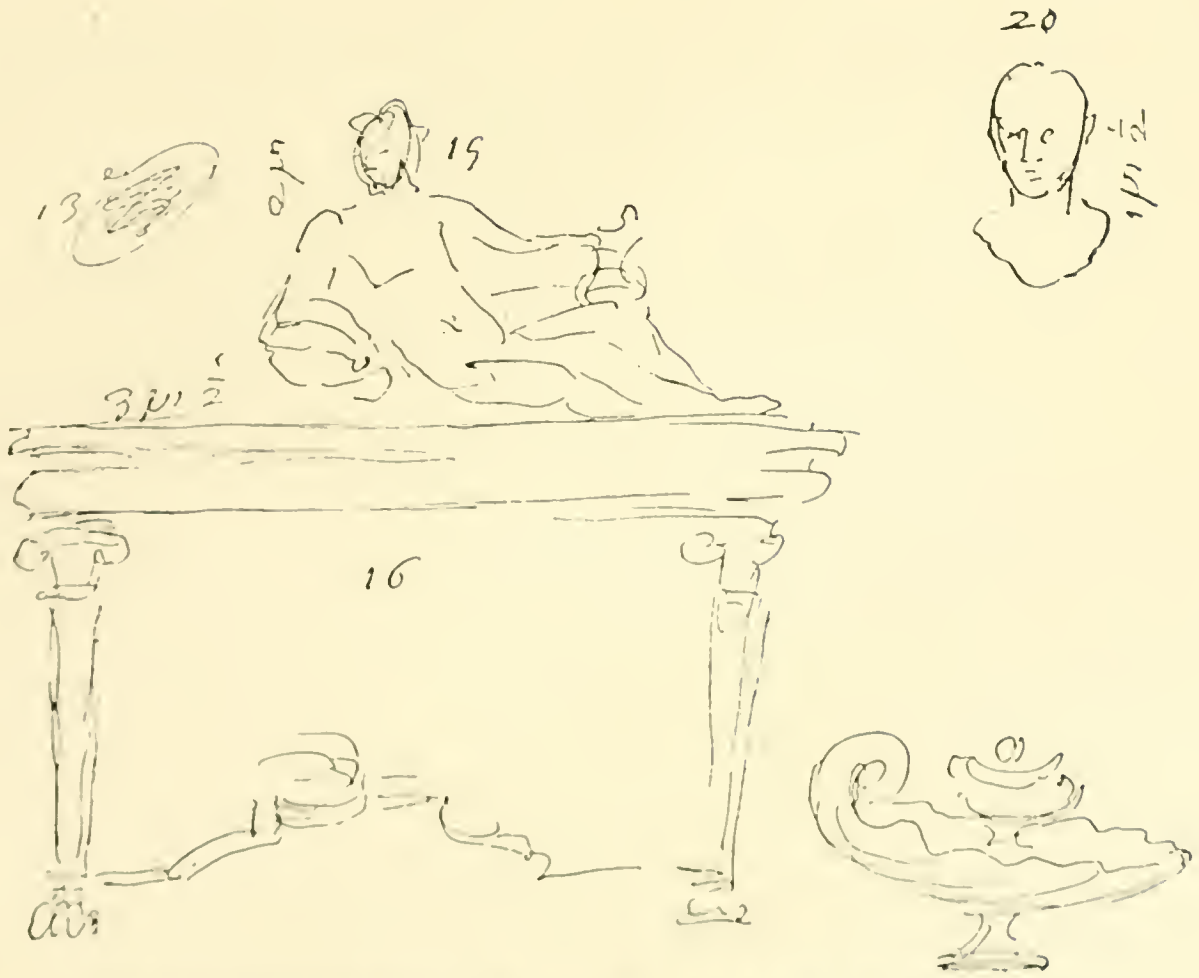

TABLE DE PORPHYRE SUR PIED EN BOIS DORÉ, STATUE DE BACCHUS JEUNE, BUSTE ET VASE EN MARBRE

(Collection de Nicolas Fouquet.)

aîné Louis-Nicolas Foucquet, par divers actes entre-vifs des 13 février 1683, 3 août 1689 et 14 mars 1703. Ce fils étant mort en 1705 sans postérité, sa mère, « héritière par bénéfice d'inventaire des meubles et acquets et des choses par elle données au défunt seigneur comte de Vaux, son fils », vendit la terre le 29 août 1705 à « très haut et très puissant seigneur Mgr Louis-Hector, duc de Villars, chevalier des ordres du Roi, maréchal de France », pour le prix principal de 500,000 livres et différentes charges. La terre de Vaux constitua dès lors la duché-pairie de Villars.

Le duc de Villars vendit à son tour, le 27 août 1764, à « très haut et très puissant seigneur Mgr Cæsar-Gabriel de Choiseul, duc de Praslin, pair de France », moyennant 1,600,000 livres.

La terre est restée dans les mains de la famille de Choiseul-Praslin jusqu'au 6 juillet 1875, époque à laquelle M. Sommier s'en est rendu acquéreur[1].

L'œuvre de Le Vau a survécu, le bâtiment est en parfait état. Quelques appartements, remaniés par les anciens propriétaires, abandonnés, repeints ou mal entretenus, avaient souffert. M. Sommier a entrepris la tâche délicate de les restaurer dans les limites du possible. La direction des travaux a été confiée au goût sûr et distingué de M. Destailleurs, architecte; on ne pouvait mieux choisir. Grâce à lui, les anciennes distributions ont été rétablies, quelques réparations nécessaires ont été entreprises; on a retrouvé, sous les anciens badigeons, un plafond et des peintures remarquables de Le Brun ou de ses élèves. Le grand salon a conservé son ancienne décoration circulaire et les belles cariatides soutenant la coupole. Les trois plafonds de Le Brun, l'*Apothéose d'Hercule*, le *Triomphe de la Fidélité* et le *Morphée* existent encore, ainsi que les deux statues de *Tibère* et d'*Auguste*, les quatre bustes avec draperies d'albâtre oriental, un *Trajan* et une *Muse* au pied de l'escalier, et trois statues dans les jardins[2].

1. Je dois ces renseignements à l'obligeance de M. Sommier.

2. Le Louvre conserve le dessin d'un fronton avec l'écureuil de Foucquet (Dessins, suppl. n° 1870). M. Alfr. Beurdeley a bien voulu me permettre de reproduire un dessin de sa collection, de la main de Le Brun, représentant les armes et la devise de Foucquet. Ce dessin a figuré à l'Exposition du Musée des Arts décoratifs, n° 228.

Tout le reste, mobilier, objets d'art, tentures et tableaux, a disparu[1]. Mme Foucquet avait gardé pour elle un petit nombre de meubles dorés, souvenir des anciens jours; après la mort de son mari, elle se retira au Val-de-Grâce et fit transporter son mobilier dans un des pavillons extérieurs où elle vécut, pieuse et solitaire, jusqu'en 1716[2]. Or, au mois de mars 1700, un édit royal ordonnant aux particuliers de déclarer et de porter à la Monnaie tous les meubles dans lesquels il entrait de l'or ou de l'argent, la veuve de Foucquet comparut à son tour devant le commissaire de son quartier et fit la déclaration suivante[3] :

« Et ledit jour (21 avril 1700), est comparue Marie-Magdeleine de Castille, veuve de messire Nicolas Foucquet, surintendant des finances, demeurante dans l'un des pavillons du Val-de-Grâce, qui nous a déclaré qu'elle a un lit de campagne découpé d'estoffe d'or et d'argent avec les chaises pareilles, une tenture de tapisserie de damas à demi léz de brocart d'or, vingt chaises et un bois de lit de bois doré, un sopha à six places de même, un lit de tapisserie et les chaises garnies de frange d'or, six petites consoles, douze petits pieds dorés, deux guéridons et deux tables et un bureau dorés en partie, un petit lit tout garni d'une dentelle or et argent[4]. » Voilà tout ce qui restait alors des splendeurs de Vaux et de Saint-Mandé.

1. Déjà, en 1663, Mme Foucquet se plaint au Roi des déprédations commises par ses agents, voir à ce sujet la note page 88, sur « le nommé d'Angeville [illegible]. Les gardes de Saint-Mandé, aposté Mme Foucquet, se sont portés jusqu'à tel point de hardiesse qu'ils ont ouvert un cabinet dans lequel était un grand nombre de meubles de fort grand prix, il y avait des linges bons pour de grandes sommes, des bandes de lit en broderies d'or et d'argent, et un si grand nombre de chaises dont elle ne peut se souvenir, qu'il a fallu un long temps pour les prendre et les transporter. Néanmoins tout a été volé et enlevé par les fenêtres ou autrement, les portes et fenêtres se trouvant très renfermées, ce qui ne peut avoir été fait que publiquement par les gardes, ou à leur vu et su, de leur participation et complicité. Cette perte se monte à plus de vingt mille livres, qui ne tournent point au profit de Votre Majesté, et qui vont à la ruine entière des créanciers, entre lesquels il y a un nombre incroyable de pauvres familles de toutes sortes d'artisans. » *Arch. Bastide*, II, 171 et 188, au sujet d'un bris de scellé et d'un vol commis à Saint-Mandé.

2. Saint-Simon, XIV, 112, éd. Hachette. D'après une note de Jal, au mot *Foucquet*, Mme Foucquet s'était procuré, je ne sais comment ni pourquoi, le corps de saint Fulgent, martyrisé à Carthage, qu'elle fit porter processionnellement à Saint-Jacques du Haut-Pas, le 25 [illegible] 1[illegible].

3. *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, [illegible] année, juillet 18[illegible], p. [illegible]8, [illegible] de M. J. J. Guiffrey.

4. Il me semble reconnaître ici divers meubles de l'*Inventaire de Vaux*, le lit de [illegible] de Foucquet et quelques pièces de l'ameublement de la chambre de Mme Foucquet à Vaux.

Et les sarcophages? — Nous les avons laissés dans la galerie de Saint-Mandé, attendant le nouveau logement que Le Brun leur préparait dans les jardins de Vaux. A la vente de Foucquet, un sculpteur de Paris, dont le nom est inconnu, les acheta et les revendit à Le Nôtre[1]. Le Nôtre était un grand curieux; il occupait aux Tuileries, près de la grande écurie, un petit pavillon encombré de tableaux précieux, d'antiques, de médailles, d'estampes, avec des « porcelaines et vernis (laques) de la Chine fort rares[2] ». Les deux monuments de pierre ne purent trouver place dans la maison; on fut obligé de les déposer « dans le petit jardin des Tuileries, où ces rares pièces restèrent très longtemps exposées aux injures de l'air et fort négligées[3] ». De guerre lasse, et ne sachant où les caser, Le Nôtre en fit présent à son voisin Bernin de Valentinay d'Ussé, contrôleur général de la maison du Roi, dont le jardin donnait sur les Tuileries. Celui-ci les fit dresser « à l'extrémité d'une allée couverte d'un berceau où, dit Germain Brice, il ne paroit pas que l'on en fasse grand cas, ni que l'on en connoisse le prix et la rareté ».

En 1698, le docteur Lister, visitant les curiosités de Paris, voulut étudier ces reliques fameuses, dont la réputation était européenne; « par malheur, M. de Valentinay les avait envoyées à sa maison de Tours peu de temps avant notre arrivée à Paris. On dit qu'un de ces tombeaux est de pierre de touche noire, qu'il a été apporté de la haute Égypte et qu'il est rempli d'hiéroglyphes[4]. »

En effet, M. d'Ussé qui avait épousé en 1691 Jeanne Françoise Le Prestre de Vauban, la fille du futur maréchal, avait amené à Ussé, en Touraine[5], sa jeune femme, — elle avait douze ans et demi, — et ses vieux sarcophages. Le château d'Ussé réclamait de grosses réparations; Vauban offrit à son gendre de se charger de la besogne, on l'accepta; naturellement il trouva moyen de construire une terrasse, — l'ingé-

1. G. Brice, 1698, I, 124.

2. Spon, *Antiquitez de la ville de Lyon*, 1673, p. 216. Voir aussi Lister, *Voyage à Paris*, en 1698, p. 47, où il rend compte d'une visite à la collection de Le Nôtre.

3. G. Brice, *id.*

4. Lister, p. 108.

5. Au confluent de l'Indre et de la Loire, canton d'Azay-le-Rideau.

nieur ne perd jamais ses droits; — la terrasse fut faite et, dans la partie inférieure, on réserva une niche tout exprès pour loger les deux Égyptiens.

C'est là que La Sauvagère les vit en 1750. Il habitait aux environs, à deux lieues d'Ussé, et s'occupait beaucoup d'antiquités locales; il se passionna pour les sarcophages et publia sur leur compte une dissertation sous forme de lettre adressée à Court de Gébelin, avec deux planches reproduisant un des monuments et la copie des hiéroglyphes[1]. Trente ans plus tard, en 1780, La Sauvagère se trouvait encore à Ussé; le prince de Montbazon venait d'acquérir le château et notre antiquaire, lui indiquant un des sarcophages, ne put s'empêcher de dire : « Mon prince, vous avez là un morceau qui vaut à lui seul autant que votre terre! — Monsieur, reprit celui-ci, si vous voulez, je vous fais présent de onze cent mille francs : la terre m'en coûte douze cents, et je vous laisse la statue pour cent mille. — La Sauvagère l'aurait pris au mot s'il eût possédé cette somme[2]. »

A la Révolution, la terre d'Ussé appartenait à Louis-Vincent Roger, marquis de Chalabre, qui avait émigré. Son fils la vendit en 1807 au duc de Duras[3]; mais, comme il attachait une valeur particulière aux deux tombeaux, il refusa de les comprendre dans la vente, leur fit faire une seconde fois le voyage de Paris, et les installa chez lui, où tout le monde fut admis à les voir[4]. Depuis cette époque ils avaient disparu, sans que personne ait appris ce qu'ils étaient devenus.

Or, en 1843, un archéologue parisien bien connu, M. Bonnardot, visitant l'ancien cimetière de l'abbaye de Longchamps, démolie à la Révolution et convertie en ferme, découvrit, sur les bords d'un chemin traversé par les charrettes, deux pierres émergeant du sol et pré-

1. *Recueil d'antiquités dans les Gaules*, par La Sauvagère. Paris, [illegible], p. [illegible] La [illegible] de Court de Gébelin est imprimée à la fin du recueil.

2. Dupetit-Thouars, *Biogr. univ.*, article *La Sauvagère*.

3. Chalmel, *Hist. de Touraine*. Ussé appartient aujourd'hui à Mme la marquise de La Rochejaquelein.

4. Dupetit-Thouars, *id.* — Chalmel, *id.*, III [illegible], donne une version différente. A cette époque les caisses de bois peint, renfermées dans les sarcophages, [illegible] déjà en [illegible] M. de Chalabre les laissa à Ussé, où M. Clément de Ris en a vu une partie en septembre 1808. Ces [illegible] depuis.

sentant la forme de deux têtes coiffées d'une façon bizarre. En fouillant la terre avec sa canne, M. Bonnardot reconnut deux tombeaux égyptiens à face humaine. Il signala sa découverte au propriétaire de la ferme qui habitait Paris et qui n'était autre que M. de Chalabre, le fils de celui dont nous venons de parler. Ce dernier, ne sachant où placer ces deux pièces encombrantes, les avait fait transporter à la ferme de Longchamps pour s'en débarrasser, et avait fini par les oublier [1].

Il n'était que temps de les sauver; on s'empressa de les déterrer pour les ramener une troisième fois à Paris, et voilà nos deux voyageurs encore sur les grands chemins. Sur ces entrefaites, le propriétaire mourut laissant un héritier mineur. Il fallut liciter, faire des annonces, une notice imprimée, une exposition publique; bref, la vente eut lieu le 19 décembre 1844, par le ministère de Me Malard, commissaire-priseur. M. Roger de Chalabre, avocat, et ses deux sœurs Mmes Trigant de Beaumont, déclarés adjudicataires, s'empressèrent d'offrir ces précieuses reliques à la Liste civile, et celle-ci les accepta l'année suivante, en 1845 [2].

Les sarcophages reposent enfin dans les salles du Musée égyptien, au Louvre, sous les numéros D 5 et D 7 [3]; ils ont bien gagné leurs invalides. La science moderne a déchiffré les noms des propriétaires : ils s'appelaient, l'un Hor-Kheb, l'autre Ank-mer, deux personnages inconnus, et vivaient sous la 26e dynastie; les rois Chéops et Chephren ne sont pour rien dans l'aventure.

1. M. Bonnardot, auquel je dois ces détails, m'a montré le plan des lieux dressé par lui-même d'après un plan de 1797 que M. de Chalabre lui avait confié. Conf. la version purement imaginaire de M. Gresy, p. 8, note.

2. Archives du Louvre, dossier de Chalabre.

3. J'ai fait connaître cette longue histoire à M. P. Pierret, conservateur des antiquités égyptiennes au Louvre, qui en a fait l'objet d'une notice insérée dans la *Revue égyptologique*, 2e année, nos 1, 1881.

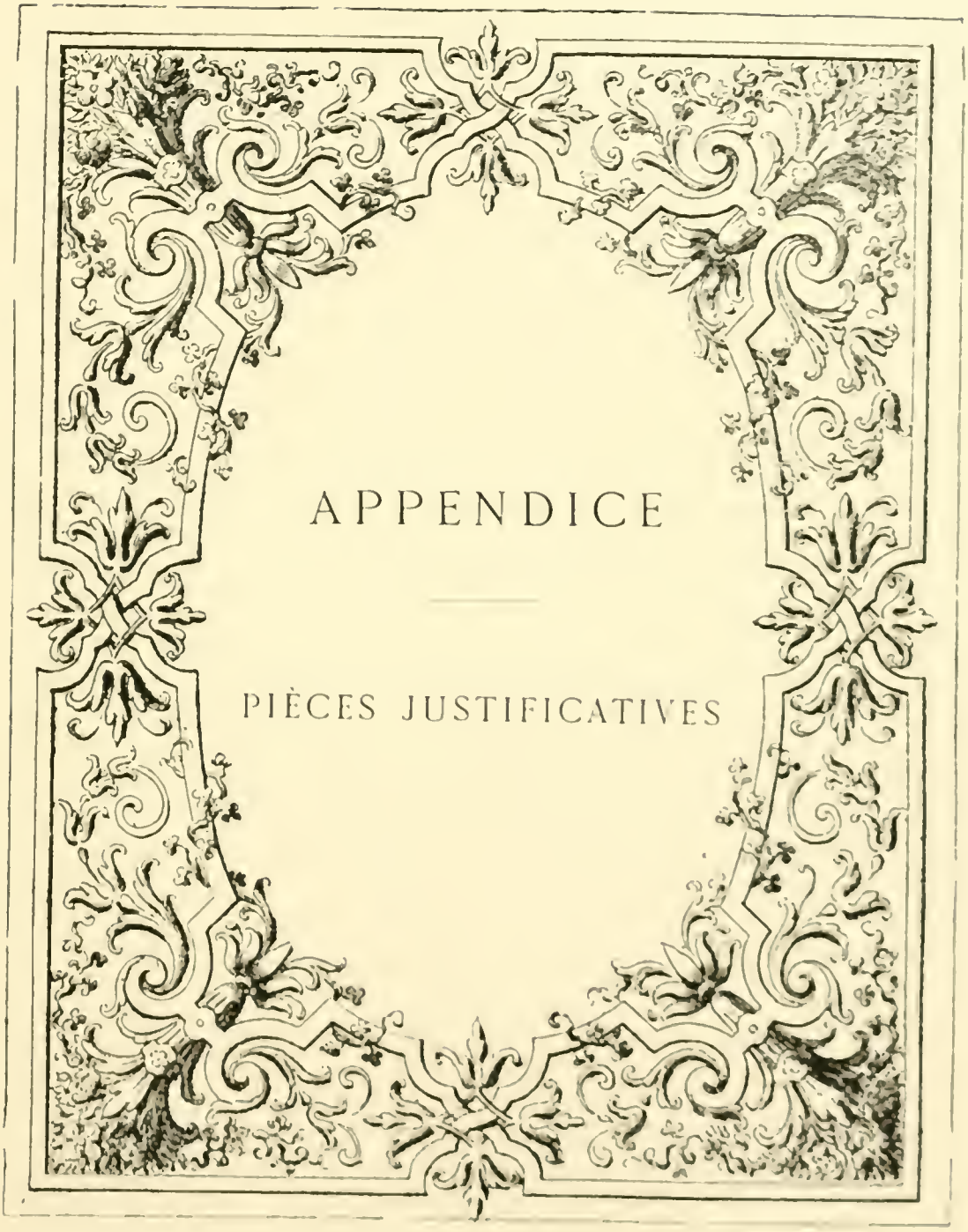

APPENDICE

PIÈCES JUSTIFICATIVES

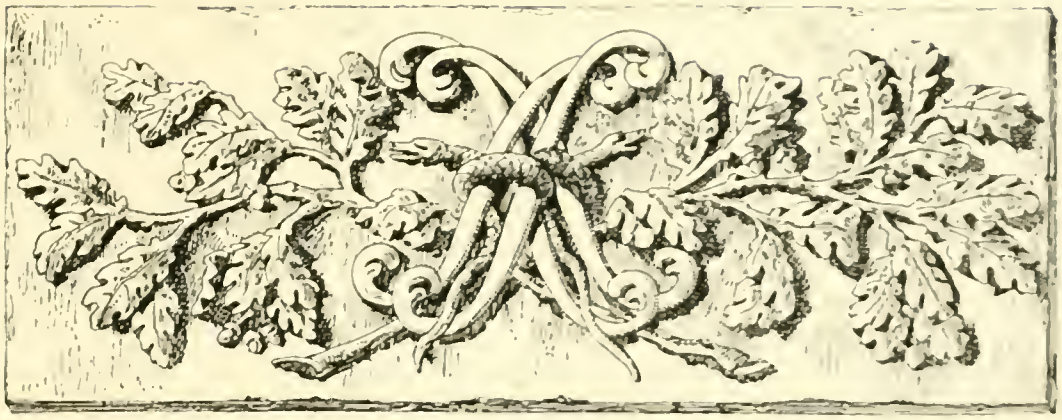

CHIFFRE DE NICOLAS FOUCQUET,
au-dessus d'une des fenêtres du château de Vaux

PRISÉE DES BUSTES ETANT A SAINT-MANDÉ

26 FÉVRIER 1666

Archives nationales, O¹ 1964.)

Nous soubzsignes Jacques Houzeau sculpteur ordinaire des bastiments du Roy et de l'Academie Roialle et Jean Le Grue maistre sculpteur de celle ville de Paris, experts nommes d'office par le proces verbal de Monsieur de Saincte Heleine conseiller au Parlement de Rouen commissaire de la Chambre de Justice, des trois et six febvrier dernier, de nous emploier et travailler en nos ames et consiences comme experts à l'estimacion et prisee des statues, bustes, antiques et modernes, scabellons, colonnes, tables, pavez, et autres ouvrages de marbre, de bronze et de pierre qui sont dans les apartements de la maison, jardin de St-Mande appartenant à Monsieur Foucquet cy devant surintendant, appres avoir preste serment en justice, nous nous sommes transportes audit lieu de St-Mande ou nous avons veu et visite tous lesdits ouvrages qui sont dans les appartements, jardins de ladite maison, a la prisee et estimacion desquels nous avons procedde comme il ensuit :

PREMIÉREMENT DANS LA GALLERIE

Le nombre de trente-trois bustes tant de bronze que de marbre de diverses grandeurs et tant anciens que modernes, les uns avec leurs scabellons, les autres sans scabellons, lesquels bustes nous avons mis et prisez, scavoir dans la gallerie douze bustes de bronze modernes esgaux avec leurs scabellons a raison de cent livres piece . . . . . 1200 l. t.

Trois autres bustes mesgaux de bronze moderne sans scabellon a raison de quatre-vingt livres chacun . . . . . 240 l. t.

Un buste de femme anticque de marbre avec scabellon . . . . . 120 l. t
Un buste de femme anticque de marbre . . . . . 120 l. t
Un demi-buste d'homme et escabellon . . . . . 100 l. t.
Un buste de femme et escabellon . . . . . 120 l. t.
Un buste de femme plus petitte, scabellon. . . . . 70 l. t.
Un buste d'homme scabellon . . . . . 100 l. t.
Un buste d'homme demi-nature un peu gasté au nez, scabellon . . . . . 70 l. t.
Un buste grand comme nature nez rompu et escabellon. . . . . 70 l. t.
Un buste anticque d'homme sans scabellon . . . . . 120 l. t.
Un buste anticque d'homme sans scabellon . . . . . 120 l. t.
Un buste de femme anticque nez racommodé plus grande que nature, scabellon. 120 l. t.
Un buste d'homme grand comme nature avec escabellon . . . . . 120 l. t.
Un buste moderne de Senecque et escabellon . . . . . 120 l. t.
Un buste moderne de Socratte et escabellon. . . . . 120 l. t.
Un demi-buste anticque sans escabellon . . . . . 20 l. t.
Un demi-buste anticque sans escabellon. . . . . 20 l. t.
Un demi-buste de femme moderne sans escabellon . . . . . 10 l. t.
Un buste de femme demi-nature anticque . . . . . 10 l. t.
Un buste de femme anticque . . . . . 10 l. t.
Demi-buste d'homme anticque . . . . . 10 l. t.
Un demi-buste de femme anticque . . . . . 10 l. t.
Un demi-buste d'homme anticque . . . . . 10 l. t.
Un buste demi-nature . . . . . 10 l. t.

FIGURES ENTIÈRES

Deux Mosollés anticque représentant un Roy et une Reine d'Egipte [1]. . . . 800 l. t.
Quatorze figures de pierre de Tonnerre representans les Dieux et Deesses grands comme nature a cent livres piece . . . . . 1400 l. t.
Une grouppe de . . . . . 200 l. t.

DANS LE SALLON

Une figure d'un Mercure antique restorée . . . . . 300 l. t.
Une figure d'Appolon anticque restorée . . . . . 300 l. t.
Un buste anticque avec escabellon femme . . . . . 120 l. t.
Un buste anticque avec escabellon jeune homme . . . . . 120 l. t.
Un buste anticque femme avec escabellon . . . . . 120 l. t.
Un buste anticque jeune homme avec escabellon . . . . . 120 l. t.

AU DEHORS

Huict bustes de marbre moderne posés sur des consoles a l'entour de la gallerie et du salon à soixante livres piece . . . . . 480 l. t.
Un autre demi-buste sur la porte de l'Orangerie . . . . . 60 l. t.

1. Ce sont les deux sarcophages.

DANS LA BIBLIOTEQUE

Deux bustes demi-nature de bronze estimés chacun quarante livres . 80 l. t.

DANS LE GRAND CABINET DE L'ORANGERIE

Un Baseus *(Bacchus)* anticque demy nature restorée . . . . . 120 l. t.

DANS LE PARTERRE A GAUCHE DU COSTÉ DE LA GALLERIE

Un Terme anticque d'un adolescent avec une drapperie sur la teste . . . 70 l. t.

DANS LE PARTERRE A DROITE DU COSTÉ DE LA GALLERIE

Une figure d'adolescent vestue en sénateur . . . . . 100 l. t.

DANS LE GRAND PARTERRE

Une figure de Flore de marbre moderne avec son pied d'estal de pierre . 110 l. t.
Une autre d'une romaine coppie d'anticque . . . . . 120 l. t.
Quatre quadrans au soleil de pierre avec leur pied compose de trois enfans satire à demy ruinés le tout . . . . . 150 l. t.

DANS LE PETIT JARDIN FERMÉ EN TERCEAU

Une figure d'Atelante moderne aveeq son pied d'estail . 300 l. t.

DANS LA DEMY-LUNE AU BOUT DU JARDIN

Une figure d'un empereur anticque avec son pied d'estail . . 500 l. t.

DANS LE PETIT JARDIN DE L'AUTRE COSTÉ DE LA RUE

Une figure moderne copptee d'apres la Venus de Medicis . 500 l. t.

DANS UNE SALLE A MANGER

Une fontaine de marbre blanc avec sa coequille et un enfant au-dessus six cens livres 600 l. t.

DANS LE MAGAZIN

Une Venus de Monsieur Sarazin non achevee. Un Buseus *(Bacchus)* adolescent entier demi-nature anticque restore 200 l. t.
Un autre adolescent de mesme grandeur qui porte un signe 200 l. t.
Douze scabellons desmontez marbre jaspé et un peu ruinés à trente livres piece 360 l. t.

Deux demi colonne de mesme marbre en forme d'escabellons desmontés à quarante livres chacun. . . . . 80 l. t.

Deux tables de marbre jaspée octogonnes avec le pied en forme de balustre a soixante-dix livres piece . . . . . 140 l. t.

Deux tables de marbre noir et blanc a quarante livres piece . . . . . 80 l. t.

Une table de marbre rougeastre et blanc . . . . . 40 l. t.

Une table de masticq noir gravee blanc entiere . . . . . 30 l. t.

Une autre de masticq rompue . . . . . 20 l. t.

Deux boulles de marbre rouge et blanc. Une piece en forme de corps de vase de marbre noir . . . . . 20 l. t.

Une grande table de marbre rouge et blanc avec son pied de vieux bois . . . 40 l. t.

Une autre table octogonne de divers marbre en compartimens avec son pied de bois . . . . . 60 l. t.

Une autre table de marbre vert différent d'une seule piece . . . . . 60 l. t.

Une autre table de cuivre damasquinée . . . . . 30 l. t.

Deux autres tables de bois de ceddre d'une piece chacune . . . . . 60 l. t.

Signé : Jean le Grue et Housseau.

L'an mil et soixante six le vendredi vingt sixième jour de febvrier deux heures de relevee par devant nous Jacques le Cornier de Ste Heleine conseiller du Roy en sa cour de Parlement de Rouen, commissaire en la Chambre de Justice et en cette partie en nostre hostel scis rue Montmartre.

Est comparu Mr Jacques Housseau sculteur ordinaire des bastimens du Roy et de la cadémie roialle et Mr Jean Le Grue maistre sculpteur de cette ville de Paris lesquels, apres serment par nous pris d'iceux en la manière accoustumee, ont affirmé en leur consience le raport et apreciacion par eux fait estre veritable et ont signé, signé : Jean Le Grue Housseau et Le Cornier de Saincte Heleine.

Le Cornier de Ste Helene. Housseau. Jean Le Grue.

ESTIMATION

DE

MÉDAILLES TROUVÉES CHEZ M. FOUCQUET

DU 6 MAI 1666

(Archives nationales, O¹ 1964.)

L'an mil six cent soixante-six le sixième jour de May deux heures de relevée par devant nous Jacques le Cornier, seigneur de Ste Helene, conseiller du Roy en sa cour du Parlement de Rouen, commissaire en la chambre de justice et en cette partye en nostre hostel sis Rue des Fossez Montmartre.

Est comparu Mr Joassin de l'Hourdey conseiller du Roy au siége presidial d'Angers et substitut du procureur général du Roy en ladite chambre lequel nous a dit et remonstré que par arresté de ladite chambre du sixième avril dernier rendu en nostre rapport par lequel entre autres choses il est ordonné que les medailles trouvées à St Mande qui ont appartenu à Nicolas Fouquet, cy-devant surintendant des finances, seront apportez en cette ville pour estre procédé à l'estimacion d'icelles par experts dont les parties conviendront par-devant nous, autant qu'il en sera par nous prié et nommé d'office pour, ladite estimacion faite, être procédé à la vente d'icelles en présence des parties interessées ou icelles seulement appelez. En exécution duquel arrest il aurait prié nostre ordonnance en vertu delaquelle il aurait fait assigner à cedit lieu jour et heure par-devant nous les sieurs directeurs des creanciers dudit Fouquet au domicile de Mr Jean Rossais leur procureur, Mr René Roy, tutteur des enfants mineurs dudit Fouquet, Inocent Regnaud curateur aux biens confisqués au domicile de Mr Thomas Guerin, aux fins de procéder à la nomination d'experts en execucion dudit arrest pour l'estimacion desdites médailles pour estre ensuite procédé à la vente d'icelles, ainsy qu'il nous est aparu par l'exploit de Leblanc huissier servant en ladite chambre, estant au bas de notre susdite ordonnance du jour d'hui cinquième du present moys et an, centre lesquels non comparant ledit substitut Augnon nous a requis deffault et pour le profit qu'il nous plaise présentement vouloir nommer d'office tels experts qu'il nous plaira pour proceder à ladite prisée et estimacion desdites medailles.

H. L. CHESELETTE

Et à l'instant est comparu Mr Jean Rossais procureur des sieurs directeurs des creanciers dudit Fouquet lequel nous a dit qu'il compare pour satisfaire à ladite ordonnance et assignacion a luy donnée au nom d'icelle et declare qu'il se rapporte à nous de nommer les

experts qu'il nous plaira pour procéder à ladite prisée et estimacion desdites medailles en sa présence ou luy duement appelé.

Rossais.

Est aussy comparu Mr René Roy procureur au Parlement et tutteur des enfants mineurs dudit sieur Fouquet lequel nous a dit qu'il compare pour satisfaire à nostre dite ordonnance et assignacion donnée en vertu d'icelle et déclare qu'il est prest de convenir d'experts et de sa part et des a present qu'il convient de la personne de Louis de Pluviez, marchand orfebvre jouaillier en cette ville de Paris demourant sur le quay des Orfebvres, proche le Palais, à l'enseigne de la Thoison d'Or, pour procéder à ladite prisée et estimacion des susdites médailles en sa présence ou deument appelé

Roy.

Surquoy nous conseiller et commissaire susdit avons donné acte auxdites parties de leur comparucion droit et réquisicion et deffault contre ledit Innocent Regnaud et Guerin son procureur non comparants et pour le profit duquel, conformément audit arrest du sixième d'avril dernier, nous avons nommé d'office pour faire la prisée et estimacion desdites médailles dont est question la personne de Thomas Le Cointe[1] antiquaire du Roy, demourant à Paris rue des Bourdonnays, lequel sera assigné à comparoir par-devant nous demain septième du présent mois, deux heures de relevée, pour faire le serment en tel cas requis et accoustumé et procéder à ladite prisée et estimacion en la présence des susdites parties laquelle fin l'assignation continuée.

Le Cornier de Sainte-Hélène.

Et ledit jour septième du moy de may 1666 deux heures de relevée, devant nous conseiller commissaire soussigné est comparu le sieur de l'Hourdey substitut lequel nous a dit qu'en vertu de notre susdite ordonnance il avoit fait assigner à cedit jour lieu et heure la personne de Mr Thomas Le Cointe antiquaire du Roy expert par nous nommé d'office pour procéder à la prisée et estimacion des médailles dont est question, à laquelle assignacion est comparu ledit Le Cointe duquel ledit sieur de l'Hourdey nous a requis vouloir prendre le serment de bien et fidèlement procéder à la prisée et estimacion en la présence des parties.

H. L. Chenelette.

Est aussy comparu ledit Rossais procureur desdits sieurs directeurs des créanciers dudit sieur Fouquet lequel nous a dit qu'il n'a aucun moyen pour empêcher l'exécution des arrêts de la Chambre et nostre ordonnance rendue, en conséquence et conformément à iceux que le serment soit par nous pris dudit Le Cointe de procéder à la prisée et estimacion des susdites médailles.

Rossais.

1. Thomas Le Cointe fut garde du Cabinet des antiques de 1663 à 1684. Il avait formé un cabinet important de curiosités, Sauval dit qu'il avait « des émaux du dessein de Raphael pour plus de deux mille livres » ; il possédait aussi des pierres gravées et les célèbres creux des Padouans. Le Cointe donna ces creux en 1670 au Cabinet de Sainte-Geneviève; ses pierres gravées furent achetées après sa mort par le Cabinet du Roi. Spon le cite parmi les curieux parisiens : « M. Le Cointe, rue Saint-Honoré, médailles, tableaux, agathes et bronzes.

Est aussy comparu le sieur Roy procureur susnommé lequel a fait pareille requisicion que ledit Rossais.

ROY.

Sur quoy nous conseiller commissaire susdit avons donné actes aux parties de leur comparucion, droit et réquisicion et pris le serment dudit Thomas Le Cointe antiquaire du Roy, lequel a juré de bien et fidèlement faire la prisée et estimacion des medailles dont est question.

LE CORNIER DE SAINTE-HÉLÈNE. LE COINTE.

Ce faict, est comparu Me Hierosme Leblanc huissier en la cour servant en ladite chambre lequel nous a représenté le coffre dans lequel ont este enfermez lesdites medailles et sur lequel nos scellez sont apposez et apres avoir iceux scellez recogneus seins et entiers, avons iceux levez et lesdites médailles mis es mains dudit Le Cointe pour les voir et considerer à son loisir, ce qu'ayant fait et apres avoir compté et prisé les medailles d'or qui estoient dans ledit coffre s'est trouvé trente une médailles du hault Empire et vingt-six du Bas-Empire y compris une pièce carree aussi d'or de la Chine, tant petites que grandes, le tout pesant un marc trois onces cinq gros et demy à raison de cinquante-troiz livres dix solz l'once, et après avoir examiné les médailles d'argent, tant grosses que petites, s'en est trouvé dix marcs trois onces deux gros et demy estimé à vingt-trois livres dix solz le marc, et les médailles de billon tant grandes que petites s'en est trouvé quatre marcs qui ont este prisez à neuf livres le marc, et à l'esgard des médailles de bronze tant grandes que petites s'en est trouvé vingt-une livres prisez à dix solz la livre, plus trente médailles de cuivre un peu plus curieuses, lesquelles ont été mises à part, prisez à vingt livres, plus un caillou d'agathe prisé neuf livres [1].

Plus deux fourchettes et une cuillere de jaspe Turc et oriental garnyes d'or, où il y a de petits rubis enchassez et quelques turquoises ouvrage de Turquie prisez cent livres.

Plus une fourchette et une cuillere de cristal de roche garnys d'or, enchassez de petits rubys ouvrage de Turquye, prisez à quarante livres.

Suivant ce que ledit Le Cointe nous a affirmé avoir fait en sa conscience et a signé et ont lesdites médailles et choses ci-dessus mentionnées ete remises du consentement des susdites parties entre les mains de l'huissier Le Blanc qui s'en est chargé pour estre par luy procédé à la vente d'icelles suivant et conformement audit arrest du sixième avril dernier.

LE CORNIER DE SAINTE-HÉLÈNE. LE COINTE.
H. L. CHESELETTE. ROSSAIS. LE BLANC.

Taxe audit Le Cointe pour sa vacacion dix livres.

1. Evidemment, il n'est agit ici que d'une très petite partie des medailles de Le Cointe.

ESTIMATION DES BUSTES DE VAUX

DU 17 JUILLET 1665

(Archives nationales, O[1] 1964.)

Du Vendredi dix-septiesme jour de Juillet mil six cens soixante cinq.

Nous soubzsignés Jacques Houzeau sculpteur ordinaire des bastiments du Roy et de l'academye Royalle et Jean Le Grue maistre sculpteur de cette ville de Paris, en consequence de l'ordre à nous donné par Mre. . . . . .[1] procureur general de la Chambre de Justice de nous employer et travailler en nos ames et consciences comme experts à l'estimation et prisée des statues, bustes antiques et modernes, colomnes, tables, carreaux et autres ouvrages de bronze et de pierre qui sont dans les appartements de la maison et jardins de Vaux appartenant à Monsieur Fouquet cy-devant surintendant, après avoir preste serment en justice, nous nous sommes transportés audit lieu de Vaux, où avons veu et visité lesdits ouvrages qui sont dans les appartements et jardins de ladite maison et procedé à la prisée et estimation d'iceux ainsi qu'il ensuit :

PREMIÈREMENT

Dans le bois à la main droicte du chasteau quatre termes de huict pieds de hault, leurs guesnes de gresserie[2], les testes de pierre dure, prisez cent vingt livres chacun tient quatre cens quatre vingtz livres cy. . . . . IIII IIII-xx l. t.

Plus au fonds de la demye Lune une figure d'une flaure (*Flore*) de pierre de trosey[3] de six pieds de hault, et son piedestal prisé cent cinquante livres cy . . . . . CL l. t.

Item au grand auvalle du bois à la gauche du chasteau six termes de huict pieds de hault, les guesnes de gresserie, les testes de pierre dure, prisés cent vingt livres chacun tient ensemble . . . . . VIIxx l. t.

Plus à la descente dudit bois deux termes doubles de huict pieds de hault, les guesnes de gresserie, les testes de pierre dure prisez deux cens livres chacun tient quatre cens livres cy . . . . . IIII-C l. t.

Plus au mesme lieu un chien et une chienne de pierre dure de cinq pieds de long ou environ[4].

1. Le nom est en blanc dans l'original. Le premier procureur général de la Chambre de Justice, nommé le 20 novembre 1665, il fut remplacé par deux maîtres des requêtes, Hotman et Chamillart, à [illegible] secrétaire d'État de la guerre.

2. Pierre de grès.

3. Trosy, Seine-et-Marne.

4. En marge : *Reclamé par M. d'Angleterre (Michel Angelo)*.

Plus proche dudit lieu dans le bois un sanglier de mesme pierre et grandeur[1].

Plus quatre testes pour poser sur des guesnes dans la demeure du vigneron de Maincy[2].

Plus a la dite descente de bois deux sefinxes *(sic)* de pierre dure de quatre pieds huict poulces de long, prisez deux cens livres chacun, font en tout. . . . . IIIIc l. t.

Item aux cascades du mesme lieu quatorzes masques de marbre blanc de 15 poulces de hault, prisez trente livres chacun, font quatre cens vingt livres. . . . . IIIIc XX t. l.

Plus dans le quarré contre le grand-parterre une figure de marbre blanc représentant une géométrie moderne[3] de quatre pieds assise et son pied d'estal aussy de marbre blanc de deux pieds huict poulces de haut ou environ, prisez mille livres cy. . . . . M l. t.

Item dans le grand parterre dix termes[4] demy corps avec leurs bras et attribus, de marbre blanc moderne de six pieds et demi de hault, prisez six cens livres piece, font ensemble . . . . . VIM l. t.

Plus un autre terme de la mesme suitte encore enquaissé estant dans l'un des passages du chasteau, prisé six cens livres cy. . . . . VIc l. t.

Item deux autres termes de pareille grandeur demy corps avec les bras, de marbre blanc moderne posez a costé de la gerbe au dessus de la grande cascade, prisez quatre cens cinquante livres piece font neuf cens livres cy. . . . . IXc l. t.

Plus à la Cour de la Plomberye trois masques de marbre blanc, scavoir deux de deux pieds deux poulces de haulteur antique restorée, un autre de quinze poulces et un mufle de lion de dix-neuf poulces de haut, prisé le tout quatre cens cinquante livres cy. IIIIc L l. t.

Item dans ladite plomberye un daulphin de bronze de quatre pieds de long ou environ prisé cent cinquante livres. . . . . CL l. t.

Plus dans le mesme lieu quatre masques de bronze representans des soufflleurs d'environ deux pieds de hault prisez deux cens quatre vingts livres cy. . . . . IIc IIIIxx l. t.

Item a l'un des gros pavillons en entrant a main droite une figure de marbre blanc representant une femme, laquelle figure n'ayant point de teste et luy manquant un bras est moderne, de quatre pieds neuf poulces de hault prisé deux cens livres cy. . . . . IIc l. t.

Plus au mesme endroit un tronc d'une figure antique de marbre blanc de quatre pieds de hault, prisé trente livres cy . . . . . XXX l. t.

Plus dans le mesme pavillon deux medalles de marbre blanc moderne a chacune deux testes d'un pied et demy de hault ou environ, prisées soixante et quinze l. t. piece faisant ensemble . . . . . CL l. t.

Item dans la grante cour aux quatre faces des pavillons quatorzes bustes de marbre blanc moderne de deux pieds et demy de hault y compris leurs pieds douches, prisés chacun cent livres font mil quatre cens livres cy. . . . . MIIIIc l. t.

Plus au pourtour du chasteau vingt bustes tant antiques que modernes scavoir à la face de devant huict, quatre a celle qui regarde le parterre et quatre chacun costé, prisez aussy cent livres chacun font deux mil livres cy. . . . . IIM l. t.

Item douze médalles de marbre blanc moderne d'un pied et demy de hault ou environ encastrées aux deux faces du chasteau, prisées chacune soixante-dix livres faisant ensemble huit cens quarante livres cy. . . . . VIIIc XL l. t.

1. En marge : *Idem.*
2. En marge : *Idem.*
3. Par Anguier, d'après Jean de Bologne, voir page 73.
4. Ces dix termes et les trois suivants paraissent être ceux du Poussin.

Plus dans le vestibulle quatre bustes de marbre les testes de marbre blanc et les draperies d'albastre orientalles moderne de deux pieds huict poulces de hault y compris leurs pieds douches, prisez chacun deux cens livres, est huict cens livres cy. . . . . VIII[C] l. t.

Item dans ledit vestibulle deux figures d'hommes[1] nues de marbre blanc antique, prisées chacune six cens livres, est douze cens livres cy. . . . . XII[C] l. t.

Plus dans le sallon une figure d'un jeune homme satire de marbre blanc moderne de quatre pieds et demy de hault ayant le nez rompu, prisé cinq cens livres cy. . . . V[C] l. t.

Plus dans le mesme endroit une autre figure d'un jeune homme de marbre blanc antique restorée et brisée par les jambes de cinq pieds et demy de hault, prisée six cens livres cy. . . . . VI[C] l. t.

Item dans ledit endroit deux tables auvalles de marbre rouge et blanc avec leurs bordures de marbre noir et blanc appliquées sur un fonds de pierre, de six pieds de long sur trois pieds et demy de large, dont l'une est entière et l'autre cassée par le millieu, prisée l'entière cent cinquante livres et l'autre soixante livres, faisant le tout deux cens dix livres cy. . . . II[C] X l. t.

Plus à l'antichambre de Madame un buste de marbre, la teste de marbre blanc et la draperie d'albastre orientalle d'environ deux pieds huict poulces y compris le pied douche, prisé deux cens livres cy. . . . . II[C] l. t.

Item dans la chambre de Monsieur Lebrun[2] une figure de marbre blanc moderne assise représentant un Faune, l'autre tenant un vaze et accompagnée d'un jeune enfant Satire et d'un léopart de deux pieds deux poulces de hault sur trois pieds trois poulces de long, prisez ensemble sept cens livres cy. . . . . VII[C] l. t.

Item a costé de la chambre, dans le cabinet dudit sieur Lebrun, une figure de bronze d'un adolescent tendant les bras de quatre pieds de hault, prisée cinq cens livres cy. . . . V[C] l. t.

Plus au mesme endroit un satire de bronze de deux pieds et demy de hault, prisé soixante et dix livres. . . . . LXX l. t.

Plus au mesme lieu un buste de marbre blanc la teste antique regrattée, le buste moderne, de deux pieds quatre poulces de haut y compris son pied douche, prisé soixante et quatre livres cy. . . . . LXXIV l. t.

Item au mesme endroit trois testes de bronze d'environ quinze poulces de haut prisées ensemble soixante et quinze livres cy. . . . . LXXV l. t.

Plus deux testes de marbre blanc en bas-relief d'environ un pied de hauteur, prisées ensemble quinze livres . . . . . XV l. t.

Item a la cave sous le sallon une figure de marbre blanc brisée antique restorée de cinq pieds et demy de hault ou environ, prisée deux cents livres cy . . . . II[C] l. t.

Plus a la salle du commung un millier et demy ou environ de carreaux de marbre moitié blanc moitié noir[3] de neuf poulces et demy a raison de douze sols chacun

Item au fond du passage a gauche en entrant, six colonnes de marbre[4], sçavoir deux de marbre noir et jaulne d'Italie de huict pieds de hault, deux autres de sept pieds et demy de marbre de l'Affrique et deux autres de sept pieds de long de marbre d'Italie blanc veiné de viollet cannele, en trois prisées mil livres cy . . . . M l. t.

Plus deux groupes de figures de pierre de Vernon aux deux costés de la terrasse qui

1 Auguste et Tibère, page [illegible], n°s 1 et [illegible].
2 Voir l'Inventaire de Vaux, page [illegible].
3 Voir l'Inventaire de Vaux, page [illegible].
4 Voir page [illegible], n° [illegible].

regarde le jardin de sept pieds de long assises, sur cinq pieds et demy en haulteur, prisées chacune mil livres font ensemble deux mil livres cy . . . . . IIM l. t.

Item quatre figures de semblables pierre sur le devant du sallon au dehors, de huict pieds ou environ, prisées chacune cinq cens livres font deux mil livres cy. . . . . IIM l. t.

Plus a la descente de l'escallier du chasteau deux sefinxes de pareille pierre de quatre pieds et demy de long ou environ, prisez deux cens livres chacun font quatre cens livres cy. . . . . IIIIc l. t.

Item a la salle d'Hercules une table de porphire[1] avec sa bordure de marqueterie gaudronnée de trois pieds et demy de long ou environ sur deux pieds huict poulces, prisée trois cens livres cy. . . . . IIIc l. t.

Plus dans le cabinet de la chambre du Roy, une table de marbre de marqueterie de cinq pieds huict poulces de long sur trois pieds neuf pouces, un peu escornée, prisée cinq cens livres, cy. . . . . Vc l. t.

Finallement au derriere de la grange dans un petit jardin un grouppe de figure de marbre blanc modernes sçavoir d'un Neptune de six pieds de hault accompagné de trois chevaux marins a demy corps avec la cocquille de quatre pieds et demy ou environ, prisées le tout douze cens livres cy. . . . . XIIc l. t.

JEAN LE GRUE. HOUZEAU.

L'an mil six cent soixante six le mardi unziesme jour de May deux heures de relevée par devant Nous Jacques Le Cornier seigneur de Ste Helene, conseiller du Roy en sa cour de Parlement de Rouen, commissaire en la Chambre de justice et en cette partye en nostre hostel, sciz rue des Fossez Montmartre, en execution de l'arrest de ladite chambre du sixiesme avril darnier et de nostre ordonnance rendue sur icelluy du dix de ce mois, sont comparus Jacques Houzeau sculpteur ordinaire des bastimans du Roy et de la Cademye *(sic)* Royalle et Jean Legrue Marchand sculpteur de cette ville de Paris lesquels, apres serment par nous pris d'eux en la maniere accoustumée, ont juré et affirmé en leur consiance le rapport par eux fait estre véritable et ont signé.

LE CORNIER DE Ste HELENE. JEAN LE GRUE. J. HOUZEAU.

1. Page 74, n° 16.

MÉMOIRE DES FIGURES QUI SONT A VAUX

ET DU PRIX QUE M. GIRARDON LES ESTIME

DU 2 MARS 1687

(Archives nationales, O[1] 1961.)

PREMIÈREMENT — DANS LE SALON

N° 1. Auguste antique de 6 pieds de haut — 2,000 l. t.

N° 2. Tibère antique... idem..... . . . . — 2,000 l. t.

N° 3. 4 bustes[1] dont 2 d'hommes et deux de femmes, les draperies d'albatre orientale assez beaux. . . . . — 800 l. t.

DANS LE JARDIN

N° 4. Une figure représentant la géométrie[2] de 4 pieds 3 pouces de haut, assez belle y compris son pied d'estail de marbre blanc — 1,200 l. t.

DANS LE CHATEAU

N° 5. 2 petits Faunes de marbre noir, de 2 pieds 2 pouces de haut à l'un desquels il manque le bras droit. . . . . — 200 l. t.

N° 6. Une Vénus tenant sa main droite contre son sein accompagnée d'un Cupidon de 3 pieds 10 pouces de haut cy. . — 400 l. t.

N° 7. Une autre Vénus de 5 pieds de haut apuiee sur la queue d'un Dauphin — 800 l. t.

N° 8. Une figure tenant des pavots de la main gauche de 2 pieds 1/2 de haut — 800 l. t.

N° 9. Une Diane antique de 4 pieds 10 pouces de haut prenant de la main droite une flèche, assez bonne . — 800 l. t.

N° 10. Une figure antique d'homme nud à la reserve du manteau qui pend au côte, de 5 pieds de haut, representant Trajan — 1,200 l. t.

A reporter — 1,800 l. t.

1. En marge : *Sans decoins*. Quatre dessins à la plume, probablement de la main de Girardon, [illegible] accompagnent ce memoire.

2. En marge : *Elle est d'après Jean Boulogne, faite par M. [illegible]. Elle a 6 [illegible] sur [illegible] main, au pied 5 doigts cassez et le pouce [illegible]*. Cette figure n'est pas [illegible] dans le Jardin de Girardon [illegible] dans le Jardin de Guillet de Saint-Georges.

Report.	9,500 l. t
N° 11. Une autre figure antique d'un homme nud, pour la plus grande partie, de 5 pieds 1/2 de haut.	600 l. t.
N° 12. Une figure antique[1] d'une femme représentant une Muse, de 5 pieds 3 pouces de haut.	900 l. t.
N° 13. Un Faune d'aprés l'antique de 4 pieds 1/2 de haut[2].	450 l. t.
N° 14. Une figure de jeune homme représentant Paris, apuié sur un tronc d'arbre, qui est assez beau, mais fort ruiné, et de 5 pieds 8 pouces de haut.	450 l. t.
N° 15. Une figure de jeune Baccus moderne curieusement travaillée et entière de 2 pieds de haut.	1,400 l. t.
N° 16. Une table de porphire de 3 pieds 1/2 de long montée sur un pied fort propre, et 2 petites navichelles de marbre de couleur.	800 l. t.
N° 17. 4 colonnes antiques dont 2 de marbre noir vené de jaune, de 8 pieds 10 pouces de haut	600 l. t.
N° 18. 50 testes de belier antiques, de marbre noir.	500 l. t.
N° 19. Une grande table de marbre où sont plusieurs ornemens de pierres de raport.	800 l. t.
Total.	16,000 l. t.

En marge se trouvent les « Prix de Mr de Vaux ». (Voir à ce sujet page 26.)

N° 1	3,300 l.
N° 2	3,300 l.
N° 3	1,200 l.
N° 4	2,000 l.
N° 5	300 l.
Depuis l'article 6 jusqua celui-cy (14).	10,000 l.
Nos 15 et 16.	3,000 l.
N° 17.	1,000 l.
N° 18.	500 l.
N° 19.	800 l.
Total des prix de Mr de Vaux.	25,400 l.

1. En marge : *Il y a une petite rupture au bras droit.*
2. En marge : *L'original est à Versailles.*

NOUVELLE ESTIMACION DES PIERRERIES DE VAUX

18 SEPTEMBRE 1665

Archives nationales, O[illegible] 1664

Nous Antoine Lucas et Louis Pluviez Marchand orphevre, et Jean Cattillon marchand lapidere joualier de son Altesse Royale Mademoiselle, certifions que pour satisfaire a l'arrest de la chambre de justice et ordonnance de Monsieur de la Bomme (sic) conseiller du Roy en sa cour du Parlement de Grenoble et commissaire en ladite Chambre, nous sommes ce jourd hui transportez dans la maison du Cattelan rue Viviene ou se fait l'invantaire des meubles de Monsieur Fouquet, ou estant ayant presté le serment par-devant Monsieur de Saint-Hélene Conseiller du Roy en sa cour du Parlement de Rouen et commissaire en ladite Chambre, de declarer le prix et valeur de joyaux et pierreries qui nous seroient presentes et nous ayant fait l'ouverture d'une caissette cachette, nous avons veu et visitte et appressé ce qui suit :

Deux brasselets ou chaine de cornaline lapis grave et petite perle baroque garny d'or de soixante et dix livre. . . . . L. [illegible]

Un brasselet de soixante petites perles ronde et de six bijoux de diamant de deux cent quarante livre . . . . . L. [illegible]

Un brasselet de huit piece de cornaline, je dis de turquoise de nouvelle roche et huit piece de cinq diamans à chaque piece de quatre cens livre . . . . L. [illegible]

Un brasselet de huit esmeraude carree au cadran et de neuf pieces de cinq diamants à chaque piéce de seize cens livres . . . . . L. [illegible]

Un brasselet de dix pierres de differente couleurs et de dix pieces de trois diamans chaqune de onze cens livres . . . . L. [illegible]

Sept piéce de chaine garnie de diamans de differentes grandeurs de quatre cens quarante livres . . . . . L. [illegible]

Un poinçon d'une grande emeraude à six pangs au cadran de cinq cens livres . . L. [illegible]

Une petite paire de neux et les deux pendeloques de trente-huit diamans avec deux perles en poire au milieu de onze cens livres . . . . L. [illegible]

Une paire de pendans de sept grands diamans à chaque pendant de quatorze mil livres . . . . . L. [illegible]

Une paire d'heure de veslin d'escriture à la main garny de plusieurs diamans de differente grandeur de quatre mil livres . . . . L. [illegible]

Un jonc de quatorze petits diamans rose de soixante livres . . . . L. [illegible]

Une paire de pendans forme de cloque de trois esmeraude carree et six diamans et une grande emeraude en poire à chaque pendant de seize cens livres . . . . L. [illegible]

Une paire de boucles d'oreille de deux emeraudes facette entouré de dix diamans facette à chacune de huit cens cinquante livres. . . . . L. 850

Quatre pendeloques scavoir deux d'aigle marine en poire facetté et les deux autre en forme de grape de raisin garnis de petis diamans de trois cens livres. . . . . L. 300

Une bague d'une petite turquoise de vieille roche et deux petis diamans a costé de quinze livre . . . . . L. 15

Une bague de cornaline garny d'un diamant caré en pointe de cent vingt livres. L. 120

Une table de brasselet d'une turquoise de nouvelle roche entouré de quinze petis diamans de cent livres. . . . . L. 100

Un petit cachet de girassole de cinq livres . . . . . L. 5

Un cachet d'une émeraude garny d'or et de petis diamans de trente-cinq livres. L. 35

Un bijou d'une petite miniature entouré de douze petis diamans de quinze livres. L. 15

Un cachet d'amatiste garny d'or de neuf livres . . . . . L. 9

Une table de treize petis diamans jaune de trente deux livres. . . . . L. 32

Deux petis neux de pendans de trente huit petis diamans de soixante et dix livres. L. 70

Un crochet et la chaine d'or de la valleur de soixante livres ne sachant pas le poix. L. 60

Nous sus nommez desclarons avoir veu et estimé lesdits joyaux et pierreries cy dessus au longs specifiez et estimez pour estre du prix et valeur contenu au présent procès verbal. En foi de quoy nous avons signé à Paris ce dix-huit septembre mil six cens soixante et cinq.

LUCAS. PLUVIEZ.

CATILLON.

Apporté et présenté le présent acte d'estimacion par les susdits experts suivant nostre ordonnance et nostre procès-verbal du dix-sept du présent mois de septembre 1665, et par eux affirmé véritable.

LE CORNIER DE SAINTE-HÉLÈNE.

INVENTAIRE DE VAUX

Bibliothèque Nationale, mss. fr. 7620, f° 106.

L'an mil six centz soixante un, le mardy treiziesme jour de septembre, nous Jean d'Estempes de Valencay et François de Vertamont, Conseillers ordinaires du Roy en ses conseilz d'Estat et privé direction et finances, Jacques Paget et Pierre d'Albertas aussy conseillers du Roy en ses conseilz, maistres des requestes ordinaires de son hostel, nous sommes transportez au lieu de Vaux le Vicomte, en vertu de la commission à nous donnée par sa Majesté en datte de ce jour... Pour estre proceddé par nous au recollement du scellé qui auroit esté mis et apposé audict lieu de Vaux et faire l'Inventaire des Meubles qui s'y treuveroient soubz ledict scellé, dont la teneur en suit :

Louis par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre, a noz amez et féaux conseillers ordinaires en noz conseilz d'Estat et privé et direction de noz finances, les sieurs d'Estampes de Valencay et de Vertamond, Et à noz amez et féaux conseillers en noz conseilz et maistres des requestes ordinaires de nostre hostel, les s^rs Paget et d'Albertas, Salut. Ayant faict arrester le s^r Fouquet, cy-devant sur-intendant de nos finances, Vous sieurs Paget et d'Albertas auriez suivant nostre ordre verbal et commandement à vous donné, mis et apposé le scellé dès le VIIe du présent moys sur tous et chacuns les lieux et chambres, coffres, meubles, papiers et autres choses qui se sont trouvées dans la maison et chasteau de Vaux le Vicomte prez Melun. Et dautant que nous desirons estre particulièrement informez et esclaircis de touttes et chacunes les choses qui se sont trouvées dans la maison et chasteau dudict Vaux, meubles et effects contenu soubz ledict cellé, Nous vous avons commis et deputtez, commettons et deputtons par ces présentes, pour vous transporter en ladicte maison et chasteau de Vaux pour recognoistre et lever les scellez qui y ont esté apposez avec les formalitez requises et nécessaires, faire la description et inventaire de tous et chacun les meubles, et autres choses qui se trouveront soubz ledict scellé, a cet effect recoller sy besoing est, la description sommaire desja faicte par vous nosdicts conseillers en nos conseilz et maistres des requestes ordinaires de nostre hostel, d'aucuns desdicts meubles vous faire représenter les mémoires et inventaires de ceux qui seront ez mains des concierges et gardes meubles dudict Chasteau ou autres qui s'en trouveront chargez, en faire aussy le recollement avec la description et inventaire de ceux non compris en iceux, pour cet effect faire proceder par bris et rupture des coffres, serreures armoires, chambres, cabinetz et autres que besoing sera, remettre tous les papiers que vous trouverés dans des cassettes ou coffres sans faire aucune description du contenu esdicts papiers, compter et faire compter les deniers que vous trouverez, iceux ensemble les bagues et pierreries, s'y aucune y a, remettre particulièrement dans des coffres ou cassettes sur tous lesquels coffres et cassettes, armoires cabinetz, chambres et autres lieux vous remettrez et restablirez un scellé sur lequel vous commettrez les gardiens cy-dessus commis par vous nosdictz maistres des requestes, ou autres que vous jugerez à propos, aux

sallaires desquels sera par nous pourveu. Et généralement faire pour l'exécution de la présente commission tout ce que vous jugerez estre à faire, Mandons à tous noz officiers qu'à vous ce faisant soit obéy nonobstant oppositions ou appositions quelconques et sans préjudice d'icelles, desquelles sy aucunes interviennent nous réservons la cognoissance à nostre personne, de ce faire vous donnons pouvoir, Car tel est nostre plaisir. Donné à Fontainebleau le XIIIe jour de septembre l'an de grâce MVI^c soixante un et de nostre reigne le dix neufiesme; Par le Roy signé... et scellé du grand sceau de cire jaune.....

Et LE LENDEMAIN QUATORZIESME dudict mois de septembre MVI^c soixante un, six heures du matin, nous aurions esté en la Chambre où sont les coffres fortz, la vaisselle d'argent et autres meubles plus précieux. Et après que les dicts sieurs Paget et d'Albertas ont recogneu leurs sceaux sans aucune altération et qu'ilz les ont levez, nous commissaires susdicts avons faict faire ouverture par un serrurier de la porte de ladicte chambre où il y avoit un crampon de fer et au-dessous deux pattes aussy de fer avec un cadenat.

Et après que lesdicts sieurs Paget et d'Albertas ont veu que leurs sceaux qu'ils avoient apposé au devant des serrures de tous lesdicts coffre fortz, d'une armoire, et d'une cassette rouge qui sont en ladicte chambre et reconnu qu'ils estoient sans altération, ilz les auroient levez à mesure que l'ouverture en auroit esté faicte par ledict serrurier.

Et ayant premièrement faict ouvrir le coffre fort du nommé Bergeron[1] maistre maçon, lequel avoit esté trouvé dans son cabinet et cy-devant apporté en cette chambre par l'ordre desdicts sieurs Paget et d'Albertas suivant leur procès-verbal du sept du présent mois, et autres jours suivantz, Il ne se seroit trouvé dans iceluy que des papiers de diverses natures de despences faites par ledit Bergeron touchant les marchez et entreprises audict Vaux.

Dans le coffre fort qui estoit dans la cuisine dudict Bergeron, il ne sy est pareillement trouvé que des papiers qui sont de nulle consequance.

Dans le coffre qui estoit dans la ruelle du lict de la chambre du s^r Courtois cappitaine de ce chasteau[2], il s'est trouvé un petit sacq de deux centz quarante trois pistolles d'or.

Plus cinq sacqz de louis blanc[3] de mil livres chascun, et un sacq de cinq cens livres aussy d'argent blanc. Et dans ledict coffre, il y avoit au dessus desdicts sacqs quelques pièces de chaises de tapisserie que nous y avons laissez.

Dans le coffre de fer, nous y avons trouvé, ainsy qu'il est faict mention par le susdict procès-verbal, deux cassettes noires, une médiocrement grande, et une petite, desquelles n'ayant les clefs, nous les aurions faict ouvrir par ledict serrurier, et dans la plus grande nous y aurions trouvé :

Un sacq de mil louis d'or.

Plus une bourse de cuir en laquelle il y a cinq centz quatre vingtz seize louis d'or.

Plus une chaisne de quarante quatre petittes tables d'agates gravées avec quarante cinq petittes perles baroques, ladite chaisne estant d'or[4].

Plus une autre de mesme qualité de cinquante pierres pareilles et cinquante perles.

Plus un petit portraict en mignature avec un tour de petits diamantz.

Plus une paire d'heures de veslin, in-seize escriptes à la main couvertes d'or à jour

1. Antoine Bergeron était « juré des massonneries du Roy ».
2. Voir plus bas, pages 87 et 96.
3. Louis d'argent de soixante sous.
4. Pour l'estimation de ces pierreries, voir ci-dessus, page 75.

esmaillé et touttes chargées de diamantz tout plain au dos et aux termoirs aussy, dont les deux du millieu sont assez gros, et huict de moindre grosseur de chasque costé [1].

Plus un petit jong de diamantz.

Plus une petite bague de turquoise avec deux diamantz.

Plus un cachet de pierres fines façon d'émeraude esmaille d'or avec des petits diamantz autour.

Plus un autre petit cachet de pierres fines esmaillé d'or.

Plus un autre petit cachet, non gravé, esmaillé d'or avec deux petits diamantz.

Plus une petite table de braceletz de diamantz un gros au milieu et unze autres petitz.

Plus sept tables à braceletz de diamants dont il paroist qu'on a osté à chascune le diamant du millieu.

Plus deux autres petites tables dont les diamantz ont esté aussy ostez du millieu, et quelques uns du tour qui est fort petit.

Et dans la plus petite desdictes deux cassettes, nous y avons trouvé :

Un bracelet de huict émeraudes garnyes entre deux de neuf petites rozes de cinq petits diamantz chascun.

Plus un autre bracelet de dix pierres fines de diverses couleurs que nous croyons estre du Temple, séparées de trois petits diamantz chascune en dix endroicts [2].

Plus une paire de pendantz d'oreilles de sept gros diamantz, chacun taillez à facette, dont les deux du millieu et les deux pendeloeques sont fort gros, et les autres d'une grosseur raisonnable [3].

Plus une autre paire de pendants d'oreilles assez beaux garnis de diamants avec des perles baroques aux pendeloques entourées de diamants garnies au-dessus de dix diamantz et de unze au-dessus tour des perles.

Plus une autre paire de pendantz d'oreilles d'emeraudes avec un pendeloque, chacune garnye de petitz diamantz par en hault.

Plus un bracelet de petites perles rondes, avec six petites rozes de petits diamantz

Plus deux paires de pendeloques d'oreilles garnis d'or par en hault avec des petits diamantz.

Plus un crochet de petitz diamants et de six perles baroques.

Plus un poinçon d'une grosse émeraude.

Plus un autre crochet d'or à neuf avec sa chaisne

Plus une paire de boucles d'emeraude avec chacune dix diamants.

Plus trois bagues, l'une d'un petit diamant, l'autre d'emeraude et l'autre d'une autre pierre fine.

Plus un bracelet de huict tablettes, façon de turquoise avec huict rozes de cinq diamantz chascune [1].

Plus une autre paire de boucles d'oreilles de rubis avec unze diamants autour de chascune.

1. Estimé 1,000 livres.

2. Estimé 1,100 livres. — Le Temple est cité depuis [illegible] par [illegible] le [illegible] [illegible] trouve l'invention de contrefaire les diamants, esmeraudes, topases et rubis [illegible] de temps il a gagné une si grande somme d'argent qu'il fit carosse, et a fait bastir [illegible] enclos, en l'un il demeure et l'autre il le loue. — Tallemant, *Historiettes*, [illegible] Paris, [illegible]

3. Estimés 1,000 livres.

4. Estimé 300 livres.

Plus une table de braceletz d'une grande turquoise entourée de quatorze diamantz.

Plus une monstre a bouette d'or avec un estuy de chagrin garny de petits cloudz d'or.

Plus une autre monstre à bouette d'or avec les mouvemens du soleil, de la lune, des jours, et des semaines.

Plus un petit papier dans lequel il y a du bezouer.

Plus un gros chapelet d'ambre.

Plus un autre de guy de chesne.

Dans une longue armoire de bois blanc il y avoit un sacq de neuf cens soixante et quinze livres en argent.

Plus un autre sacq dans lequel il y a soixante et une pistoles et demye d'or, et unze escus d'or avec trente six sols de monnoye.

Plus un autre sacq dans lequel il y a trente-cinq escus blancz [1], deux escus d'or et dix livres en solz marquez.

Plus une montre a boette d'argent avec un estuy de chagrin et deux fourchettes d'argent à deux fourchons rompues.

Plus il y avoit dans ladicte armoire quelques papiers et mémoires concernants la despence payée par ledict Courtois audict Vaux pendant l'année courante.

Plus aurions faict faire ouverture d'une petite cassette de bois qui avoit esté apportée en ladicte chambre du logis dudict Bergeron et dans icelle trouvé deux grandz livres d'architecture et des papiers et mémoires sans ordre ny dattes, concernant la despence faicte audict chasteau de Vaux et despendance par ledict Bergeron.

Et dans la susdicte cassette rouge nous avons treuvé un petit bassin en ovalle, six petitz platz, une douzaine d'assiettes, une soubscoupe, une esguiere couverte, une autre petite esguière aussy couverte, un sucrier, un vinaigrier, deux petitz flacons, une petite sallière, six petitz flambeaux et des mouchettes avec une petite chaisne, le tout d'argent vermeil doré.

Plus nous aurions treuvé dans un grand estuy noir, une chappelle [2] concistant en une croix, un calice, la platine, deux chandelliers, un petit vase, deux burettes, un bassin pour l'eau béniste, une petite clochette, la paix et un bassin à mettre les burettes, le tout de vermeil doré. Lesquelz calice, platine et deux burettes selement nous avons mis entre les mains de l'aumosnier demeurant en l'une des basses cours de ce chasteau [3] qui a promis, et ladicte concierge de rapporter lesdicts calice, platine et burettes touttes fois et quantes. Et ladicte Margotière [4] a signé.

Et faisant le recolement de la vaisselle d'argent, nous avons treuvé dans un grand coffre dans des mannes et des estuys touttes les pièces mentionnées dans le susdict procès-verbal du sept du présent mois et Inventaire particulier qui en a esté faict par lesdicts sieurs Paget et Dalbertas le huictiesme dudict mois. Et avons trouvé deux réchaulx dargent qui sont compris dans ledict procès verbal et dont il n'est point faict de mention dans ledict Inventaire.

De plus nous avons trouvé un cousteau a manche d'argent et une esguière aussi d'argent

1. On appelait *écu blanc* ou *petit écu* le louis d'argent de soixante sous.

2. C'est-à-dire l'ensemble des ustensiles nécessaires au service de la chapelle.

3. Voir page 95.

4. Françoise des Margotiers, sœur ou fille de Charles des Margotiers, concierge du château, et femme d'Antoine Trumel, jardinier.

qui ont esté apportez ausdicts sieurs Paget et Dalbertas par ladicte concierge depuis que leur dict procès verbal a esté clos.....

Et avant que de sortir de ladicte chambre et y faire mettre le cadenas et scellé, avons faict l'inventaire des meubles qui y estoient, concistantz en ce qui suit :

Sçavoir, un grand lict de damas rouge cramoisy de cinq piedz ou environ aveeq une frange et molet[1] d'or et d'argent. Les rideaux, la courte-poincte, deux soubzbassemens, le tapit de table deux fauteuilz et cinq chaises. Ledict lict garny d'un matelat, lict de plumes et paillasse de crain, aveeq une couverture de Marseille et garny d'un tour de serge d'Aumale rouge.

Plus deux tables de bois garnyes chascune d'un tapit ver.

Plus un grand miroir de vingt quatre poulces enquarré ou environ, garny de bois de Sabine[2] avec des placques de cuivre doré et un cordon qui le pend.

Plus une vieille tapisserye de haute lisse a petits personnages concistant en neuf pièces tant grandes que petites.

Plus une chaise de bois tourné garnye de paille.

Plus a esté trouvé dans ladicte chambre vingt six bandes de tapisserye pour faire un tour de lict.

Plus une grille de fer dans la cheminée.

Et dans la garderobbe joignant ladicte chambre est un lict de serge rouge denviron quatre piedz garny d'un matelas, lict de plumes, traversin couverture et paillasse commune.

Plus deux chaises cacquetoires[3] de serge rouge. Une autre garnye d'une petite estoffe de la porte de Paris[4] et une autre qui n'est point garnye.

Plus trois morceaux de tapisserye de Rouen, une table, un tapit ver et un petit miroir.....

Nous commissaire susdict avons faict porter lesdictes cassette et manne dans le garde meubles où nous sommes entrez apres que lesdictz sieurs Paget et Dalbertas ont levez leurs sceaux quilz ont recogneu entiers et non alterez.

Et auparavant que de procedder à l'inventaire des meubles contenus en iceluy, nous aurions faict venir ladicte Margotiere, concierge, pour nous les faire veoir, et commancerait par l'armoire qui est auprès de la porte de ladicte chambre, en entrant à main droicte, nous y aurions trouvé un lict de brocards fondz dargent à fleurs dor[5], nuances de diverses couleurs garny de moletz crespine et boutons dor et dargent fin, sçavoir le dossier, pentes de dedans, foureaux de pilliers, doubleures de rideaux, quantonnieres, bonnes grâces et courte poincte de satin incarnadin bordee dor et dargent.

Plus trois pentes, quatre rideaux des quantonnieres, deux bonnes graces et trois soubz-bassemens, dudict brocars fond dargent.

Plus trois pièces de tapisseryes diceluy, brocard fondz dargent a passement dor semé de fleurs nuancé de diverses couleurs ayant une bordure aussy de brocard or et argent faisant ensemble sept aulnes et demye de cours ou environ sur trois aulnes de hault ou environ.

Plus un dessus de fenestre de brocard de mesme façon, ayant quatre aulnes de cours ou environ sur une aulne de hault ou environ.

1. Petite frange [illegible].
2. Bois de genevrier.
3. Voir sur l'origine de ce mot *Inventaire de Catherine de Médicis*, p. [illegible].
4. Étoffe de tapisserie [illegible] qui se vendait rue Saint-Denis.
5. Estime 3,000 livres et [illegible] pour le Roi, page [illegible].

Plus un autre lict de brocard d'or fin fondz incarnadin, sçavoir le dossier, pente du dedans, foureaux de pilliers, courte poincte, doubleures de rideaux, quantonnieres et bonne grâces de brocquart tout or à palmes.

Les pentes du dehors quatre rideaux, quantonnieres et bonnes graces, pentes de soubzbassemens, le tout garny de crespines et molletz tout or fin.

Plus quatre pièces de tapisserie dudict brocard dor fondz incarnadin, avecq une bordure allentour aussy de brocard or et argent, garnyes de crespine et molet dor, faisant les dictes quatre pièces quatorze aulnes de cours ou environ, sur deux aulnes de hault ou environ.

Dans la mesme armoire est un lict de repos de brocard d'or et dargent, matelas soubsbassements et traversin.

Et ayant faict ouvrir par ladicte concierge l'armoire suivante, nous y aurions trouvé :

Un lict de velour rouge en broderye dor et dargent garny de son fondz, dossier, pentes du dedans, foureaux de pilliers, doublures de rideaux, quantonnières, bonne graces et courte poincte de brocard à fleurs.

Plus une ouatte de thoille dargent a fondz rouge.

Plus un autre lict de brocard de soye à fondz ver doublé de satin incarnat, la courtepoincte piquée. Le dossier et le fondz du lict aussy de brocard ver de diverses coulleurs.

Plus trois pièces de tapisserye de taffetas rayé incarnadin et blanc.

Plus six soubzbassemens de tapisserye de basse lisse denviron deux piedz et demy de hault.

Plus un pacquet de plusieurs morceaux destoffe en broderye propre à faire un meuble.

Et dans la troisième armoire, que nous avons pareillement faict ouvrir par ladicte concierge, sont les meubles qui ensuivent. Scavoir :

Un lict de velours ver[1] garny de broderye d'or et dargent où il y a trois pentes, trois soubzbassemens, quatre quantonnières et quatre rideaux, le tout garny de crespines et moletz aussy dor et dargent. Le fondz, dossier pentes du dedans, foureaux de pilliers et courte poincte de brocard or et argent incarnad et ver.

Plus un autre lict de velours ver[2] chamaré de passement dor et dargent garny de molletz, crespines et glandz. Scavoir le fondz, dossier, pentes de dedans, foureaux de pilliers, doubleures de rideaux, quantonnières, bonnes graces et courte poincte de brocard dor et dargent. Les trois pentes du dehors, quatre rideaux, deux quantonnières, deux bonne graces et trois soubzbassements dudict velours ver chamaré de passement dor et dargent.

Plus trois pieces de tapisserye de velours ver chamaré servant pour l'alcove.

Et dans le coing qui est entre la susdicte première armoire et la suivante avons trouvé plusieurs pacquets dans lesquelz sont tous les dessus des chaises, fauteuilz et siéges pliantz, pommes de lictz et petites despendances de tous les meubles qui sont dans les susdictes trois armoires, a la réserve des siéges et fauteuils du lict de velours rouge cramoisy, lesquels sont dans l'une des chambres de l'appartement d'en bas[3].

Plus une housse garnye et traversin d'un lict de repos de velours nuancé a fondz dor six fauteuilz, six chaises, six siéges pliants et un tapit de table. Le tout avecq crespine et molet dor fin et soye.

1. Estimé 14,000 livres et réservé pour le Roi.

2. Estimé 4,400 livres et réservé pour le Roi.

3. Ainsi les garnitures des siéges et des fauteuils de luxe sont encore mobiles, indépendantes, suivant les anciennes traditions. La garniture *adhérente*, cousue au meuble et fixée à demeure, n'était pas encore admise partout, bien qu'elle date du temps de Louis XIII. Le mobilier du château d'Effiat, au musée de Cluny, est à garniture *adhérente*.

DU JEUDY QUINZIESME dudict mois de septembre mil six cents soixante un six heures du matin.

Nous avons faict appeller la dicte Margotière concierge, pour continuer nostre commission et à cet effect nous sommes montez dans le coridor où est ledict gardemeubles..... où estant, nous aurions faict ouvrir par ladicte concierge une armoire qui est au-dessus de la porte, en laquelle nous avons trouvé :

Huict parasolz[1] de tabis de diverses couleurs avec une petite dent de soye.

Plus quatre parasols de moire dargent avec une petite frange argent et soye.

Plus un autre parasol de peau de senteur avec une grande dentelle or et argent chatmare de mesme.

Plus un deshabillé de senteur contenant un sachet et deux orilliers.

Plus quatre petits lustres de cristail[2], deux de six branches et deux de cinq.

Dans une petite armoire à main gauche en entrant, sont les meubles qui ensuivent sçavoir :

Une tenture de tapisserye a crotesque, ayant trois aulnes et demye de hault ou environ sur vingt cinq aulnes de cours ou environ en cinq pieces.

Plus une tapisserie de haute lisse des Vertus, de trois aulnes et demye de hault ou environ sur vingt cinq aulnes de cours ou environ concistant en huict pieces.

Plus une autre tapisserye aussy de haute lisse representant l'Histoire d'Abraham et concistant en dix pièces.

Plus un tour de liet de taby a fleurs ver et blanc aveeq frangé et molet de soye meslée et quatre fauteuils.

Plus un tour de liet de damas de Flandres ver et blanc, molet et frange de soye meslez, six fauteuilz et six chaises avec la courte poincte et les pommes.

Plus un autre tour de liet de lezine blanc ver et aurore. La tapisserie pour une garderobbe de mesme estoffe, quatre pommes et courte poincte.

Plus un tour de liet de tafletas rayé blanc et incarnadin dont la tapisserye d'alcove est dans la seconde armoire cy dessus, courte-poincte, tapit de table et quatre sieges pliants dont la frange en soye et argent.

Plus un liet de velours rouge de broderye en piramide et chiffres aveeq crespines et franges dor, dont il ny a que les pentes, quantonnieres, soubzbassemens de velours et les rideaux de brocard dor, quatre fauteuils de velours et la convertare d'ouette picquée.

Plus un tapis de pied de moquette denviron trois aulnes de lang et de deux de large.

Plus une tenture de tapisserye de brocatelle commune a fondz ver, contenant sept pieces.

Dans une grande armoire attenant ladicte petite, se sont treuvez les meubles cy après spécifiez sçavoir :

Une riche tenture de tapisserye de cuir doré de Flandres contenant huict pièces.

Plus une tenture de tapisserye de haulte lisse a personnages contenant huict pièces d'antique.

Plus une autre tenture de tapisserie verdure de haulte lisse, contenant six pieces.

Plus une pièce de tapisserye desortye de haute lisse à personnages doublée de blanc

1. Pour la promenade dans les jardins.
2. Cristal de roche.

Plus une seule pièce de tapisserie des Sauvages aussy de haulte lisse, le surplus de la tenture estant à Paris, suivant ce que nous a dict ladicte concierge.

Plus une autre pièce de tapisserye de haulte lisse dont le reste de la tenture est dans plusieurs chambres de ce chasteau.

Plus une autre pièce de tapisserye de haulte lisse, aussy désortie, de Saincte Suzanne.

Plus une autre pièce de tapisserye de haulte lisse d'Angleterre où sont représentez les pélerins d'Emahus.

Plus trois pièces de tapisserie de celles qui ont été faictes a Mincy, rehaussée dor [1].

Plus deux beaux tapitz de perse rehaussé dor.

Plus un eseran dozier avec son pied de fer.

Plus quatre guéridons de bois de noyer.

Plus un traversin de fustaine.

Plus quatre boucquez de plumes [2] dans quatre estuys de carton.

Dans l'armoire suivante se sont trouvés vingt grandz rideaux de serge verte pour couvrir des tapisseries, avec leurs cordons et anneaux.

Plus un tapit de drapt verd.

Plus deux chaises persées de velours ver avecq une frange dor et dargent.

Plus une tenture de tapisserie blanc et bleu de Flandre, contenant neuf morceaux.

Plus un tour de lict de garde robbe de lezine aurore blanc et verd, avec la tapisserie, courte poincte et pommes.

Plus un autre tour de lict de damas de Flandres blanc et bleu avec la courte poincte, six chaises, six fauteuils et quatre pommes de lict.

Plus un tapy de pied de mocquette.

Plus un petit tour de lict de damas aurore et bleu avec la courte poincte, quatre fauteuils et les pommes de lict, le tout garny de frange de soye aurore et argent.

Plus un lict a pente de camelot de Holande, brune couleur de musc, avec des bandes de tapisserye a bastons rompus [3] et une petitte broderie dargent au tour, doublé de satin gris de perles à fleurs. La courte poincte de mesme satin, quatre fauteuils et les pommes de lict. Le tout avec un molet de frange de soye et argent.

Plus un entour de lict de petite camelotine.

Plus une tenture de tapisserye de taffetas blanc imprimé de plusieurs figures, contenant six pièces doublées de thoille.

Plus une grande ouatte de la Chine à fleurs.

Plus un entour de serge rouge d'un lict tout complet.

Plus un lict de velours rouge cramoisy avec une crespine or et argent. La courte poincte aussy de velours, six fauteuils, six chaises et trois siéges plyans, le tout garny d'une petite broderye et d'une dentelle or et argent.

Plus, trois couvertures d'ouatte, une de satin rayé de taffetas blanc, l'autre couleur de chair, et l'autre doublée de taffetas couleur de citron.

Plus quatre pièces de tappisserie de damas incarnadin et jaulne.

Plus deux rideaux de mesme damas pour les fenestres.

Plus un pacquet de couvertures de chaises.

1. Pour toutes ces tapisseries, voir pages 45 et 97.
2. Servant à la décoration du lit.
3. Point de Hongrie.

Plus cinq pièces de tapisserye de verdure de haulte lisse fine.

Plus quatre quareaux feuilles morte, deux rouges de moire dargent, un de damas cramoisy et un de deux couleurs.

Plus quatre bouquetz de plumes.

Plus une tenture de tapisserye de brocatelle de Venize, aurore et ver, consistant en neuf pièces.

Plus un petit tapy de Turquie de deux aulnes de long.

Plus un autre tapy de Turquye de deux aulnes et demye de long ou environ, double de verd.

Plus une tenture de tapisserie de haute lisse representant la vie de Nostre Seigneur[1] concistant en cinq pièces doublées de ver, denviron une aulne et demye de hault servant à la chappelle.

Plus quatre autre petites pièces de tapisseries de haulte lisse servant à la chappelle.

Plus un tapy de table de deux aulnes en quarré ou environ.

Plus dix soubzbassements de haulte lisse dont deux rehaussez dor, servantz aussy à la chappelle.

Plus deux pièces de tapisseryes de haulte lisse d'environ deux aulnes de hault, representant l'Histoire Sainete.

Plus une autre pièce de tapisserye de haulte lisse dont la bordure est de satin bleu.

Plus une autre petite piece de tapisserye de haulte lisse rehaussée dor, representant Sainct Luc.

Plus une autre piece de tapisserie au point représentant les quatre Évangelistes.

Plus six pièces de tapisserie de haulte lisse rehaussées dor, ayant deux aulnes demy tiers de cours chascune, sur une aulne et demy quart de hault ou environ, représentant les Actes des Apostres.

Plus huict soubzbassemens doublez de toille verte.

Plus trois tapitz persiens rehaussez dor denviron deux aulnes de long.

Plus un tapy de perse de soye double de thoille noire, d'environ deux aulnes de long.

Plus un grand tapy de perse tout de soye double de taffetas bleu, denviron cinq aulnes de long.

Plus un grand tapy verd de perse rehaussé dor, denviron trois aulnes de long.

Dans une grande armoire estant en forme de table entre les deux fenestres, ayant trouvé :

Vingt neuf carreaux[2] de diverses façons et couleurs de velours et brocart avec les glanez or et argent.

Plus six rideaux de dessus de porte de taffetas verd.

Plus huict rideaux de taffetas blanc pour les fenestres avec cordons.

Plus s'est trouvé le tapy du lict verd en broderye qui est dans la troisieme armoire en entrant à main droite.

Plus quatre rideaux de moire aurore.

Plus un morceau de brocart à fondz dargent, de cinq lays et demy d'environ une haulne trois quartz de hault.

1. Cette tapisserie et les suivantes étaient destinées à la décoration de la [illegible] Voir pages [illegible]

2. Coussins.

Plus quatre meschantes housses de siéges plyans de damas bleu avec un molet dor faux.

Plus sept pièces de vieille tapisserye de satin de Burge[1].

Plus deux petitz morceaux destoffe de pluche de la Chine.

Plus dans ledict gardemeubles au pied de la grande table du costé de la porte sur le plancher avons trouvé :

Une tenture de tapisserye de haulte lisse représentant l'histoire de Priam, contenant sept pièces d'environ deux aulnes et demye de hault.

Plus une tenture de tapisserye aussy de haute lisse, représentant l'histoire des Mathisbée[2], contenant aussy sept pièces denviron trois aulnes de hault.....

Douze tables de bois, dont six brisées et six pliantes[3], et un bois de fauteuil garny de crain.

Plus au plancher dudict gardemeubles est suspendu un petit lustre de cristal envelopé de boucassin rouge.....

Plus dans ledict gardemeubles, le long des armoiries, il y a unze tant fauteuilz, chaises que siéges plyans[4] de bois tourné garny seullement d'une toille rouge.....

Et ensuite ladicte Margotière nous a mené dans une autre chambre qui a veue sur le jardin, servant aussy de gardemeubles, dans laquelle estant entrez aprés avoir recogneu le scellé sans aucune fraction ny altération, nous avons trouvé en entrant à main droite les meubles qui ensuivent, sçavoir :

Six bois de lict completz.

Plus environ quatre vingt deux bois, tant de fauteuils que de chaises couvertes, les unes de thoille, et les autres de lezine.

Plus deux douzaines de bois de siéges plyans.

Plus audevant desdicts bois de chaises, siéges et fauteuils sont sept tapis de Turquie, tant grandz que petitz sur des tresteaux.

Plus deux chaises percées de moquette.

Plus douze bois de lict de sangle, sur lesquelz il y a un matelas de laine et de crain, entouré d'un morceau de tapisserye de Rouen.....

Plus dix neuf pièces de tapisserie de Bergame.

Plus huict vieux morceaux de tapisserye de Rouen.

Plus deux garnitures de lict complette comme dessus, et un lict de plume et de plus.

Plus vingt couvertures blanches tant de grandz lictz que de commune.

Plus au dessoubz des tréteaux sur lesquels sont les susdictes pièces de tapisserye en un roulleau de bandes de jong servant à faire des tapis de pied.....

Plus la garniture de douze lictz pliantz concistant en un matelas, traversin et couverture pour chacun.....

Plus un lict de repos garny de son bois, matelas et traversin avec la housse, le tout de satin à fleurs.....

Plus six fauteuilz et six siéges plyans de damas rouge avecq la frange or et argent et les dessus de serge.....

1. Bruges.
2. C'est-à-dire l'histoire de Pyrame et Thisbé, voir page 88.
3. Six à rallonges et six se repliant comme les tables de jeu.
4. Siéges à X.

Plus six vieux siéges plyans garnis de brocatelle de Venise à fleurs à fondz blanc.

Et dans un autre grenier joignant dont nous avons aussy faict ouvrir la porte par ledict serrurier, nous avons trouvé ce qui ensuit, sçavoir :

Quarante et un mousquetz tant sur les ratelliers que sur une table [1].

Plus vingt-trois grandz fuzilz.

Plus quatorze mousquetons, treize à fuzilz et un à roüet.

Plus quatre paires de pistoletz d'arçon.

Plus douze bandollières [2].

Plus sept gros tonneaux et un petit dans lesquels il y a des munitions pour lesdictes armes, et sur le plancher quantité de mesche.

Plus dans un des coings dudict grenier sont plusieurs grenades.

Plus un esteau attaché à une grande table.....

Ensuite ayant reconnu le scellé apposé à la porte de la chambre appellee la lingerie, entier et non altéré, nous y sommes entrez et y avons treuvé :

(*Suit le détail de la lingerie.*)

Plus huict rideaux de serge rouge servant aux calèches [3] du jardin.

Plus cinq petitz mirouers garnis de leurs placques et chandeliers.

Plus trois chasubles complettes dont deux de broquart dor en broderye et lautre de satin.

Plus deux orilliers d'autel.

Plus deux deshabillez faicts en lassette, l'un de poinct d'Espagne et lautre de cuir brodé.

Plus un autre deshabillé jaulne piqué dargent, aveeq un autre petit à mettre les moucheoirs.

Plus deux housses de serge de soye à fleurs rehaussées dor, pareilles à un lict qui est dans une des chambres de ce chasteau.

Plus un deshabille de broderie de rapport sur du blanc et de lautre coste incarnadin.

Plus un grand morceau de velours violet brodé.

Plus un tableau de bois en sculpture représentant une Nativité.

Plus deux autres petits tableaux à bordure de bois doré, représentant une Vierge avec un petit Jesus...

Plus un atlas in-folio avec les cartes, couvert de maroquin rouge.

Plus deux chandeliers de fer poly à mettre contre le mur. .

Plus deux grandz lustres de cristal et un petit, envelopez de leurs toureaux, suspendus au plancher...

Plus trois beaux mirouers, dont un des plus grandz et deux moyens, les deux plus grandz garnis dargent massif et l'autre avec des feuillages dorez

1. A Saint-Maude, il y avait [illegible] à Vaux [illegible] Lettre de [illegible] du 7 octobre [illegible] Le *magasin* de Vaux [illegible] la direction de [illegible] qui avait mis [illegible] du Commissaire des guerres, et tenait le château sur une porte de pont [illegible] (Voir [illegible] de M. [illegible])

2. Baudes de cuir où étaient attachées des cartouches de mousquet [illegible] propriétés.

3. « On appelle aussi une calèche, une [illegible] de petit [illegible] et avec des [illegible] dont on se sert pour la promenade dans les parcs et jardins des [illegible] et grands Seigneurs. [illegible] ordinairement doublées de cuir et bellis [illegible] de l'air et de la vue, ou seulement fermées de [illegible] » (Savary, [illegible] du Commerce.)

Plus un petit cabinet d'esbenne dans lequel y n'y a rien.....

(*Suit l'inventaire de plusieurs chambres secondaires, situées au même étage*[1].)

Dans une petite chambre estant au bout dudict coridor prés un petit escallier et en laquelle logeoit ordinairement le sieur Naute[2] :

Une tapisserie de Rouen.

Plus un lict garny comme dessus avecq un tour de fustaine à petitz carreaux.

Plus un tapy de pied de moquette.

Plus sept chaises et un fauteuil pareils au lict.

Plus une table, un tapy verd et un guéridon.

Plus dans un coin de ladicte chambre, il y a une armoire dans le bas de laquelle il y a une paillasse, matelas, couverture et traversin, pour coucher un vallet, et au dessus une armoire que ledicte sieur Naute nous a ouvert, où il ne s'est trouvé que des papiers de desseins de ses ouvrages de Vaux, de laquelle armoire ensemble de sa dicte chambre, nous luy avons remis les clefz en main après avoir veu l'ordre du Roy du treize de ce mois par lequel il est enjoint au sieur d'Angeville[3], exempt, de luy laisser l'entrée libre de ce chasteau a l'effect contenu audict ordre.

Plus dans ladicte chambre est encore un mirouer et dans la cheminée deux chevrettes, des pincettes et une pelle.....

DU VENDREDY SEIZIÈME jour du mois de septembre...

Dans la grande antichambre qui a veue sur la cour en montant du grand escallier à main gauche :

Une douzaine de chaises de mocquette avecq un gallon de soye.

Plus une douzaine de perrocquetz aussy de moquette avecq du gallon dargent faux.

Plus une chaise percée de moquette.

Plus un lict estant par terre, consistant en paillasse matelas, couverture et traversin.

Plus une table de bois sans tapy.

Plus une grille de fer, deux pelles et des tenailles.

Dans une chambre joignant et un cabinet il ne s'est trouvé autre chose que une table de bois.

Dans une chambre qui est à costé de la cheminée de ladicte antichambre et qui a une porte dans le corridor :

Sept pièces de tapisserie de haute lisse, dont il y en a six rehaussées dor qui représentent les Douze Mois de l'année, et l'autre est une pièce dépareillée d'une tenture de Piram et Thisbée qui est dans le garde meubles[4].

1. Une de ces chambres était celle de la demoiselle de Beaujeu, fille d'un lieutenant général tué en 1654 au siege d'Arras, et demoiselle suivante de mademoiselle Foucquet. (*Arch. de la Bastille*, I, 387.)

2. L'appartement de Le Nôtre.

3. « Noble gentilhomme Mathieu d'Angeville, exempt des gardes du corps du roy, puis escuier. Seigneur de Pressy Nostre-Dame, escuier du roy dans sa grande escurie, capitaine exempt des gardes, servant près la reyne-mère, commandant pour Sa Majesté au château de Vaux-le-Vicomte. » Eug. Grésy, p. 21. Dans une lettre datée de décembre 1663 et adressée au Roi, Mme Foucquet se plaint des déprédations commises par les agents, chargés de garder les propriétés de son mari : « le nommé d'Angeville a pris dans la maison de Vaux tout ce qu'il a voulu, et continue encore tous les jours. Il s'est approprié de plusieurs bestiaux, de provisions, de linge de prix, d'étoffes et choses semblables. Il a fait transporter des ballots en son pays, et on a reconnu en Champagne, dans la maison dudit d'Angeville, de la vaisselle d'argent marquée aux armes dudit sieur Foucquet. » (*Arch. de la Bastille*, II, 169.)

4. Voir ci-dessus, page 86.

Plus un tapy de pied Rhodien.

Plus un lict tendu complet avec des pentes de velours en broderye dor cramoisy rouge. Les foureaux des pilliers, fondz et dossier de mesme, avec crespine dor et dargent, rideaux de damas, et courte pointe avec des nattes dor.

Plus quatre bouquetz de plumes avec des aigrettes.

Plus quatre fauteuils et sept chaises aussy de damas avec de la frange dor et argent.

Plus une table de bois avec un tapy persien.

Plus un mirouer et un petit lustre pendant au plancher.

Plus une grille de fer, tenailles, pincettes et pelle.

Dans un autre département vis-à-vis et qui a veue sur le jardin, nous n'avons trouvé dans lantichambre qui est toute dorée, peinte et lambrissée, qu'un tableau sur la cheminée et un sur la porte d'entrée.

Plus sept fauteuils de pluche de la Chine.

Plus une table de bois, une grille de fer, une pelle et des tenailles.

Plus un buste de jaspe dont la teste est de marbre sur un pied destail de jaspe

Dans la chambre joignant qui est toute dorée peinte et lambrissée, garnye de glaces de mirouer et ornée d'une alcove avec des balustres dorez :

Un bois de lict avecq sa garniture sçavoir sommier, lict de plumes, matelas, traversin et couverture.

Plus six chaises, six fauteuils et six plians garnis de thoille rouge.

Plus un escran dozier avec sa verge de fer.

Plus deux tables de bois sans tapy.

Plus dans la cheminée une grille de fer.

Dans un cabinet, aussy doré, peinct, lambrissé et orné de glaces de mirouer

Un lict de repos taillé doré.

Plus une petitte tapisserye de brocard de soye, de trois piedz de hauteur au dessus du lambris pres le plat fondz.

Plus six fauteuilz de bois tourné avec des housses vertes garnyes de frange et molet.

Au bout duquel cabinet est un petit lieu où il y a une chaise percée de moquette

Et dans le mesme coing sont trois petites armoires dans le mur ou nous n'avons trouvé aucunes choses.

Avons passé dans ledict corridor par un lieu destiné pour la chappelle, qui n'est pas achevée et où il ne s'est trouvé aucune chose.

Dans l'antichambre d'un appartement joignant l'escalier à montant à main droite

Vingt quatre chaises de moquette avec un galon dargent faux.

Plus une tapisserie de haulte lisse de huict pièces à personnages representant l'histoire d'Israël.

Plus une table de bois et un tapy de Turquie dessus.

Plus dans la cheminée, une grille, une pelle, des pincettes et des tenailles de fer poli.

Dans la chambre joignant qui est d'alcôve, un lict complet dont la couverture est de coton. Les pentes soubzbassemens et cantonnieres sont de satin cramoisy rouge, en broderie dor. Les rideaux fondz dossier doubles pentes et courte poincte de damas cramoisy rouge avec frange et molet dor et dargent

Plus quatre bouquetz sur les pommes du lict

Plus cinq fauteuils en broderye comme les pentes

Plus un fauteuil de damas.

Plus une chaise de velours verd avecq une frange dor et dargent cloucé.

Plus trois parasols de taby.

Plus quatre carreaux de différentes coulleurs.

Plus quatre chaises de paille tournées.

Plus une tapisserye de haulte lisse à Vieux Personnages concistant en sept pieces.

Plus un mirouer d'environ deux piedz en carré avecq une bordure de poirier et son cordon.

Plus en la ruelle du lict un petit tableau d'une Vierge.

Plus une table avec un tapy de Turquie.

Plus une autre petite table avec un tapy verd.

Plus deux guéridons de bois de noyer.

Plus un escran dozier avec son pied de fer poly.

Plus deux meschants chenets, une grille, une pelle, des pincettes, des tenailles.

Dans la garde robbe de ladicte chambre :

Trois pièces de tapisserie de Rouen.

Plus un lict garny d'un tour de fustaine blanche, paillasse, lict de plumes, matelas, couverture et traversin.

Plus deux meschantes chaises a bras de vieille tapisserye.

Plus une table sans tapy.

Plus un petit mirouer commun avec un bord noir.

Plus une chaise percée.

Dans un petit cabinet[1] qui estoit cy devant celuy dudict sieur Foucquet dans lequel on entre de la première antichambre :

Une tapisserie de petit taby à fleurs.

Plus un petit lict de campagne complet dont la couverture est douatte, la courte pointe de satin à fleurs avec une frange et molet or et argent les rideaux de serge de soye avecq des fleurs rehaussez d'or, doublez de satin verd, l'entour de taffetas verd.

Plus quatre bouquetz sur les pommes du lict.

Plus deux fauteuils et un siége pliant de pareille estoffe que celle du lict.

Plus quatre fauteuils et trois chaises pareilles à la tapisserie.

Plus deux petites tables et deux tapis verds.

Plus une escritoire fermant à clef.

Plus une grille, des tenailles et une pelle.

Dans la garderobbe auprès :

Une tapisserie de Rouen.

Plus un tour de lict rouge complet dont la paillasse est commune.

Plus quatre chaises pareilles au lict.

Plus deux tables et un tapy verd.

Plus un petit mirouer.

Plus une grille de fer, des tenailles des pincettes et une pelle.

Dans la chambre où logeoit le sieur Le Brun peintre[2], dans ledict coridor près l'escallier, laquelle nous avons faict ouvrir par ledict serrurier pour n'en avoir la clef :

1. Cabinet de Foucquet, au premier étage.
2. Appartement de Le Brun.

Un lict de taby jaune garny complet dont la paillasse est commune avec la courte pointe de taby.

Plus quatre fauteuils de mesme estoffe.

Plus six chaises et un fauteuil de serge bleu avec de la frange de soie meslee.

Plus une tapisserye de Bergame en la chambre et alcove.

Plus cinq bustes de fonte sur des piedz destail de bois.

Plus une figure de marbre blanc sur un pied destail de bois.

Plus neuf tableaux du Bassan de moyenne grandeur a bordures dorees.

Plus quatre autres tableaux dont deux grandz et deux moyens aussy à bordures dorées.

Plus une table, une grille de fer et une pelle.

Dans la garde robbe de ladicte chambre :

Une tapisserye de Bergame.

Plus deux tableaux de fruictz roullez sur un baston.

Plus un tableau à bordure dorée représentant une bataille avec plusieurs personnages.

Plus un autre tableau qui n'est qu'esbauché.

Plus un autre tableau à bordure dorée représentant un homme et un chien.

Plus une grande figure entiere de bronze.

Plus une autre plus petitte de marbre.

Plus trois testes et un buste de fonte.

Plus deux autres petites figures et un buste de marbre.

Plus un modelle de cire d'un hercule [1].

Dans un petit bouge a costé :

Un lict aveeq un tour de serge et un lict de plumes.

Plus un quadre dore de tableau.

Plus dans un coing il y a un tas de testes de mouton, taillees sur des pieces en rond de couleur de bronze [2].

La chambre estant ensuitte est celle où sont les coffres forts argent monnoye et vaisselle dargent et piecreries et autres meubles dont est cy-dessus faict particulaire mention.

Dans une chambre estant au bout dadict corridor pres un petit escallier, du costé du lict couchant et en laquelle loge le sieur DAngeville, exempt [3]

Une tapisserye de brocatelle de Venise.

Plus un lict complet à pentes de mesme estoffe doublé de taffetas de la Chine à crespine de soye et des moletz, rideaux et courte poincte.

Plus un orillier et une paire de draps.

Plus six chaises, un fauteuil, six escabeaux phans et deux carreaux de mesme estoffe.

Plus un matelas, un traversin et une couverture

Plus une table et un tapy verd sur icelle, de la mesme estoffe du lict

Plus un petit mirouer.

Plus une chaise percee de moquette.

1. J'ai parlé ci-dessus, page [illegible], de ces deux [illegible] qui portraient tous avec Lebrun. [illegible] Le Brun

2. Peut-être des bas-reliefs ?

3. Voir page [illegible]

Plus une grille de fer, une pelle et des pincettes.....

Et après que lesdicts sieurs Paget et dAlbertas ont reapposé leurs scellez aux portes de touttes les autres chambres dudict coridor, nous sommes descendus en bas, et passant par le vestibule[1], nous y avons treuvé deux figures de pierre et quatre bustes[2]. Et dans la premiere salle ou antichambre de l'appartement qui est en entrant à main droite joignant le sallon ou le scellé estoit entier et sans aucune altération, les meubles qui ensuivent :

Une tenture de tapisserie de haute-lisse de Clytemnestre[3] concistant en quatre pièces.

Plus trois douzaines et quatre chaises de moquette.

Plus une table de marbre sur un pied de bois.

Plus deux petits bras de fer doré attachez au lambris.

Plus une table commune.

Plus deux lustres de cristal avec leurs cordons et fourreaux de fustaine.

Plus une grille de fer dans la cheminée, des tenailles et une pelle.

Plus un grand quadre de tableau qui est hors de place.

Dans la chambre d'auprès appellée la chambre des Muses, en alcôve :

Huict pièces de tapisserie de haulte lisse de trois aulnes et demye de hault ou environ représentant lhistoire de Vulcain avec des rideaux verdz tout à lentour pour les couvrir.

Plus un grand tapy de pied persien denviron huict aulnes de long.

Plus vingt fauteuilz de pluche de la Chine[4].

Plus une grande table avec un tapis de tapisserye à l'esguille.

Plus une autre table aveeq un tapis verd.

Plus deux guéridons vernis de rouge.

Plus un escran dozier avec son pied de fer.

Plus dans la cheminée une grille de fer.

Plus un grand mirouer avec une bordure dargent massif.

Plus quatre lustres de cristal aveeq leurs cordons et fourreaux de taffetas.

Plus deux mirouers en ovalle avec une bordure dargent.

Plus deux haux (hauts) guéridons de bois de noyers.

Dans le cabinet attenant de ladicte chambre qui est tout doré, il n'y a aucun meuble.

Dans la chambre à main droicte de ladicte première grande salle regardant sur la cour :

Une tenture de tapisserie en six pièces représentant l'histoire dIphigenye couverte de rideaux de serge verte.

Plus un tapy de pied de perse d'environ dix aulnes et demye de long[5].

Plus deux fauteuils et douze chaises de velours rouge cramoisy en broderye et le tapy de mesme avec leurs housses de serge rouge.

Plus six carreaux de diverses couleurs.

Plus deux tables et deux tapis verdz.

1. Vestibule d'entrée du grand salon au rez-de-chaussée.

2. Statues de Tibère et d'Auguste et quatre bustes d'albâtre oriental existant encore aujourd'hui.

3. Pour cette tapisserie et les suivantes, voir page 73.

4. La fabrication des peluches françaises ne commença que vers 1699. (Savary, *Dict. du Commerce.*)

5. L'aune de Parais valait 1 m. 18 c.

Plus deux guéridons de bois de noyer.

Plus un grand mirouer garny de placques de cuivre doré.

Plus un lustre de cristal avec son estuit de taffetas.

Plus une grille, une pelle, des pincettes et des tenailles.

Dans une garderobbe voutée de pierres attenant ladicte chambre :

Une tapisserie de Bergame.

Plus un lict complet à pentes de damas Isabelle et la courte pointe avec des franges de soye.

Plus six chaises et six fauteuils de tapisserie de bastons rompus [1].

Plus une table, un tapy verd et une chaise percée.

Dans le passage allant dans une autre chambre est une tapisserie de Rouen.

Et dans ladicte chambre [2] :

Une tapisserie de haute lisse représentant l'histoire de Raphaël, concistant en sept pieces.

Plus un lict complet de damas bleu, aveeq des bandes de tapissery brode à doubles pentes et courte poincte avec frange et crespine dor.

Plus six chaises et trois fauteuils et le tapy de table de damas bleu avec une simple frange dor.

Plus six carreaux de plusieurs couleurs.

Plus un deshabillé sur le lict, d'un sachet et deux orilliers.

Plus un tapy de pied de moquette.

Plus deux lustres avec leurs estuys de taffetas et leurs cordons.

Plus un grand mirouer garny de feuillage de cuivre doré.

Plus deux tables et deux tapis verdz.

Plus deux guéridons de bois de noyer.

Plus deux chaises de paille tournées.

Plus un feux garny.

Plus dans la ruelle du lict trois placques à mirouers avec deux branches chacun de cuivre doré.

Plus un petit tableau brodé représentant la Magdelaine [3].

Dans la garderobbe :

Un tour de lict rouge garny, complet dont la paillasse est commune.

Plus cinq pieces de tapisserie de verdure.

Plus quatre chaises et un fauteuil de la mesme serge que celle du lict.

Plus une table et un tapy verd.

Plus une chaise percée de moquette.

Au passage qui va dans une autre chambre auprès :

Une tapisserie de Rouen.

Et dans ladicte chambre :

Cinq pieces de tapisserye de verdure et danimaux.

Plus un lict complet de serge jaulne dont la paillasse est commune.

Plus six chaises et un fauteuil pareils au lict.

1. A point de Hongrie.
2. Cette chambre [illegible] chambre à coucher de Mme [illegible] [illegible]
3. Peinture de Mme [illegible] [illegible] Madeleine [illegible]

Plus deux tables, deux tapis verdz et un petit mirouer.

Plus une chaise persée de moquette.

Plus deux chaises de paille tournées.

Plus une grille de fer, une pelle et des pincettes.

Dans une autre chambre auprès :

Une tapisserie de Rouen.

Plus un lict complet comme dessus de serge rouge.

Plus six chaises et un fauteuil pareils au lict.

Plus une table et un tapis verd.

Plus une grille de fer avec des pincettes.

Au dessus desdictes deux dernières chambres :

Il y a des entresolles dans lesquelles nous sommes entrez après avoir reconnu le scellé entier et non altéré. (*Suit l'inventaire de ces chambres qui ne présente aucun intérêt.*)

Dans l'autre appartement qui est du costé du vestibulle à main gauche, où nous serions entrez après avoir recogneu le scellé sans aucune altération et aussy après avoir apposé le scellé à la dernière chambre d'où nous sommes sortis.

Dans la première salle, il n'y a aucuns meubles, sinon une chaise à porter, et dans la cheminée une grille de fer, une pelle et des tenailles.

Dans la salle à manger qui est tout joignant :

Trente une chaises de moquette, de bois, de noyer tourné, clouées avec un galon de soye.

Plus une grande table de marbre sur un pied de bois.

Plus une table de bois.

Plus une autre table sur un chasis.

Plus deux parasols de taffetas, l'un blanc et l'autre jaulne.

Plus deux lustres de cristal avec leurs fourreaux et cordons.

Plus dans la cheminée une grille à chenetz une pelle et des tenailles.

Dans toutes les autres chambres dudict appartements, il n'y aucuns meubles [1].

Ausquelz deux appartemens d'en bas nous aurions differé d'apposer le scellé à nostre départ, attendu que dans le premier, l'un de nous y est logé et que l'autre nous sert pour prendre nos repas.

Dans le cabinet du maistre d'hostel [2] estant en bas, au bout du bastiment en entrant à main gauche, y avons trouvé une table de bois seulement avec une armoire que nous aurions faict ouvrir par le serrurier, en laquelle il n'y avoit aucune chose.

Près ledict cabinet allant dans le jardin, il y a quatre chaises sur roües, garnyes de serge rouge et six colonnes de marbre, quatre jaspées et deux de blanc.

Dans l'entresolle audessus des salles à manger il y a quatre couchettes garnyes pour les lacquais.

Dans une autre entresolle auprès, sont trois lictz complets aussi pour des lacquais.

Dans une chambre au haut de lescallier estant au bout du bastiment en entrant à main gauche, en laquelle logeoit le sieur Le Veau [3], avons trouvé après avoir recogneu le scellé entier.

1. Cet appartement au rez-de-chaussée formait *l'appartement du Roi*. En l'absence du surintendant tous les meubles étaient conservés dans le garde-meuble.

2. C'est le célèbre François Wattel, dit Vatel, qui mourut à Chantilly d'une façon si tragique en 1671

3. Appartement de Le Vau

Une tapisserie de Roüen et une table avec son tapy de mesme.

Plus un lict complet d'une serge rouge avec une paillasse commune

Plus un fauteuil et quatre chaises de serge rouge.

Plus des chevrettes, une pelle et des tenailles.

Dans le cabinet aupres, que nous avons faict ouvrir par le serrurier pour n'en avoir la clef :

Une petite tapisserye de Rouen.

Plus un morceau de la mesme tapisserie, avec une table de bois sur des tretaux.

Plus une chaise couverte de thoille.

Plus une petite cassette de bois de noyer dans laquelle il n'y a aucune chose.

Plus un petit mirouer à bord noir.

Dans la garderobbe auprès ladicte chambre :

Il n'y a qu'une couchette garnye complete.....

Ce faict, et apres avoir apposé le scellé à la porte de ladicte chambre, nous sommes descendus dans les sommellerye, paneterie et cuisines ou nous aurions reconnu le scellé entier et sans aucune altération..... *(Suit l'inventaire de cette partie du château.)*

Dans la salle du commun à coste, il n'y a que des tables de bois et une grande placque de fonte hors d'œuvre, et dans un coing quantite de carreaux de marbre et terres noires[1].....

DU SAMEDY DIX SEPTIÈME dudict mois de septembre 1601.

(Continuation de l'inventaire de la grande cuisine.)

Et estant sortis dudict chasteau pour aller dans lesdictes basses cours nous serions entrez dans un gros pavillon double qui est le premier à la main droitte en entrant et y serions trouvé sçavoir :

Dans la cuisine quelques meubles et ustancilles fort peu considerables.

Lesquelles ustancilles de cuisine on nous a dict appartenir à un cabaretier qu'on appelle le Traicteur pour les avoir faict venir du cabaret où il demeuroit auparavant au bas de Guigues[2].

Dans la chambre du chappelain qui est joignante un meschant lict rouge, garny complet, une table et cinq meschantz sieges..

Dans la chambre ou couchoit ledict Bergeron maistre masson

Tous lesquels meubles nous avons laisse en la garde du fils dudict Bergeron pour l'absence de son père.

(A la suite vient l'inventaire des meubles d'un « autre pavillon de la mesme basse-cour, tirant du coste du fossé « *ou se trouve* » la chambre du tapissier « *et l'inventaire du* » premier pavillon en entrant dans l'avant-cours à main gauche « *ou logent* » quelques peintres et les doreurs ».)

De tous lesquels meubles Claude Legras aprentif du nommé Legendre sculpteur s'est charge et a promis pour l'absence de son maistre de les representer toutes fois et quantes.

Dans le pavillon plus esloigné de l'aisle qui est du coste du fossé et qui a veue sur les jardins du chasteau, nous avons trouvé les meubles qui ensuivent

[1] Achetés pour le Roi [illegible] de la veuve de [illegible]

[2] Guigues ou Guiges : Fabricius, archiprêtre du [illegible] de Meaux

En une chambre où loge le sieur de la Rivière médecin :

Une tapisserie de Bergame.

Plus un lict de serge jaulne garny complet avec une paillasse commune.

Plus six sièges et un fauteuil de mesme estoffe.

Plus une couchette garnye complette.

Plus une table et un tapy verd et un petit mirouer.

A costé est une petite chambre servant d'appoticairerie en laquelle il n'y a que des drogues et ustancilles servans à la médecine. Lesquelles ledict sieur de la Rivière nous a dit luy appartenir.

Tous lesquels meubles et linge nous avons laissé en la garde dudict sieur de la Rivière qui s'en est chargé, a promis de les représenter, et déclare ne pouvoir signer à cause de sa maladie.

Dans le pavillon qui est dans ladicte basse cour, sur le fossé, où logeoit ledict Courtois [1] capitaine, et où sa femme demeure encore à présent, nous avons trouvé les meubles qui ensuivent...

Dans une autre chambre joignant où logent les gardes...

Dans un grenier ayant veue sur ladicte basse cour :

Nous avons trouvé plusieurs thoilles de machines, du fer blanc, des cordages, du papier à faire fuzées et autres choses servant ausdictes machines [2].

Les meubles desquelles trois chambres nous avons laissé en la garde de ladicte Courtois qui s'en est volontairement chargée, a promis de les représenter toutes fois et quantes.....

Et parce que pendant le temps que nous avons esté audict lieu de Vaux pour vacquer à l'exécution de nostre dicte commission, mesme depuis nostre retour à la suitte du conseil de sadicte Majesté, plusieurs particuliers créanciers dudict sieur Fouquet nous ont faict signifier diverses oppositions à la levée dudict scellé et confection de l'inventaire des effects trouvés soubz iceluy, auz fins destre conservées et payez de leurs deubz, mesmes que plusieurs domestiques, ouvriers et marchandz qui ont travaillé et fourny des mathériaux et autres choses audict lieux de Vaux ont présenté diverses requestes et placetz à sa dicte Majesté et à nous, pour estre payez de marchandises et denrées par eulx fournyes pour la construction et entretien des bastimens et dépendances dudict lieu de Vaux, et pour leurs gages et sallaires. Nous avons icelles oppositions requestes et placetz faict rediger en deux estatz separez, le premier contenant lesdictes oppositions, et l'autre lesdictes requestes et placets. Lesquelz estatz nous n'avons jugé à propos d'incérer en nostre susdict procès-verbal auquels néantmoins ils demeuront joinctz et nous y rapportons.

JEAN D'ESTEMPES.
DE VALLANCAY.
ALBERTAS.

DE VERTHAMONT.
PAGET.

Par mesdits sieurs
GUISAIN.

1. Benigne Courtois, dont on a déjà parlé page 87, avait quitté la maison du Roi, où il était maître d'hôtel ordinaire, pour entrer chez le Surintendant. Sa femme se nommait Marie Coutant.

2. Ces pièces avaient probablement servi au feu d'artifice qui termina le ballet des *Fâcheux* de Molière, lors de la fameuse fête de Vaux le 17 août 1661 ; La Fontaine en parle dans une lettre à Maucroix (22 août 1661).

ETAT DES MEUBLES

DE L'INVENTAIRE DE M. FOUCQUET QUI ONT ÉTÉ MIS A PART PAR LE ROY

(Archives de l'Oise.)

Numéros de l'inventaire.	Estimation de l'inventaire.		Nombre des pièces	Cours des tentures.	Hauteur
1 et 12	5,600	Un lit de brocart fond d'argent avec les sièges			
10 et 15	14,000	Un lit de velours vert en broderie fort riche avec tous les sièges.			
11 et 16	4,400	Un autre lit de velours vert chamare de grandes passement. d'or et d'argent. . .			
23	1,500	Tenture d'*Appollon et 4 saisons* laine et soie	5	24 7 8	3 1 2
24	1,600	Tenture *L'Histoire d'Abraham* soie. . .	10	55 1 2	2 11 12
33	5,000	Tenture Les *Œuvres de miséricorde* soie.	8	26 1 3	3 1 2
34	800	Tenture *Verdure* et *Chasses de Bruxelles* soie	7	25 3 4	3
38	60	Tenture *Suzanne et les vieillards* soie	1	2 3 4	2 7 8
40	2,000	Tenture *L'Histoire de Constantin* or	2	6 1 3	3 1 2
41	120	Une portiere or.	1	1 7 8	2 3 4
42	200	Tenture La *Fraction du pain* soie.	1	2 1 3	2
43	200	Un grand tapis or .	1	5 1 2	1 2 1 2
44	60	Tapis or.	1	1 3 4	1 1 3
67	1,200	Tenture *Verdures de Fouqueres* soie.	8	12 1 2	2
		Le festin de *Simon le lepreux* or.	1	2 3 8	2 3 4
		Notre Seigneur portant sa croix or	1	3	2 7 8
73	1,000	*Notre Seigneur devant Pilate* or	1	2 3 4	2
		Un *Ecce homo* or	1	2 3 4	2 3 4
		La *Resurrection de N. S.*, or	1	1 1 8	2 1 4
76 et 77	750	Tenture L'histoire de *St Jean-Baptiste* or	4	15	1 1 2
78	60	Tenture *Notre Seigneur en croix* soie	1	1 1 4	2
79	150	Tenture *St Luc* qui peint, or	1	1 1 2	1 1 4
81	1,500	Tenture Les *Actes des Apôtres* or	6	12	1 2 3
		Un tapis or	1	1 7 8	1 1 4
83	300	Tapis or	1	4	1 1 4
		Tapis or	1	1 1 8	1
84	36	Un tapis de velours vert de la Chine	1	2	1 1 4
85	300	Tapis demi double, taffetas bleu	1	5 1 2	1 1 4

Numeros de l'inventaire.	Estimation de l'inventaire.		Nombre des pieces.	Cours des tentures.	Hauteur.
99	1,500	Tenture *L'Histoire de Priam* soie	7	19	2 1 2
99	2,400	L'histoire d'*Arthémise* soie	8	31 1 2	3 1 3
101	900	Tenture *Les Vertus* soie	8	21 1 4	2 7 8
102	100	Un tapis de Perse	1	3 2 3	1 3 8
197	120	Tapis de Perse	1	6 1 4	2 11 12
200	90	Tapis de Perse	1	7 11 12	3 1 6
201	250	Tapis de Turquie	1	7 1 3	3 7 12
202	100	Tapis de Perse	1	8	2 5 8
354	3,000	Les *Douze mois* or	6	18	2 3 4
357	34	Tapis de Perse	1	6 1 8	2 1 4
875	1,800	Tenture *L'Histoire de Gédéon* soie	8	25 1 2	2 7 8
416 et 434	4,000	Tenture *L'Histoire d'Iphigenie*	10	46 1 3	3 1 2
424	11,789	Tenture La *Fable de Vulcan* or	8	37	3 2 3
425	800	Tapis de Perse	1	11 1 16	3 3 8
447	8,000	Tenture *L'Histoire de Salomon*	8	26 1 4	3
		L'Adoration des Rois	1	1 1 4	1 3 4
		Deux petits soubassements	2	4	0 1 2
		Six soubassements de même	6		0 2 3

AUTRES MEUBLES

Un chandelier de cristal.

Un vase de vermeil doré avec figures d'ivoire.

Une petite table ronde de porphire sur 4 piliers de bois.

Quatre petites tables octogone de marbre jaspé sans pied.

Deux tables octogones de marbre des Pyrennées sur un pied en balustre de même marbre.

Deux tables longues de marbre blanc et noir sans pied.

Une table de marbre de rapport octogone en de sordre sur un pied de bois doré tout gasté.

Une table de marbre vert.

Une table carrée longue de marbre de Languedoc rouge et blanc sur un méchant pied de bois.

Une table de marbre jaspé de 3 pieds 7 pouces de long sur 2 pieds 7 pouces de large.

Une table d'étain et cuivre sans pied.

Deux tables rondes et pans de bois de cèdres sur leurs pieds.

Cinquante six aunes de brocar bleu à fleurs d'or.

Trente huit aunes brocat fond de lames d'argent à fleurs d'or et de soie de diverses couleurs à 41.

Deux petits bassins de cristal.

Un vase de cristal avec son pied d'or émaillé.

Treize cent trente six carreaux de marbre blanc et noir[1].

1. Voir l'Inventaire de Vaux, page 95.

ESTAT DE CE QUI A ESTÉ VENDU ET ADJUGÉ AU ROY

A L'INVENTAIRE FAIT DES MEUBLES DE M. FOUCQUET

(Archives de l'Oise. *Pièce probablement incomplète.*)

Premièrement cinquante six aulnes et demie de brocard à grand fleurs fond bleu, à 21 l. l'aune. . . . . 1150 l. 10 d.

Trente huit aulnes trois quart de brocard nuance, à quarante une livres l'aune. . . . . 1428 l. 15 d.

Deux plats de cristal de roche garnis d'argent doré avec les estais . 451 l.

Une couppe de cristal avec son pied dor esmaillé ou il y a 4 petits rubis, le couvercle d'or esmaillé avec son estuy. . . . . 951 l.

Une table de porfire en rond avec son chassis . . . . . 1098 l.

Quatre dessus de table de marbre de Languedoc jaspé en octogonne 400 l.

Un grand lustre de cristal. . . . . 1355 l.

Huit cens de carreaux de marbre blanc et noir[1] . . . . 960 l.

(Pièce non signée et avec des ratures.)

1. Voir l'Inventaire de Vaux, page 95.

TABLE

CHAPITRE I

La Curiosité française au XVIIe siècle, les précurseurs de Nicolas Fouquet. Mr de Rambouillet, le Cardinal Mazarin, les *griffes*, les financiers 1

CHAPITRE II

Nicolas Fouquet, François Fouquet. Saint-Mande, la bibliothèque, les sarcophages. Vaux-le-Vicomte, inventaire du château . . . . [illegible]

CHAPITRE III

Les agents de Fouquet en Italie, l'abbé Louis Fouquet; le Poussin, la *Manne* et les *Termes*. Maucroix, Bertinetti . . . [illegible]

CHAPITRE IV

Procès de Fouquet. Ce que sont devenus Saint-Mande, Vaux, les tapisseries, les statues, les meubles, les livres, les sarcophages. [illegible]

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Prisée des bustes de Saint-Mande [illegible]
Estimation des médailles [illegible]
Estimation des bustes de Vaux [illegible]
Mémoire de Girardon . . [illegible]
Estimation des pierreries [illegible]
Inventaire du château de Vaux [illegible]
État des meubles mis à part pour le Roi [illegible]
État de ce qui a été vendu au Roi [illegible]

Paris — Imprimerie de L. Maretheux, J. Florentin, imprimeur-éditeur, 11, rue de la Victoire.

G2 20360

N
6308
[illegible]

Bonnaffé, Edmond
Les amateurs de l'antiquité
France

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY